

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

## **ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE**

**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention d'un diplôme de Master en sciences commerciale et financière**

**Spécialité : MONNAIE FINANCE ET BANQUE**

**Thème :**

**Le Financement Bancaire Du Secteur Agricole  
cas de la Banque Algérienne du Développement  
Rurale (BADR)**

**Elaborées par :**

- Abdelmalek Hanane
- Smain Soumia

**Encadré par le Professeur :**

P<sup>r</sup> Boussafi Kamel

**Lieu du stage :** L'agence « BADR 433 » Batna.

**Période du stage :** du 25/03/2015 au 23/05/2015.

**Année universitaire 2014/2015**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

## **ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE**

**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention d'un diplôme de Master en sciences commerciale et financière**

**Spécialité : MONNAIE FINANCE ET BANQUE**

**Thème :**

**Le Financement Bancaire Du Secteur Agricole  
cas de la Banque Algérienne du Développement  
Rurale (BADR)**

**Elaborées par :**

- Abdelmalek Hanane
- Smain Soumia

**Encadré par le professeur :**

P<sup>r</sup> Boussafi Kamel

**Lieu du stage :** L'agence « BADR 433 » Batna.

**Période du stage :** du 25/03/2015 au 23/05/2015.

**Année universitaire 2014/2015**

## **Remerciement**

*Nos remerciements les plus vifs s'adressent à P' BOUSSAFI KAMEL pour avoir accepté de diriger ce travail, tout en nous conseillant, aidant et encourageant tout au long de notre recherche.*

*Nos remerciements s'adressent également aux membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce mémoire.*

*Nous tenons aussi à remercier le personnel l'agence  
« BADR 433 » Batna.*

*Enfin, nous remercions toute personne ayant contribué de prêt ou de loin à la réalisation de ce travail.*

## *Dédicace*

*Je dédie ce travail à :*

*\* En premier lieu à mes parents qui ont consenti beaucoup de sacrifices pour me permettre de réaliser mes objectifs. Qu'ils trouvent ici toute ma reconnaissance et ma gratitude.*

*\* A mes sœurs Amina, Meriem et mon frère Billel*

*\* A ma famille*

*\* A tous mes copines sans exception.*

*Hanane*

## *Dédicace*

*\* En premier lieu à mes parents qui ont consenti beaucoup de sacrifices pour me permettre de réaliser mes objectifs. Qu'ils trouvent ici toute ma reconnaissance et ma gratitude.*

*\* A mes frères Islam, Imad et Ali*

*\* A ma famille*

*\* A tous mes copines sans exception.*

*\* Ainsi qu'à tous ceux qui me sont chers*

*Soumia*

# *Table des matières*

<b>Table des matières .....</b>	<b>i</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>i</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>i</b>
<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b><u>Chapitre 1 : Evolution et role de l’agriculture en Algérie(6-34)</u></b>	
Introduction .....	6
<b><u>Section 01 : Les modes d’organisation de l’agriculture .....</u></b>	<b>7</b>
1- La période ante-coloniale .....	7
2- La période coloniale (1830-1962).....	7
3- L’autogestion agricole (1962 – 1967.....	9
4- La révolution agraire.....	10
5- La restructuration des domaines agricoles en 1982.	13
6- Les implications de la politique d’ajustement structurel sur le secteur agricole .....	14
<b><u>Section 02 : La place de l’agriculture dans l’économie nationale .....</u></b>	<b>16</b>
1- La situation de l’agriculture en Algérie.....	16
2- Les nouvelles approches du développement agricole et rural.....	22
3- La sécurité alimentaire en Algérie .....	27



Conclusion .....35

**Chapitre 2 : La politique de financement de l'agriculture et du développement rural .....(36-66)**

Introduction..... 36

**Section 1 : Besoin, sources et risques de financement .... 37**

1- **Definition du financement agricole ..... 37**

2- **Les objectifs de financement agricole..... 38**

3- **Besoins en crédits et financement ..... 38**

4- **Les sources du financement agricole ..... 40**

5- **Conditions favorables à une politique de financement agricole ..... 43**

6- **Les risques associés à une mise en place d'un financement agricole ..... 43**

7- **Conséquences des risques..... 46**

**Section 2 : Le financement bancaire de l'agriculture..... 47**

1- **Définition du crédit agricole ..... 47**

2- **Les objectifs ..... 48**

3- **Les besoins en crédit et en financement ..... 48**

4- **Les types de crédits agricoles ..... 50**

5- **Les instrumentations ..... 54**

6- **Le processus de prêt agricole**Erreur ! Signet non défini.7

**Section 3 : La banque BADR au services du financement de l'agriculture** ..... Erreur ! Signet non défini.91- **Présentation de la BADR** ..... 592- **Les missions de la BADR** .... Erreur ! Signet non défini.13- **La politique de financement des projets d'investissement agricole adopté par la BADR**..... 614- **Le role de la BADR**..... 65

Conclusion.....66

**Chapitre 3 : Etude de cas pratiques BADR** .....(67-107)

Introduction .....67

**Section 1 : Présentation de la structure d'accueil**..... 681- **Présentation de l'agence « BADR 433 Batna »** ..... 682- **Organigramme de l'agence BADR 433** ..... 683- **Organisation du service de crédit**..... 69**Section 2 : Etude de cas d'un dossier de crédit de création d'une exploitation agricole d'élevage ovins** ..... 701- **Données générales du projet** ..... 712- **Faisabilité technique du projet** ..... 743- **Action d'aménagement**..... 764- **Hygiène**..... 765- **Evaluation financière du projet** ..... 77

<b>6- Conclusion.....</b>	<b>93</b>
<b><u>Section 3 : Etude de cas d'un dossier de crédit d'un projet de création d'un élevage de poules pondeuses.....</u></b>	<b>94</b>
<b>1- Données générales du projet .....</b>	<b>95</b>
<b>2- Faisabilité technique du projet .....</b>	<b>97</b>
<b>3- Action d'aménagement.....</b>	<b>98</b>
<b>4- Action animale .....</b>	<b>99</b>
<b>5- Impact socio-économique et commerciale du projet</b>	<b>100</b>
<b>6- Evaluation financière du projet .....</b>	<b>101</b>
<b>7- Conclusion.....</b>	<b>108</b>
<b>Conclusion du chapitre .....</b>	<b>108</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>109</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>112</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>117</b>

**Liste des tableaux**

<b>1</b>	Evolution de la population durant la période 2006 – 2013
<b>2</b>	Evolution de la population durant la période 2006 – 2013
<b>3</b>	Evolution de la valeur ajoutée et du Produit Intérieur Brut (PIB) de 2006 à 2013
<b>4</b>	Evolution du taux de croissance durant la période 2006-2012
<b>5</b>	Evolution des exportations durant la période de 2006 – 2014
<b>6</b>	Evolution des importations durant la période de 2006 – 2014
<b>7</b>	Les principaux postes d'importation de produits alimentaires
<b>8</b>	L'apport du secteur agricole au PIB algérien (2000 – 2013)
<b>9</b>	Quelques indicateurs du commerce extérieur de l'Algérie
<b>10</b>	L'évolution des crédits d'investissement accordé et exploité selon la nature d'activité durant la période (2007-2009)

**Liste des figures**

<b>1</b>	Evolution de la VA, du PIB et de la VAA de 2006 – 2013
<b>2</b>	Evolution des exportations de produits alimentaires et non alimentaires durant la période 2006 – 2014
<b>3</b>	Evolution des importations des produits alimentaires et non alimentaires durant la période 2006 – 2014
<b>4</b>	Evolution de la facture alimentaire algérienne en million de dollar d’US de 2000 à 2013
<b>5</b>	Organigramme de l’agence BADR 433

# *Introduction générale*

Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, l'agriculture algérienne a subi de nombreuses évolutions qui visaient à changer progressivement la situation économique et sociale existante de l'espace rural algérien, qui est un espace qui recèle beaucoup de potentialités agricoles, restés longtemps marginalisées suite à de nombreuses crises économiques et sociales. Plusieurs réformes ont été appliquées et qui devaient toucher les causes de la faiblesse de la production et du sous-développement du monde rural, qui représente l'accroissement de la production agricole et la valorisation économique de tous les acteurs favorables pour le dégagement des ressources bénéfiques aux populations locales. Tout cela a pour effet de réaliser un développement durable et harmonieux.

Les différents programmes de développement qui y sont entrepris ont eu certes une influence positive sur la production agricole d'une manière générale, mais au regard des efforts importants consentis par les pouvoirs publics et aux capitaux importants investis, force est de constater que les objectifs tracés au départ n'ont été que partiellement atteints.

Après la restructuration organique, mise en œuvre à partir de l'année 1982 pour l'ensemble des entreprises du secteur public, elle a également touché le secteur bancaire. Ce qui a donné la naissance d'une nouvelle banque dénommé la BADR.

Créée le 13 mars 1982, la BADR, société par actions au capital social de 33.000.000.000 DA, est chargée de fournir à sa clientèle (particuliers, agriculteurs, pêcheurs, entreprises publiques économiques et privés...) conseils et assistances dans l'utilisation et la gestion des moyens de paiement mis à leur disposition.

Elle a pour missions principales le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural. Elle est censés de fournir un meilleur encadrement et de faciliter l'octroi des crédits aux exploitations agricoles, et par la même fournir un soutien technique adapté au secteur agricole.

Dans cette étude nous proposons de mettre en évidence les atouts qui favorisent le financement d'une part et les contraintes qui bloquent d'une part le développement agricole national et en particulier dans la wilaya de Batna.

### **Problématique de travail :**

La nécessité d'accroître la productivité agricole, de l'adapter aux exigences de l'économie de marché et d'améliorer le niveau de vie des producteurs agricoles exige d'introduire dans le secteur rural algérien des innovations technologiques éprouvées. Ces dernières ne peuvent se diffuser dans le système agricole qu'avec la mise en place d'un financement accru et diversifié répondant aux besoins des producteurs, car le plus souvent, leur seule capacité d'autofinancement ne suffit pas. Or, l'accès limité aux services financiers adéquats constitue l'une des contraintes majeures du développement agricole algérien. L'évaluation des progrès accomplis dans le renforcement institutionnel pour répondre aux besoins de crédit du petit exploitant a montré que les structures rurales chargées d'animer le marché financier agricole sont encore pour la plupart, récentes, inexpérimentées, inadéquates voire impuissantes face aux besoins financiers réels des producteurs.

En d'autres termes, l'objectif de financement massif des activités agricoles par les banques algériennes publiques et privées demeure encore loin d'être atteint. Cela constitue, à ne pas en douter, un idéal qu'il faudra atteindre à moyen terme ; le problème général étant ici la faible contribution de nos banques (hormis la BADR) au financement de l'agriculture. Deux problèmes spécifiques sous-tendent ce problème générique et méritent une analyse approfondie. Il s'agit, premièrement du problème du faible niveau d'utilisation des services financiers des banques par les producteurs agricoles compte tenu du caractère sélectif des conditions d'accès. En second lieu, se trouve le problème de la faible adéquation entre la gamme des services financiers offerts par les banques et les besoins spécifiques du financement de l'agriculture. Face à cette situation, une question fondamentale mérite d'être posée à savoir :



**« Comment adapter les services financiers offerts par les banques algériennes et particulièrement la BADR aux besoins spécifiques du financement agricole? En d'autres termes, dans quelles conditions les instruments financiers, dans leur diversité, pourront-ils répondre efficacement à l'ampleur et à la spécificité des besoins de financement de l'agriculture algérienne dans un contexte de libéralisation? ».**

En ce sens, une foule de questions heurte notre esprit. Nous essayerons de les organiser dans le questionnement qui s'impose le plus :

- Comment s'est fait l'évolution de la banque BADR depuis sa création ?
- Le financement de la banque BADR au secteur agricole privé ou étatique a-t-il permis le développement de l'agriculture et assuré l'autosuffisance alimentaire ?
- Quels sont les plans mise en place par le gouvernement pour assurer l'autosuffisance alimentaire et le développement de l'agriculture ?

### **Hypothèses :**

- Un accès facile et sans contraintes aux différents crédits du financement, permet aux agriculteurs de développer davantage le secteur agricole.
- La mise à niveau du secteur agricole et étroitement liée aux crédits alloués à ce secteur.
- Les stratégies de minimisation des risques mises en œuvre par les différentes règles prudentielles expliquent leur faible contribution au financement de l'agriculture;
- Le caractère très sélectif des conditions d'accès aux services financiers de La BADR explique le faible niveau de leur utilisation par les producteurs agricoles ;

- La non disponibilité de ressources financières à long terme au niveau de la BADR conduit à une inadéquation des services qu'elles offrent par rapport aux besoins de financement de l'agriculture.

**Intérêt du sujet :**

Le sujet à un intérêt particulier puisque il traite d'un problème important en Algérie qui est le développement de l'agriculture et du monde rural.

L'agriculture est l'un des secteurs stratégiques et fondamental en Algérie.

**Objectif de l'étude :**

- Avoir une estimation sur le terrain l'état d'avancement des projets financés.
- Vérifier si possible la concordance entre le financement et réalisations.
- Valoriser toutes les informations disponibles nécessaires à une évaluation des impacts des financements sur le développement agricole.
- Recommandations et perspectives à venir pour les financements.

**Méthodologie :**

La recherche s'est basée à la fois sur une méthodologie descriptive et analytique :

Descriptive dans le sens où nous avons réuni l'ensemble de la matière à savoir théoriques et statistiques qui décrit le phénomène le développement agricole et son déterminant le financement.

Par conséquent, du fait de la relation d'association qui existe entre le phénomène et son déterminant, nous opté pour la méthode de la recherche des traces en analysant le contenu et les registres statistiques des documents qui nous ont été remis ainsi que des entrevues directes avec les concernés.

**La structure du travail :**

Ce travail est composé de trois chapitres :

**Premier chapitre :**

- Etude de l'évolution de l'agriculture depuis la période coloniale jusqu'à ce jour.
- Etude des principales réformes qu'a connues l'agriculture après l'indépendance. Ainsi que la place qu'elle occupe dans l'économie nationale et les plans mis en place pour assurer son développement et l'autosuffisance alimentaire.

**Deuxième chapitre :**

- Etude du financement de l'agriculture et les différentes ressources du mode de financements.
- Etude du risque et les conséquences des différents crédits alloués au secteur agricole.
- Etude du fonctionnement de la BADR et de son rôle dans le secteur agricole.

**Troisième chapitre :**

- Etude de deux cas pratiques différents du financement par la BADR, fondée sur une analyse financière.
- Etude des critères de l'octroi des crédits alloués aux agriculteurs.

# *Chapitre 1 : Evolution et rôle de l'agriculture en Algérie*

**Introduction :**

L'Algérie reste l'un des pays du monde les plus importateurs de denrée alimentaire alors qu'il fut un temps où elle était parmi les pays exportateurs des produits agricole vers l'Europe pendant la période coloniale.

Après l'indépendance, le gouvernement a établi un plan d'action visant à assurer l'autosuffisance alimentaire et à équilibrer la balance agricole du pays d'où la mise en œuvre du plan national de développement agricole par le ministère de l'agriculture.

Ce chapitre est composé de deux sections :

**Section 1 :** Les modes d'organisation de l'agriculture

**Section 2 :** Place de l'agriculture dans l'économie nationale

## **Section 1 : Les modes d'organisation de l'agriculture**

### **1- La période ante-coloniale**

Le mode de production de cette période était collectiviste. Il domine quelques autres survivances de forme primitive, esclavagiste et féodale. L'organisation sociale était tribale fondée sur les principes communautaires.

L'Algérie précoloniale était caractérisée par une économie agricole orientée surtout vers la satisfaction des besoins sociaux. Cette agriculture était dépendante des conditions naturelles ; sa production et sa productivité étaient faibles ; mais elle exportait des produits agricoles dans le bassin méditerranéen. C'est pourquoi, la possession de la terre était fortement vive durant cette période justifiant la révolte des paysans<sup>1</sup>.

### **2- La période coloniale (1830-1962)**

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie est un pays mutilé par huit années de guerre (1954 – 1962). Ses structures économiques, sociales et spatiales portent la marque durable de 132 années de colonisation. L'impérialisme français a utilisé l'Algérie comme colonie d'exploitation et de peuplement.

La colonisation impliquait une mise en valeur des ressources locales (agricoles et minières) qui avait pour finalité, non pas un développement autonome de l'Algérie, mais la satisfaction des besoins de la métropole.

Quelle que soit la période envisagée, de 1830 à 1962, le secteur exportateur, dynamique, représente le secteur clé de l'accumulation du capital et par voie de conséquence est placée au service du marché mondial capitaliste<sup>2</sup>: « céréales, vins, agrumes, produits miniers solides et hydrocarbures ont constitué les spéculations

---

1- Abdelhamid Abdelaziz : Quelle Agriculture pour l'Algérie ?, l'office des publications universitaires, Alger, P20.

2- Abdellatif BENACHENHOU : « Formation du sous – développement en Algérie », pages 390 et 391, OPU, Alger, 1978.

coloniales exportées pour accroître directement ou indirectement la productivité du système mondial capitaliste ».

Entre 1959 et 1962, la structure de la production intérieure brute est dominée par l'agriculture et les services qui en constituent 70%<sup>1</sup>.

Dans le domaine de l'agriculture comme dans celui de l'industrie, la complémentarité de la France et de l'Algérie est la règle tant au niveau du marché des marchandises que du marché du travail. Ce système privilégie essentiellement une minorité de la population, ayant constitué la colonie de peuplement s'intégrant par une demande de luxe en diversification croissante à l'économie capitaliste dominante fatale à un artisanat local de plus en plus dominé. Par contre, la majeure partie de la population, tributaire de l'agriculture de subsistance ou des services (petits commerces surtout), tend à être marginalisée ; c'est la période où l'émigration vers la métropole s'accélère et devient considérable : le nombre d'Algériens employés en France passe de 93 068 à 194271 en l'espace d'une décennie (1950 – 1960) tandis que la part relative des ouvriers qualifiés au sein de la population émigrée reste la même (5%) en 1948 et durant la période 1958 – 1962.

Concernant les fondements explicatifs de l'exode rural que nous avons précédemment évoqué, il est utile de rappeler que le rythme s'est accéléré à partir de 1930 entraînant le départ massif des travailleurs des campagnes vers les villes ou à l'étranger.

Durant la présence française en Algérie (1830 1962), le secteur agricole est valorisé par le capital agraire colonial ; l'essentiel du produit est orienté (exporté) pour satisfaire les exigences économiques et les intérêts financiers de la métropole française<sup>2</sup>.

---

1- Mohamed Hocine BENISSAD : « L'économie algérienne contemporaine », page 11, PUF-Paris, 1980.

2- OUALIKENE Selim MA.CC, Les fondements explicatifs du mode d'organisation de l'économie nationale Algérienne à la veille de l'indépendance, Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, Revue Campus N°14, p17.

En 1962, l'Algérie hérite d'une situation socio-économique difficile. Moderne ou traditionnelle, l'agriculture stagne de même que la productivité, faute de motivation ou de moyens<sup>1</sup>.

### **3- L'autogestion agricole (1962 – 1967)**

Après l'indépendance, le secteur agricole devait contribuer avec efficacité au développement général du pays. Pour cela plusieurs réformes agricoles ont été mises en place pour atteindre cet objectif<sup>2</sup>.

Le secteur agricole s'est caractérisé de 1962 à 1967 par une dégradation des conditions de production, conséquence d'un héritage colonial largement connu, la période visant la transformation du monde rural et son intégration dans le développement économique et social du pays<sup>3</sup>.

L'Autogestion, la première politique agraire de l'Algérie indépendante, elle a été une création spontanée résultant d'initiatives prises au cours de l'été 1962 par les ouvriers restés dans les fermes après le départ des colons<sup>4</sup>.

Elle apparaît plus comme un acte d'affirmation de l'indépendance politique puisque l'opération n'a correspondu qu'à une tentative de reconstitution des structures agricoles productives telles qu'elles existaient vers 1960.

Les exploitations agricoles autogérées sont, donc, constituées de terres et d'autres moyens de production meubles et immeubles détenus autrefois par la population européenne. La gestion de ces exploitations agricoles autogérées était confiée par

---

1- idem, p18.

2- AOUARIB Samir, les assurances Agricoles, le financement et le développement de l'agriculture dans la wilaya d'Ouargla, mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en agronomie saharienne université d'Ouargla, p15, C:/Users/LKTechnologie/Downloads/aouaribe\_samir.pdf.

3- Kebaili S : les portées et les limites de la mise en valeur dans les régions sahariennes : cas de la région Ouargla, mémoire d'ingénieur, NFS/AS, Ouargla, p 92.

4- BENISSAD M.E : Economie de développement de l'Algérie, Office des Publications Universitaires, Alger, 1979, pp 38-50.



l'Etat à des collectivités de travailleurs à travers un droit de jouissance pour une durée illimitée<sup>1</sup>.

Le gouvernement n'a fait que consacrer cette prise de possession (décret de mars 1963), seule forme de sauvegarde de la production agricole. Par ailleurs, les difficultés techniques et administratives et l'incapacité à mettre en œuvre d'autres formes de gestion apparaissent comme une conjonction d'une option politique et de contraintes économiques et techniques.<sup>2</sup>

#### **4- La révolution agraire**

Dès 1971, la révolution agraire est mise en œuvre pour réorganiser le secteur privé, créer des coopératives de production et de services et insérer la petite paysannerie dans le processus de progrès économique et social. Les terres de la révolution agraire couvrent en 1978, 1,4 millions d'hectares ; le régime de propriété foncière se simplifie et se réduit à trois catégories<sup>3</sup> :

- a) l'autogestion, expression primitive et spontanée du socialisme algérien.
- b) la coopération, sous l'égide de l'Etat ;
- c) les petites et moyennes exploitations privées qui peuvent volontairement créer des coopératives d'exploitation en commun pour accéder plus aisément à l'assistance technique et financière de l'Etat ; sur les 8 millions d'hectares de terres agricoles utiles disponibles en Algérie, le secteur privé en contrôle 4,5 millions en 1979.

L'agriculture est loin de pouvoir réaliser l'objectif d'autosuffisance de l'Algérie en matière de céréales alors qu'il correspond à un impératif politique et économique (celui de la sécurité alimentaire). L'Algérie qui importe en moyenne 734 250

---

1- Chahrazed GUERRAD : La question du foncier agricole algérien entre discours et actions, Mémoire Présenté pour l'obtention du diplôme de MAGISTER, 2004, université de Constantine, p78, C:/Users/LKTechnologie/Downloads/Documents/GUE4263.pdf.

2- BENISSAD M.E: op.cit.

3- Abderrahmane Hersi : Les politiques agraires en Algérie : vers l'autonomie ou la dépendance ? CREA – 475 pages – 1980.

quintaux de blé tendre par an de 1951 à 1959, continue à en importer en moyenne 533 800 quintaux/an de 1961 à 1971 et 4 millions de quintaux/an en moyenne de 1972 à 1977, d'où une dépendance assez sévère. La dépendance en matière de blé dur, denrée de base pour la population, est encore plus grave : les importations de cette denrée passent de 550 600 quintaux en moyenne l'an en 1951 – 1959 à 1,9 millions de quintaux l'an en 1961 et à 10 millions de quintaux de 1972 à 1977 ; en 1978 les importations de blé s'élèvent à 23 millions de quintaux soit une facture alimentaire en blé estimée 1,3 milliard de dinars algériens<sup>1</sup>.

La mise en œuvre de la Révolution agraire relève de l'agencement de trois phases techniques qui se succèdent et se chevauchent, et dont les deux premières doivent être réalisées assez rapidement.

- **La première phase (juin 1972— juin 1973)** concerne la reprise et l'attribution des terres des collectivités publiques. Il s'agit — à l'exclusion des forêts — du domaine de l'état des terrains communaux, de la terre arch. dont disposent à titre collectif les tribus et qui consistent, le plus souvent en pacages<sup>2</sup> ;
- **La deuxième phase (mars 1973— juillet 1975)** vise essentiellement la nationalisation des terres des propriétaires absents, ainsi que la limitation des propriétés de grande et moyenne dimension, qu'elles soient exploitées en fermage ou métayage voire en faire-valoir direct ou en indivision ;
- **La troisième phase (juillet 1975—...)** a trait à la steppe constituée de terrains de parcours collectifs, qui recouvre plus de 10 % du territoire algérien. Cette phase a pour but d'endiguer le surpâturage, responsable de la dégradation des sols, par l'établissement de normes de densité, et d'améliorer

---

1- Abderrahmane Hersi : op.cit.

2- Philippe Adair : Mythes et réalités de la réforme agraire en Algérie, Bilan d'une décennie Études rurales, N°85, 1982, p 51.

l'élevage grâce à l'installation de bergeries en dur, de points d'eau... Elle s'attache également à réduire la concentration des troupeaux à 400 têtes<sup>1</sup>.

Les études ont montré qu'un ensemble de circonstances historiques, techniques, sociales, économiques et administratives ont empêché l'agriculture algérienne de bénéficier pleinement des transformations technologiques. Ainsi, une paysannerie historiquement dominée n'a pas su ou pu trouver les formes d'organisation et d'action indispensables pour intervenir dans les processus de décision. Ceux-ci concernaient notamment la définition des objectifs en matière de recherche agronomique, de formation agricole, d'allocation des moyens et de mise en œuvre des plans et programmes de développement agricole. Dès lors, une bureaucratie agricole de plus en plus nombreuse, imbue de sa formation, a voulu, sans succès, imposer un modèle de croissance agricole incompatible avec les aspirations de la paysannerie<sup>2</sup>.

D'autres travaux de recherche ont montré que la cause profonde des difficultés de l'intensification agricole est l'absence de mobilisation des travailleurs de la terre à la recherche d'un emploi dans les activités non agricoles<sup>3</sup>.

Ces stratégies familiales ont été encouragées par le contexte économique créateur d'emplois non agricoles en milieu rural. Le résultat a été un vieillissement de la population active agricole, la multiplication des emplois à temps partiel dans l'agriculture, l'affaiblissement des collectifs de travailleurs et l'échec de toute forme d'organisation collective et autonome de la paysannerie<sup>4</sup>.

---

1- Philippe Adair : op.cit.

2- Slimane BEDRANI : L'agriculture algérienne depuis 1966 : Etatisation ou Privatisation ?, OPU, Alger, 1981, p415.

3- OUALIKENE Selim MA.CC: op.cit, p 20.

4- Mohamed DAHMANI : op.cit.

## **5- La restructuration des domaines agricoles en 1982**

Le redimensionnement des domaines agricoles socialistes (DAS) a pour objet de dessiner des domaines agricoles de moindre taille facilement gérables. Selon le discours officiel la restructuration a pour objectif de restructurer les grands domaines, 48 agricoles socialistes en unités « humainement maîtrisables et économiquement rentables »<sup>1</sup>.

En 1975 une autonomie de gestion semblable à celle dont jouissent les coopérations de la révolution agraire est accordée aux domaines autogérés sanction de l'échec de la politique suivie antérieurement d'encadrement bureaucratique des domaines autogéré<sup>2</sup>.

En vue d'homogénéiser les différents secteurs de l'agriculture algérienne et d'améliorer les niveaux de performance, une première opération de restructuration fut lancée en 1980 dans le but d'uniformiser les modes d'appropriation, d'exploitation, de gestion des terres et exploitation agricoles au sien du secteur public<sup>3</sup>.

- **La réforme agraire de 1981** : c'est une réforme qui cherche à assainir la gestion des exploitations agricoles autogère en leur donnant plus d'autonomie et à les remembrer afin de les rendre plus homogènes et maîtrisables.

En 1982, il a été décidé de procéder dans le secteur public a une restructuration dont le but est de constituer à partir des exportations autogérés et celles de la révolution agraire existante, des exploitations économiquement viables, ainsi furent de nouvelle exploitation appelé domaine agricole sociale (D.S.A)

---

1- BENISSAD H : La réforme économique en Algérie ou l'indicible ajustement structurel Ed OPU, Alger, 1991, p159.

2- Mare Ecrement, indépendance politique et libération économique, Edition ENAP, OPU, Alger, 1986, p112.

3- Philippe Adair : op.cit.

En agriculture, cette période s'est traduite par la restructuration des entreprises agricoles en 1982, la loi portant à l'accession à la propriété foncière de 1983, puis une autre réforme en 1987<sup>1</sup>.

### **6- Les implications de la politique d'ajustement structurel sur le secteur agricole.**

L'impact de la politique d'ajustement structurel sur l'agriculture est difficile à mesurer du fait que l'agriculture, plus encore que les autres secteurs, est soumise à l'influence de facteurs exogènes indépendants de la politique économique et que le délai de réaction de la production agricole aux mesures d'incitation peut être long. Bien que les résultats observés en matière de croissance agricole ne soient pas purgés de l'influence exogène, ils permettent de ne pas rejeter l'hypothèse selon laquelle les politiques d'ajustement ont plutôt favorisé la croissance agricole.

En économie de marché, ceci peut être fait par un accroissement de la rentabilité (accroissement des prix relatifs de ces biens, ou augmentation de la productivité des facteurs de production).

Si les progrès de productivité qui interviennent directement dans l'agriculture sont évidemment favorables au développement agricole et à l'ajustement structurel, il peut en être aussi des progrès réalisés dans les autres secteurs. Il en est ainsi par exemple lorsque l'accroissement de productivité aboutit à une baisse des prix des biens achetés par les agriculteurs (intrants ou biens de consommation) ou encore lorsqu'il réduit les coûts de transformation ou de transport et commercialisation des produits agricoles exportés (ou plus généralement échangeables) et permet une meilleure rémunération des paysans pour un prix donné du produit à la frontière.

En Algérie la politique d'ajustement structurel s'est traduite par une levée des subventions des intrants agricoles et la libéralisation du marché extérieur. Les

---

1- Bouammar Boualem : Le développement agricole dans les régions sahariennes, mémoire de Doctorat, université de Ouargla, 2009, p51,

secteurs producteurs de facteurs de production agricole n'ont pas encore connu cette augmentation de la productivité qui devait se traduire par une baisse relative des prix des intrants. Toutefois, cette augmentation de la productivité ne peut se manifester qu'à long terme. Il est par conséquent difficile d'évaluer l'impact de la politique d'ajustement structurel sur le secteur agricole après quelques années de son application.

D'autres facteurs exogènes et indépendants de cette politique interfèrent avec cet impact et rendent plus complexe son estimation.

Pour diminuer le déficit sans augmenter les recettes, les pays qui appliquent une politique d'ajustement sont conduits à diminuer les dépenses publiques. Les différentes catégories de dépenses ont en fait été inégalement réduites. Le plus souvent, parce que c'était politiquement facile. Les dépenses rurales ont baissé plus que les dépenses urbaines, les dépenses de fonctionnement plus que les dépenses d'équipements et les dépenses d'investissement plus que les dépenses courantes. En somme, et pour le secteur d'activité qui nous intéresse, la consolidation des indicateurs macro-économiques n'a pas eu l'incidence recherchée sur la production agricole<sup>1</sup>.

---

1- idem : pp 51-52.

**Section 2 : Place de l'agriculture dans l'économie nationale****1- La situation de l'agriculture en Algérie****1-1 La population :**

En 2013, la population résidente totale a connu un accroissement naturel de 795 000 personnes, soit une régression de 14 000 par rapport à l'année précédente. Le taux d'accroissement naturel est passé ainsi de 2,16 à 2,07%<sup>1</sup>.

En Septembre 2013, la population Active du moment, a atteint 11 964 000 personnes (31,24%) de la population, soit un accroissement relatif de 4,7% par rapport à septembre 2012. La population active féminine a dépassé deux millions de femmes (2 275 000) formant ainsi 19% de l'ensemble de la population active<sup>2</sup> (tableau n°1).

**Tableau n° 1 :****Evolution de la population durant la période 2006 - 2013**

Désignation	2006	2010	2013
Population totale	33481000	35978000	38297000
Population active totale	10109645	9736000	11964000
Population active / population totale	30.2%	27.06%	31.24%

Source : Ministère de l'agriculture

Pour ce qui est de l'emploi, au cours des dix (10) dernières années, enregistre une courbe à la hausse, elle passe de 8868804 personnes en 2006 à 10788 milliers en 2013.

Concernant l'emploi agricole, il représente en moyenne 13.46% par apport à l'emploi total<sup>3</sup> (tableau n°2).

1 - ONS, données statistiques, n°658.

2 - Mounir Khaled Berrah : activité, emploi et chômage au 4ème trimestre 2013, [www.ons.dz](http://www.ons.dz) .

3 - ONS, données statistiques, N° 653.

**Tableau n°2 :**

**Evolution de la population durant la période 2006 - 2013**

Désignation	2006	2010	2013
Emploi total	8868804	9736000	10788000
Emploi agricole	1609633	1136000	1141000
Emploi agricole/ emploi total	18.15%	11.66%	10.58%

Source : Ministère de l'agriculture

**1-2 La valeur ajoutée :**

La valeur ajoutée globale en prix courants passe de 7332,3 milliards de DA en 2006 à 12128,6 milliards de DA en 2013, où le secteur des hydrocarbures représente 57% de la VA total<sup>1</sup>.

Quant à la valeur ajoutée agricole, celle-ci passe de 641,3 milliards de DA en 2006 à 1856,976 milliards de DA.

Ainsi, en moyen sur la période 2006 – 2013, la contribution du secteur agricole à la création de la richesse concrétisée par la valeur ajoutée agricole exprimée en dinars (DA) courants est estimée à :

- 10,61% de la valeur ajoutée globale créée dans le secteur productif.
- 8,285% de produit intérieur brut (PIB).

On remarque une contribution médiocre du secteur agricole dans le PIB<sup>2</sup> (tableau n°3).

---

1- Belgaid Lynda: la sauvegarde de la souveraineté nationale, université de Chlef, le (23-24) novembre 2014, p3.

2 - La Direction Technique Chargée de la Comptabilité Nationale, Collections Statistiques N° 176/2012, Série E : Statistiques Economiques N° 72.



Tableau n° 3 :

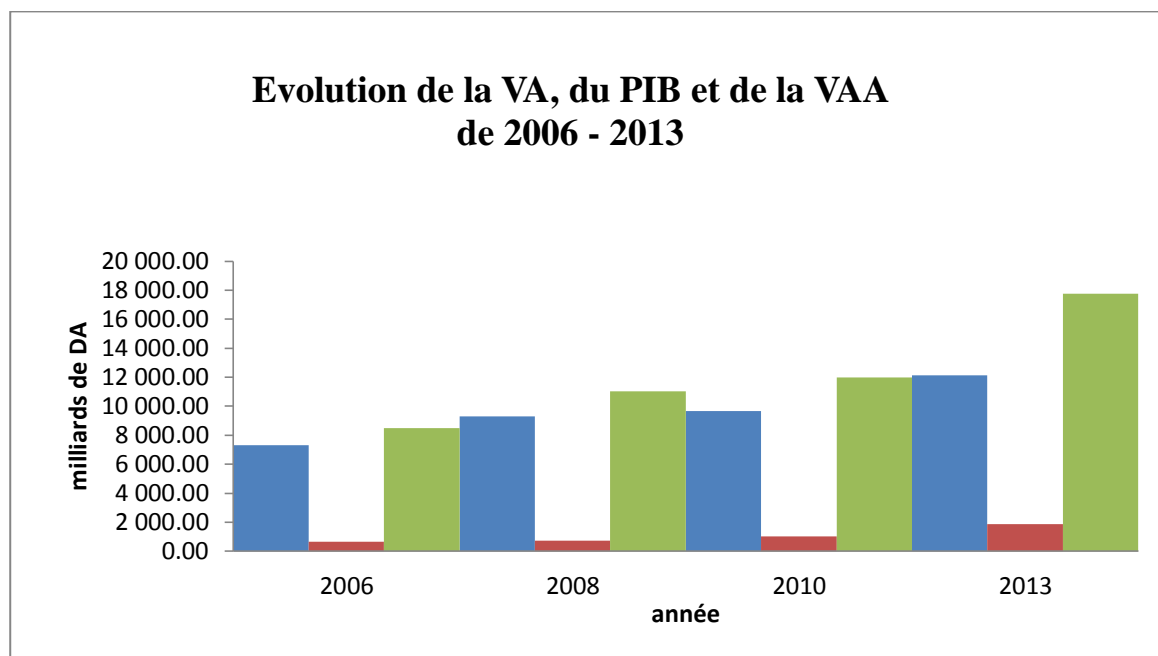
**Evolution de la valeur ajoutée et du Produit Intérieur Brut (PIB)  
de 2006 à 2013**

Unité : milliards de DA

Année	VA totale	VA agricole	VAA/ VA	PIB	VAA/ PIB (%)
2006	7 332.3	641.3	8.75%	8 501.6	7.54%
2008	9 315.0	727.4	7.8%	11 043.7	6.6%
2010	9 656.8	1 015.3	10.51%	11 991.6	8.5%
2013	12 128.6	1865.976	15.39%	17 771.2	10.5%
Moyenne (2006 à 2013)	9608.175	1060.244	10.61%	12327.025	8.285%

Source : ONS

Figure n° 1 :



### **1-3 La production agricole :**

Pour ce qui est de l'évolution du taux de croissance de production agricole, celui-ci s'est accru en moyenne durant la période (2006 - 2012) de près de 5% par an (tableau n°4).

**Tableau n° 4 :**

#### **Evolution du taux de croissance durant la période 2006-2012**

<b>Désignation</b>	<b>2006</b>	<b>2010</b>	<b>2012</b>
Taux de croissance de la production agricole	4.6%	4.9%	7.2%

Source : ONS

### **1-4 Le commerce agroalimentaire :**

#### **1-4-1 Exportation :**

Les résultats globaux en matière des réalisations du commerce extérieur de l'Algérie pour l'année 2014 ont enregistré une augmentation des exportations de produits agricoles qui ont atteint un niveau de 333667 milles de dollars US contre 346000 milles de dollars US en 2010 et 162922 milles de dollars US en 2010 et 162922 milles de dollars US en 2006<sup>1</sup>.

La moyenne annuelle des exportations de produits alimentaires relevée au cours de la période considérée est de 84,59% des exportations totales de produits agricoles et/ou destiné à l'agriculture.

On remarque une faible participation du secteur agricole dans l'exportation en général (tableau 5).

---

1 - Centre National de l'Informatique et des Statistiques, Statistiques du commerce extérieur d'Algérie (Période : Année 2014).

Tableau n° 5 :

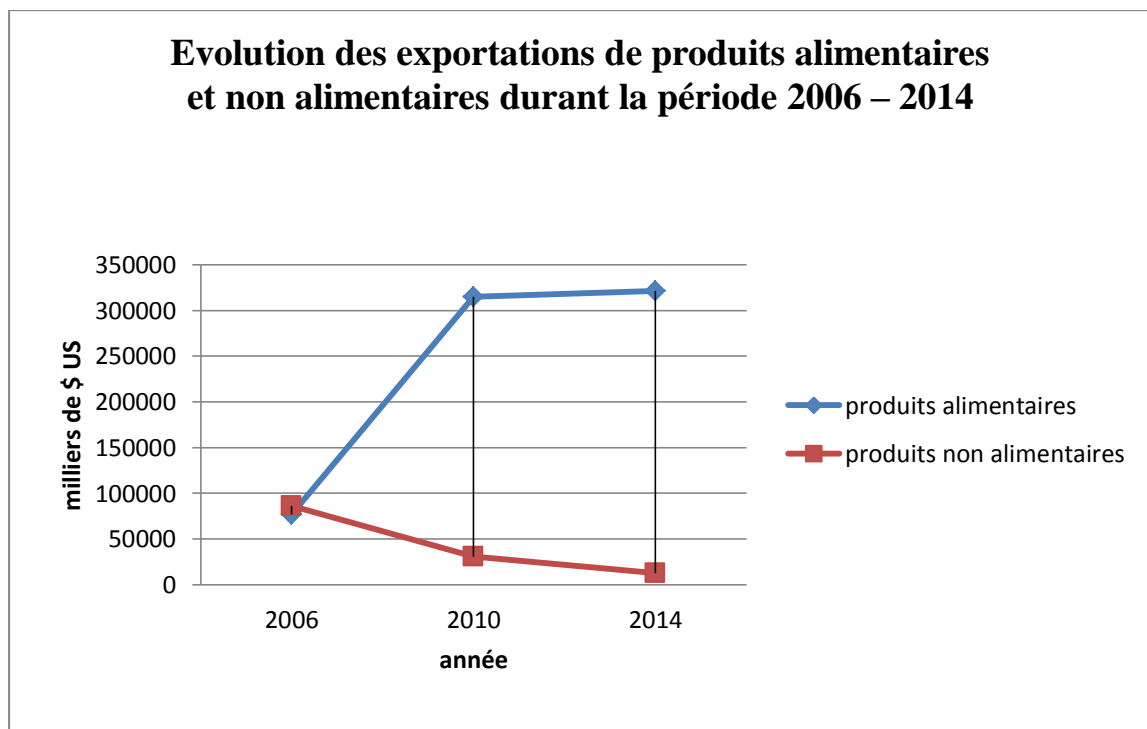
**Evolution des exportations durant la période  
de 2006 – 2014**

Unité : 1000 \$

Désignation	2006	2010	2014
Total général	50585619	57 053000	62956000
Dont produits agricoles	162922	346000	333667
1- Produits alimentaires	76708	315000	321076
2- Produits non alimentaires	86214	31000	12591
$\Sigma$ exportation agricole / total des exportations (%)	0.32%	0.61%	0.53%

Source : ministère de l'agriculture

Figure n° 2 :



**1-4-2 Les importations :**

Après avoir enregistré une chute en 2010, où enregistre une valeur de 12235 millions de dollars US, les importations de produits agricoles ont enregistré une augmentation, qui a atteint une valeur de 21292 millions de dollars US.

La moyenne enregistrée au cours de cette période est de 12719269000 dollars US.

En moyenne, les importations agricoles se situent autour de 31.77% par rapport au total des importations <sup>1</sup>(tableau n°6).

**Tableau n° 6 :**

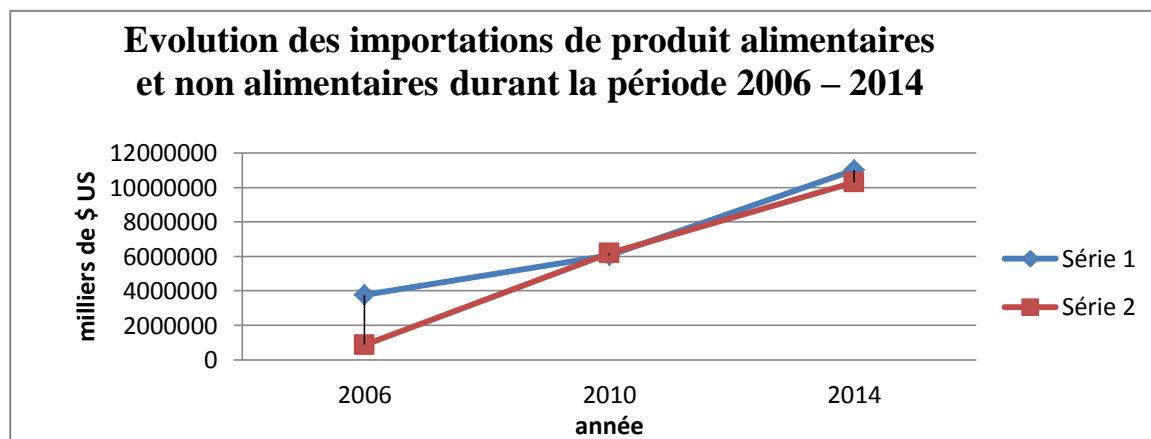
**Evolution des importations durant la période  
de 2006 – 2014**

Unité : 1000\$

Désignation	2006	2010	2014
Total général	21274345	40 473000	58330000
Dont produits agricoles	4630807	12235000	21292000
1- Produits alimentaires	3772457	6058000	11005000
2- Produits non alimentaires	858350	6177000	10287000
Σ importation agricole / total des importations (%)	21.77%	30.23%	36.50%

Source : ministère de l'agriculture

**Figure n° 3 :**



1- Direction Général des Douane, données statistiques, 2014.

## **2- Les nouvelles approches du développement agricole et rural**

Après la politique de la collectivisation et l'autogestion, des grands domaines agricoles issus de la colonisation dans les années 1960, et une intervention institutionnelle directe de l'état dans l'activité économique dans les années 1970, la décennie 1980 a été celle de transition vers l'économie de marché. La gestion directe de l'état a laissé place à la mise en œuvre d'instruments de régulation qui, globalement, n'ont pas induit d'effets significatif sur les productions agricoles stratégiques.

En 2000, le gouvernement a lancé un programme national de développement de l'agriculture (le PNDA) qui a pour objectif d'assurer le sécurité alimentaire du pays, de promouvoir les revenus et l'emploi dans les zones rural et de gérer, de façon durable, des ressources naturelles fragiles<sup>1</sup>. Ce programme a nécessité un budget colossal, sans précédent, de près de 40 millions de dinars, géré par le Fond National de Régulation et de Développement Agricoles (FNRDA)<sup>2</sup>.

Le ministère de l'agriculture a opté pour un Plan National de Développement Agricole (PNDA) ; ce plan vise particulièrement<sup>3</sup> :

- Le développement de la production et de la productivité des différentes filières (céréales, lait, viande rouge et blanche ...); ainsi que le développement adopté aux zones naturelles ;
- L'adaptation du système d'exploitation du sol dans les régions arides et semi-arides ;

---

1- Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples, source : Mission économique à Alger, Ministère français des affaires étrangères et européens, Ministère algérien de l'agriculture, Ministère français de l'agriculture et de la pêche, Ubifrance, revue : CIHEAM, MARS 2009, P2, [www.google.com](http://www.google.com).

2 - ( Doufene Hocine : La place réservée à la petite paysannerie par les pouvoirs publics en Algérie, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou), P4, [www.google.com](http://www.google.com).

3- Boulemche Saida : le financement bancaire de projet d'investissement agricole, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de post-graduation spécialisée en banque, ESC, 2000, P16.

- L'extension de la surface agricole utile (SAU) à travers la mise en valeur des terres par des ressources qui permettent en même temps la valorisation et la conservation des ressources naturelles, l'accroissement de l'investissement et de l'emploi au profit du secteur agricole.

D'après le projet de rapport sur la conjoncture économique et social du 1<sup>er</sup> semestre 2000 ; le PNDA s'est traduit sur le terrain par le lancement des programmes suivantes :

- Programme de mise en valeur par les concessions ;
- Programme de reconversion (adaptation des systèmes de production) ;
- Programme national de reboisement ;
- La grande mise en valeur dans le sud ;
- Le foncier agricole ; la démarche adaptée se propose de classier le mode d'exploitation des terres agricoles de domaine national par la mise en place d'un dispositif réglementaire adapté en vue d'une part la mise exploitation plus économique de ses terres qui représentent 2,6 millions d'ha dont une SAU totale de l'ordre de 8 millions d'ha, et d'autre part, d'une stabilisation des exploitations agricoles.

Pour assurer le développement de ce secteur il convient <sup>1</sup>:

- De définir et mettre en œuvre une politique de promotion de l'investissement dans le secteur agricole qui nécessite entre autre une modernisation et des financements appropriés ;
- L'établissement d'une relation stable entre les terres et celui qui l'exploite par la réforme des aspects fonciers de la législation en la matière ;
- De poursuivre l'effort d'augmentation des productions agricoles de base.

---

1- idem, PP 16-17.

La prise en conscience de la nécessité d'intensifier la lutte contre la pauvreté rurale à beaucoup progressé comme l'illustrent plusieurs tournants dans les interventions publiques, tels que la mise en œuvre du plan national de développement agricole et rural (PNDAR) en Algérie à partir de 2002<sup>1</sup>.

Le programme de la relance économique (2000-2004) s'est concrétisé par la mise en œuvre du plan national de développement agricole et rural financé par l'état à hauteur de 14 milliards de DA<sup>2</sup>.

En 2003, le Ministère Délégué en charge du Développement Rural est créé au sein du Ministère de l'Agriculture. Il travaille à l'élaboration d'une stratégie à l'horizon 2013, la stratégie nationale du développement agricole et rural, avec deux objectifs majeurs : d'une part la relance de l'économie agricole, avec la mise à niveau et la modernisation des exploitations agricoles, et d'une autre part la revitalisation et le développement de proximité des espaces ruraux tout en veillant à la préservation des ressources naturelles. Ces orientations stratégiques sont érigées en politique de Renouveau Rural par le président de la République en 2006. Celle-ci repose sur 4 axes<sup>3</sup> :

- L'amélioration et la diversification de revenus : création et développement des activités économiques ;
- La gestion durable des ressources naturelles : sols, eau, forêt, ressources fourrages,.....
- L'amélioration des conditions de vie des populations rurales : les villages, les ksours,....
- La mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels : histoire et culture.

---

1- CIHEAM « International Centre for Advanced Mediterranean Agronomic Studies », N°9 , Février 2013, Après le printemps arabe : pour les nouvelles publiques alimentaire, agricole et rurales en Algérie du Nord, P3, [www.google.com](http://www.google.com).

2- Abdelhamid Abdelaziz : op.cit, P 141.

3- Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples, Op.cit.

En 2005, les pouvoirs publics ont défini la nouvelle stratégie de Développement Rural Durable (SDRD), suivie en 2006 d'un Plan de Renouveau Rural (PRR) dont l'objectif principal est la valorisation des ressources locales par les acteurs locaux organisés<sup>1</sup>.

Depuis 2008 et suite à la crise alimentaire mondiale, qui s'est traduite par une augmentation brutale et importante des prix des matières premières, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) a redéfini sa politique agricole à travers la mise en place d'un programme portant sur le renouveau de l'économie agricole et rural<sup>2</sup>.

- Cette politique est synonyme :
  - D'un grand rectangle dans les méthodes d'encadrement technique, économique et organisationnel ;
  - D'une adaptation de cette dynamique de développement aux évolutions socio-économiques récentes tant a niveau national qu'au plan international.
- Parmi les nouvelles mesures prises dans la cadre de la relance de la filière céréales la réactivation du comité interprofessionnel des céréales, a constitué un acte fort de cette politique

La politique de renouveau de l'économie agricole vient s'ajouter à celle de Renouveau Rural et repose principalement sur<sup>3</sup> :

- La mise en place d'un environnement favorisant l'investissement et développement de la production agricole ;
- 10 programmes d'intensification de la production ;

Un système de régulation de production agricole de large consommation.

---

1- Doufene Hocine, Op.cit.

2 - réunion du comité interprofessionnel des céréales (CIC), « remontée de la filière céréales pour une meilleure sécurité alimentaire », 18 juin 2012, communication de Mr Kehal Nouredine DG de l'OAIC, [www.google.com](http://www.google.com).

3- Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples, Op.cit, P3.



La politique de renouveau de l'économie agricole et du renouveau rural a pour but : insuffler une nouvelle dynamique à la croissance agricole et au développement durable des territoires ruraux.

La politique de renouveau rural objectifs et outils :

- Promouvoir un développement économique du pays associant solidairement l'ensemble du monde rural sans exclusion et sans marginalisation.
- Gouvernance locale, développement durable, d'équité dans l'accès aux prestations de base, démocratie locale, décentralisation et de renforcement de la cohésion sociale.

Cette politique est mise en œuvre à travers 4 programmes fédérateurs :

- 1- Amélioration des conditions de vie des ruraux ;
- 2- Diversification des activités économiques en milieu rural ; amélioration des revenus ;
- 3- Protection et valorisation des ressources naturelles ;
- 4- Valorisation des patrimoines ruraux, matériels et immatériels.

Cohésion sociale et développement équilibré des territoires à travers :

- Une meilleure programmation des investissements, intégration et synergie entre les programmes de développement.

Une prise en compte des spécificités, des atouts, des handicaps et de la diversité des territoires<sup>1</sup>.

Les politiques publiques passées ont tout de même eu des résultats positifs : la croissance de la production agricole a été surprenante au cours de la décennie (2000 - 2010) (la VA agricole a augmenté à un rythme annuel moyen supérieur à 5%

---

1- FSP « l'ingénierie territoriale au service de l'attractivité, de la compétitivité et du développement durable des territoires », El-Aurassi, 4 mars 2009, [www.google.com](http://www.google.com).

en Algérie) et des progrès significatifs ont été faits pour la réduction de la pauvreté rural<sup>1</sup>.

Les axes stratégiques de mise en œuvre de la politique de renouveau agricole et rural (2010 – 2014) visent le renforcement de la sécurité alimentaire nationale.

Elle passe inévitablement par la recherche, à moyen terme, de changements et d'impacts significatifs sur les bases structurelles qui fondent l'état de sécurité alimentaire de la nation. L'amélioration de la sécurité alimentaire de l'Algérie induite par les effets conjugués<sup>2</sup> :

- d'une amélioration du taux de croissance de la production agricole moyenne
- de l'accroissement de la production nationale et l'amélioration de son intégration et de sa collecte
- du renforcement du développement durable et équilibré des territoires et l'amélioration des conditions de vies des populations rurales.
- de la relance durable de l'appareil industriel national et l'amélioration de l'intégration agro-industrielle.
- De la création de l'emploi.

### **3- La Sécurité Alimentaire en Algérie.**

Malgré les différents politiques agricoles nationales menés à partir des années 2000 tel que successivement : le Plan Nationale de Développement Agricole (PNDA), devenu par la suite le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), et cela après avoir intégré la dimension rurale matérialisé, par la mise en place de la Politique de Renouveau de l'Economie Agricole et Rural afin de sortir l'Algérie du sous-développement et de la dépendance alimentaire. L'Algérie reste jusqu'à ce jour tributaire à grande échelle des importations alimentaires (avec une balance commerciale agricole déficitaire à plus de 9 milliards de dollars US en 2013). Les différents causes qui ont menées le pays vers cette dépendance alimentaire sont principalement d'ordre politique et aussi d'ordre climatique (eau, pluviométrie...), de

---

1- CIHEAM « International Centre for Advanced Mediterranean Agronomic Studies », Op.cit.

2- La politique du renouveau agricole et rural en Algérie, MADR, novembre 2010.

www.google.com

la vulnérabilité des terrains agricoles (qualité et disponibilité des sols...) ainsi que la transformation du monde de consommation, de l'évolution de la démographie, ce qui génère un appauvrissement régulier et durable du marché national par les denrées alimentaires, chose qui place l'Algérie en situation de partenaire international faible et procédant un potentiel réduit en terme de négociation<sup>1</sup>.

### **3.1- Les facteurs vulnérables de l'insécurité alimentaire :**

Afin d'évaluer les vulnérabilités d'un pays, il est nécessaire de passer en revue les domaines les plus sensibles et les plus décisifs quant à sa solidité ou sa fragilité. La nature, les institutions ainsi que les domaines relevant de l'économie sont ainsi à considérer comme principalement des facteurs vulnérables de l'insécurité alimentaire.

#### **3-1-1 Les contraintes imposées par le territoire :**

L'Algérie est un pays semi-aride dont les conséquences sont :

- des terres agricoles limitées, soit seulement 8 millions d'hectares sur un total de 234 millions. Selon les experts, il y a 0,24 hectare de terre par tête d'habitant, alors qu'il en faudrait 0,60 au minimum pour pouvoir nourrir toute la population ;
- une désertification rampante ;
- une érosion continue.

Le caractère semi-aride du pays impose une répartition inégale de la population : une étroite bande du littoral surpeuplée qui regroupe 80 % de la population. Le reste se répartit entre les Hauts-Plateaux, le Sud et l'extrême Sud. Cette répartition pose d'énormes problèmes :

- en matière de rationalisation des infrastructures ;
- d'occupation rationnelle du territoire ;

---

1- Belgaid Lynda: op.cit, p1.

- de protection du territoire, notamment dans l'extrême sud du pays, sous-peuplé et jouxtant des zones instables<sup>1</sup>.

Des ressources hydriques limitées, une baisse relativement modérée de la pluviométrie aurait un effet très important sur les écoulements de surface et donc sur les conditions de remplissage des ouvrages hydrauliques : 15% de baisse de pluviométrie se traduirait par une baisse de 40% des écoulements de surface<sup>2</sup>.

L'Algérie n'est pas un pays agricole en mesure de nourrir la population. En outre, son territoire est fragile puisqu'il est soumis à une double dégradation provenant de l'avancée du désert et de l'érosion qui réduisent le potentiel des terres à vocation agricole. Il faut ajouter à cette donnée, les incertitudes que laissent planer les changements climatiques.

### **3-1-2 La dépendance au secteur des hydrocarbures et l'impact de l'environnement internationale :**

Portée par une demande intérieure vigoureuse, la croissance de l'Algérie est restée dynamique au cours de ces dernières années. Grâce aux recettes tirées des hydrocarbures, le gouvernement a pu mettre en place des plans d'investissement de grande ampleur et, pour répondre aux revendications sociales nées du printemps arabe, augmenter ses dépenses courantes. Cependant, la dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures est forte et se lit aussi bien dans la structure des finances publiques (la part des recettes fiscales tirées des hydrocarbures dans les recettes totales est de 70%), que dans celle de la valeur ajoutée (le secteur hydrocarbure représente 57% de la VA totale) et dans celle des exportations (gaz et pétrole constituent 98% des exportations totales)<sup>3</sup>.

---

1- MOUHOUBI Salah, « Les vulnérabilités, Cas de l'Algérie », édition ENAG, Alger, 2008, pp 83 -85.

2- ASSABA Mohamed. LABORDE Jean-Pierre. REZAK Salima, Revue scientifique et technique LJEE N°21 et 22. Spécial colloque CIREDD, 2013, p 18.

3- CASTILLO Jésus, OSMAN Yasmine, « Algérie : une croissance dynamique malgré la dépendance accrue aux hydrocarbures », flash économie, NATIXIS, 25 juillet 2013 – N° 555, p 12.

Cette dépendance a des répercussions négatives sur l'emploi, la balance des paiements et la balance commerciale. Ainsi, l'Algérie est l'un des pays les plus impactés par une évolution à la baisse des cours de l'énergie. Cette situation rend l'Algérie vulnérable car une variation sensible de ces derniers aura un impact important sur l'ensemble de l'économie algérienne. Cette vulnérabilité est accentuée par la faible diversification de l'économie algérienne notamment une contribution médiocre du secteur agricole dans le PIB<sup>1</sup>.

L'Algérie est d'une extrême sensibilité à l'environnement international. Il agit sur le rythme de son développement et aussi sur ses vulnérabilités en les aggravant encore davantage. En effet, le pays est d'une extrême vulnérabilité car sa croissance dépend presque exclusivement du cours du baril, des importations et des conditions météorologiques.

Cette sensibilité à l'environnement international est surtout le fait de quelques facteurs dus<sup>2</sup> :

- 1- **aux chocs pétroliers extérieurs** : Lorsque le prix du baril et de la monnaie de facturation, qu'est le dollar, a chuté en 1986, l'Algérie plongeait dans la crise la plus grave depuis son accession à la souveraineté nationale. Elle atteignit le fond lorsqu'elle fut mise en cessation de paiement en 1993, car les recettes pétrolières pouvaient tout juste assurer le paiement du service de la dette.
- 2- **à sa dépendance de l'extérieur** : L'Algérie est très dépendante de l'extérieur pour se nourrir, se soigner et faire fonctionner son économie. Le solde de sa balance commerciale dépend des fluctuations du dollar, monnaie de facturation des hydrocarbures qui représentent 98 % de ses revenus en devises. Cependant, l'Union européenne représente 60% des importations de l'Algérie. C'est la zone euro. Ainsi, l'Algérie vend en dollar à hauteur de 98% de ses exportations et achète, à hauteur de 60 % en euro. Or, ces dernières années, le dollar n'a fait que se déprécier par rapport à l'euro. Il y a une perte réelle pour l'Algérie qui

---

1- Lynda Belgaid : op.cit, p3.

2- MOUHOUBI Salah, 2009, Op.cit., p 171.

résulte du cours des changes des deux principales devises. Cette situation est due aussi à la vulnérabilité de l'Algérie qui n'a pas diversifié son économie.

### **3-1-3 Etat des industries agroalimentaires en Algérie:**

L'industrie agroalimentaire constitue un secteur important, à la fois par son poids en termes socioéconomiques et par ses effets d'entraînement. Elle constitue en fait la locomotive du développement agricole, rôle que l'industrie de transformation devra pouvoir assumer pleinement. Sa position au sein de l'économie nationale est contrastée entre la place qu'elle occupe et son apport au développement de la nation

Le secteur des industries agro-alimentaires occupe une place privilégiée dans le processus de structuration et de mise à niveau de l'économie.

Les entreprises agro-alimentaires doivent en effet entreprendre des efforts importants pour faire face aux multiples contraintes qui les caractérisent et répondre d'une manière efficace aux changements rapides de l'environnement national et international.

On peut considérer que les industries agro-alimentaires jouent présentement un rôle primordial dans le système alimentaire du pays mais ne participent que marginalement à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays, ne contribuent pas au développement du secteur agricole et ne s'inscrivent pas encore dans une stratégie de développement durable<sup>1</sup>.

### **3.2- La sécurité alimentaire en chiffre :**

#### **3-2-1 La dérive des importations, l'insécurité alimentaire et la dépendance externe :**

Les importations algériennes ne cessent de prendre de l'ampleur et par là, la facture alimentaire. Comme le montre le graphique n°2, cette dernière est passée de 2,415 milliards de dollars en 2000 à 9,580 milliards de dollars en 2013 soit une

---

1- Organisation des Nations-Unies Pour l'Alimentation et l'Agriculture, République Algérienne Démocratique et Populaire, « Cadre Programmation Par Pays Algérie (2013 – 2016) », décembre 2012, p 74.

augmentation de plus de 396%. Par produit, les deux premières places de produits alimentaires les plus importés sont le froment et le méteil (variétés de blé) et le lait (tableau n°02), d'autant plus que l'apport du secteur agricole au PIB total algérien<sup>1</sup> reste dérisoire et très volatile comme en témoigne le tableau n°03.

Les chiffres sont révélateurs, en 2013, l'Algérie a importé pour 54,85 milliards de dollars US et elle n'a exporté, des produits hors hydrocarbures que 2,16 milliards de dollars, un chiffre insignifiant comparant au 9,58 milliards de dollars US avec une augmentation de 6,18% par rapport à 2012. Cette situation est d'autant plus grave car les rentes pétrolière et gazière, principales sources de revenu pour l'Etat n'ont qu'une durée de vie limitée, les énergies fossiles étant rares et non renouvelables. Ce qui place l'Algérie dans une situation de grande vulnérabilité par rapport à l'évolution des cours des produits agricoles.

**Graphique n°04 : Evolution de la facture alimentaire algérienne en million d'US de 2000 à 2013**



Source : ONS

1- Lynda Belgaid : op.cit, pp 3-4.

**Tableau n°07 les principaux postes d'importation de produits alimentaires  
en milliard de dollars US**

	2009	2010	2011	Total	%
Céréales, farines et semoule	2,3	2	4,0	8,3	38,5
Lait et dérivés	0,9	1	1,5	3,4	15,6
Sucre et sucreries	0,6	0,7	1,2	2,5	11,1
Café et thé	0,3	0,2	0,3	0,8	3,9
Légumes secs	0,3	0,3	0,4	1	4,4
viandes	0,2	0,2	0,2	0,6	2,4
Autres	1,4	1,7	2,2	5,3	24,2
<b>Total</b>	<b>6,0</b>	<b>6,1</b>	<b>9,8</b>	<b>21,9</b>	<b>100,0</b>

Source : ONS

**Tableau n°08 : L'apport du secteur agricole au PIB algérien (2000 – 2013)**

Année	00	01	02	03	04	05	06	08	09	10	11	13
Apport de secteur de l'agriculture au PIB	8,4	9,7	9,3	9,7	8,4	6,9	7,6	8,5	8	7	12	7

Source : ONS

### 3-2-2 La balance commerciale agricole et le taux de couverture :

Les importations Algériennes ont augmenté de plus de 3% par rapport à l'année 2012, passant de 9,022 milliards de dollars US à 9,580 milliards de dollars US. Par ailleurs, les exportations des produits agricoles ont connu l'effet inverse.

Les résultats globaux obtenus en matière des réalisations des échanges extérieurs de l'Algérie pour la période de l'année 2013 font ressortir un déficit de la balance commerciale de 9,178 milliards de dollars US. Cette tendance s'explique simultanément par une hausse des exportations et des importations enregistrées durant la période citée.



Le taux de couverture des exportations par les importations est passé de 1,7% entre 2004 et 2008, 3% entre 2009 et 2011 pour atteindre les 3,5% en 2012 et les 4,20% en 2013. (Tableau n°4)

**Tableau n°09 : Quelques indicateurs du commerce extérieur de l'Algérie en millions de dollars US**

<b>Année</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Importation alimentaire	7716	5863	6058	9850	9022	9580
Exportation alimentaire	125	114	315	355	313	412
Solde de balance commerciale agricole (expo-imp)	-7591	-5749	-5743	-9495	-8709	-9178
Taux de couverture	1,62%	1,94%	5,2%	3,60%	3,50%	4,20%

Source : ONS

### **3.3- L'autosuffisance alimentaire :**

En Algérie, l'agriculture et la réduction de la dépendance alimentaire figurent officiellement au rang des priorités nationales. L'agriculture reste un problème lancinant, qui se traduit par des résultats mitigés comme l'atteste en particulier l'importance des terres en jachère. Les pouvoirs publics tentent inlassablement de résoudre les problèmes de ce secteur stratégique alors même que les questions de sécurité alimentaire et de dépendance vis-à-vis des importations se posent de manière croissante<sup>1</sup>.

La question de la sécurité alimentaire, est au cœur de toutes les politiques agricoles et agroalimentaires dans de nombreux pays en développement, à l'instar de l'Algérie qui s'en préoccupe tant le déficit alimentaire, la vulnérabilité, et la dépendance y sont structurels.

---

1- TAIEB EZZRAIMI Abdelkader, Colloque sur le thème de la Sécurité Alimentaire, Le 08 avril 2013, [www.google.com](http://www.google.com)

L'insuffisance de la production agricole algérienne, associée à une demande massive et croissante en produits agroalimentaires, induits par un changement progressif du modèle de consommation, font de l'Algérie, un pays structurellement importateur et donc fortement dépendant<sup>1</sup>.

**Conclusion :**

L'Algérie n'est aucunement à l'abri d'une crise alimentaire, mais toutes les études affirment que l'Algérie dispose de potentialités pour s'auto-satisfaire au plan alimentaire.

La sécurité alimentaire relevant de la souveraineté nationale, il est donc impératif que l'ensemble des acteurs du secteur se mobilisent de la façon la plus cohérente pour faire de l'agriculture un secteur central et stratégique de création de richesse en Algérie. Il est plus d'urgent de rechercher les voies et moyens de financement, capable d'amener l'Algérie à une forme d'indépendance alimentaire.

---

1- OMARI Cherif : « L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires » Trajectoire historique et perspectives, Revue Tiers Monde, 2012/2 n°210,  
file:///C:/Users/LKTechnologie/Downloads/Documents/revue\_25\_ans\_transformation.pdf.

*Chapitre 2 : La politique de  
financement de l'agriculture et  
du monde rural*

### **Introduction :**

Le financement agricole est considéré comme l'une des filières de l'agriculture économique, constitué par des bases et des règles des théorie particulières de l'offre et de la demande et de la manière de la distribution et de l'utilisation des ressources financières limitées pour répondre aux besoins de l'activité agricole et de son développement, pour l'amélioration de niveau de vie des agriculteurs, et le développement de leurs ressources, que ce soit des entreprises financières ou autres<sup>1</sup>. Le financement agricole offre des facilités aux agriculteurs pour assurer la continuité et la réussite dans leur travail<sup>2</sup>.

Ce chapitre est composé de trois sections :

**Section 1 :** Besoin, sources et risques de financement

**Section 2 :** Le financement bancaire de l'agriculture

**Section 3 :** La banque BADR au service du financement de l'agriculture

---

1- عبد الوهاب مطر الداھري، أسس و مبادئ الاقتصاد الزراعي، مطبعة بغداد، 1969، ص 211. -  
2- وليد حمدي باشا، دور السياسة الائتمانية في تمويل القطاع الفلاحي في الجزائر 2000/2010، رسالة ماجستير في العلوم الاقتصادية، جامعة باتنة، 2014، ص 35.

## Section 1 : Besoin, sources et risque de financement

### 1- Définition du financement agricole:

Le financement est l'un des facteurs très important dans le processus de production, il se caractérise par le flux des fonds entre l'établissement de financement (bailleurs de fonds) et l'activité du secteur bénéficiant d'un tel financement, et il se peut que l'objectif final soit l'investissement et l'expansion de quelque activités, soit le secteur et l'activité productif ou autre et il se peut que la vision de ce financement soit la gestion, le maintien du degré de production du secteur bénéficiaire. Ce financement généré généralement des effets économiques et sociaux, car il permet aux agriculteurs d'exploiter leurs terres et l'octroi des semences et des insecticides et équipements agricole<sup>1</sup>.

Les activités agricoles se singularisent des autres secteurs économiques sur plusieurs aspects. Les facteurs qui entravent le développement de services financiers accessibles à l'agriculture sont nombreux et bien identifiés.

La localisation des activités dans des zones enclavées caractérisé par une faible densité de population et le manque d'infrastructure. La dépendance aux conditions climatiques et la temporalité des cycles de production, la saisonnalité des revenus monétaires, la volatilité des prix des produits agricoles, des garanties peu fiables tant sur le plan juridique, économique, ...etc.

Ces spécificités des activités agricoles impliquent des financements adaptés tenant compte de la diversité des besoins en services financiers exprimés par des ménages agricoles ruraux aux profile varié<sup>2</sup>.

---

1 - Bounoua : problématique de financement de l'agriculture, actes de séminaire (le développement de l'agriculture Saharienne), 2002, [www.google.com](http://www.google.com).

2- Wampler B et Lapenu C : la micro-finance au service de l'agriculture familiale, résumé exécutif du séminaire international du 21-24 janvier 2001, Dakar Sénégal, 2002, [www.google.com](http://www.google.com).

Ainsi, le terme financement de l'agriculture est large et recouvre des domaines de nature différente<sup>1</sup> :

- Le financement de l'exploitation agricole.
- Le financement des organisations agricoles.
- Le financement de la commercialisation agricole.
- Le financement des services d'appui à l'agriculture.

## **2- les objectifs de financement agricole :**

Le prêt bancaire permet aux exploitations agricoles qui n'ont pas suffisamment de moyen d'autofinancement de :

- Soit augmenter leur production actuelle par des investissements ;
- Soit d'entreprendre de nouvelles productions surtout quand elles ne sont productives qu'après un certain nombre d'années ;
- Soit augmenter ou moderniser certains moyens de production existants ;
- Soit de donner une plus-value aux productions par les transformations ou le conditionnement ;
- Améliorer la possibilité de concurrence.

Les possibilités de crédit et de financement s'avèrent aujourd'hui un des facteurs déterminants pour la simulation et le développement de n'importe quel secteur d'une économie nationale, tous spécialement de l'agriculture qui a peu de moyen de financement<sup>2</sup>.

## **3- besoins en crédits et financement :**

Le financement des entreprises revêt une grande importance suite aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent (besoins d'investissements, besoin d'exploitation).

---

1- [www.Cerise-microfinance.org](http://www.Cerise-microfinance.org)

2 - C.PERCHE : gestion des entreprises agricoles, 1972, [www.google.com](http://www.google.com) .

### 3-1- Les besoins de financement liés à l'investissement :

A sa création l'entreprise doit se procurer un ensemble de biens destiné à rester dans la firme pour plusieurs années. Tout au long de son exercice, l'entreprise devant réaliser des investissements de nature variée correspondant à des objectifs multiples en vue d'assurer sa survie (par le renouvellement et l'adaptation de ses matériels) et son développement (par l'accroissement de ses installations).

« On appelle investissement, l'engagement d'un capital dans une opération laquelle on attend des gains futurs, étalés dans le temps »<sup>1</sup>. Il est également « le nerf » et « le muscle » en matière de développement et de croissance de l'entreprise.

Quel que soit sa taille, l'entreprise peut engager quatre types d'actions donnant lieu à des investissements<sup>2</sup> :

- Maintenir les capacités de production existantes en procédant à des investissements de remplacement (remplacement d'un matériel ancien, amorti, usé ou obsolète par un matériel neuf). Ces investissements sont très fréquents.
- Améliorer la productivité et pousser la modernisation et à l'innovation. Ce qu'on appelle les investissements d'expansion ou de capacité. Ils ont pour but d'accroître la capacité de la production ou de commercialisation des produits existants et de vendre des produits nouveaux (l'installation d'une capacité nouvelle ou additionnelle).
- Rationaliser la production : ce sont les investissements de rationalisation ou de productivité qui visent la compression de fabrication.
- Valoriser le capital humain, il s'agit des investissements humains et sociaux tels que les dépenses de formation, dépenses pour l'amélioration de conditions de travail.

---

1 - Mourgues N : le choix des investissements dans l'entreprise, éditions Economica, 1994, p15.

2 - Ginglinger E : gestion financière de l'entreprise, éditions Dalloz, 1991, 45.

### **3-2- les besoins de financement liés à l'exploitation :**

Toute entreprise quelle que soit son efficacité ou quelle que soit sa structure financière, peut se trouver confronté à un problème de trésorerie de façon conjoncturelle ou structurelle. Ce problème peut survenir car, à court terme, l'entreprise doit de manière permanente chercher à assurer le financement de son actif circulant (stock, crédits accordés aux clients, créances diverses).

On peut résumer les besoins de financements liés à l'exploitation comme suit<sup>1</sup> :

- Les stocks : pour assurer son fonctionnement normal, toute entreprise doit avoir un stock pour faire face soit à la demande de la clientèle (stock de produits finis), soit pour des fins de production (matière première). Mais la détention des stocks implique un cout pour l'entreprise ce qui rend ainsi nécessaire une gestion efficace et rationnelle de ces stocks afin de limiter les couts et donc minimiser les besoins de financements.
- Les besoins de trésorerie : l'entreprise doit faire face à des dépenses importantes tels que : les salaires, entretien de matériels, impôts et taxes, frais divers de gestion ...etc.

Le paiement de ces charges peut troubler le fonctionnement normal de l'activité de l'entreprise. Il s'avère donc que cette activité entraine la naissance des besoins de trésorerie qui dépendent des délais de paiement de décaissement des charges et d'encaissement des recettes<sup>2</sup>.

### **4- Les sources du financement agricole :**

Pour satisfaire les besoins de financement que l'entreprise exprime à chaque étape de sa vie, il existe une panoplie de ressources financières que le dirigeant de l'entreprise doit choisir en fonction du besoin exprimé ainsi que l'impact de chaque type de financement sur la rentabilité de la firme et d'autre incidents.

---

1- Rousselot P ; Vérdié J-F : la gestion de trésorerie, 2e édition Dunod, 1991, p 11 et 22.

2- Bancel F : les choix d'investissement, méthodes traditionnelles, édition Economica, 1995, p47.



Les sources de financement de l'entreprise peuvent être classées selon leur origine en deux principales catégories : internes (propriétés de l'entreprise) ou externe à l'entreprise.

#### **4-1- Le financement interne :**

Toutes les entreprises peuvent recourir à leurs moyens propres et à ceux de leurs associés pour financer partiellement ou totalement leurs besoins en équipement ou en fonds de roulement.

Dans une entreprise, les bénéfices après impôts sont utilisés de deux façons : une partie de ces bénéfices est distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes, l'autre partie est conservée par l'entreprise, reprise pour investir, c'est l'autofinancement.

##### **4-1-1 L'autofinancement :**

L'autofinancement est l'ensemble des ressources nouvelles engendrées par l'activité de l'entreprise et conservées durablement par celle-ci pour financer ses opérations à venir. Il est parfois appelé résultat brut ou profit brut.

E. Cohen propose la définition suivante : « l'autofinancement est le surplus monétaire dégagé par l'entreprise sur son activité propre et conservé par elle pour financer son développement futur »<sup>1</sup>.

J. Pierre définit l'autofinancement comme « la rétention de tout ou une partie des rémunérations annuelles des actionnaires en vue de couvrir les divers besoins de l'entreprise. Il s'agit donc d'un processus d'épargne réalisé au niveau de la société »<sup>2</sup>.

---

1- E.Cohen : gestion financière de l'entreprise et développement financier, édition EDICEF/AUPELF, 1991, p194.

2- Gillet R, Joberd J-P, Navatte P, Rambourg P : finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier, édition Dalloz, 1994, p143.

#### **4-2- Le financement externe :**

Dans un monde globalisé, où la concurrence est devenue très rude entre les entreprises, où les crédits clients sont nécessaires pour s'accaparer de nouvelles parts de marché, et où le développement des marchés financiers est extraordinaires, l'entreprise doit trouver des sources de financement pour son cycle d'exploitation et chercher à optimiser les couts liés à ces financements. L'insuffisance des capitaux propres se manifeste lors de la réalisation des évènements importants dans la vie de l'entreprise tels que des projets d'investissements ou reconstructions diverses. Le financement de ces opérations nécessite couramment un apport important de capitaux propres car d'une part les ressources d'autofinancement, si elles existent, ne leur permettent pas de faire face à leurs besoins financiers et d'autre part les associés sont incapables d'apporter les fonds nécessaire. L'appel extérieur, tel que le secteur bancaire, le marché financier et à d'autre moyens de financement, pour une augmentation des fonds propres apparait comme une fatalité à l'égard de l'insuffisance des sources internes de financement.

##### **4-2-1 Le financement externe direct (via le marché financier) :**

Pour répondre à ses besoins de financement, l'entreprise peut solliciter directement les agents à capacité de financement. Le lieu où s'effectue cette rencontre est le marché financier. Celui-ci constitue en effet, le moyen par lequel l'entreprise dispose des capitaux nécessaires lui permettant de couvrir ses besoins de financement.

##### **4-2-2 Le financement externe indirect (bancaire) :**

Le financement bancaire est un autre moyen de financement externe permettant d'atténuer les insuffisances des capitaux propres sur l'équilibre financier des entreprises. Selon sa maturité le crédit bancaire peut être accordé à court, moyen ou long terme<sup>1</sup>.

---

1- Berkal Safia : les relations banques/entreprises publiques (portées et limites), mémoire de magister en sciences économiques, université de TiziOuzou, 2012, pp (14-15), [www.google.com](http://www.google.com).

### **5- Les conditions favorables à une politique de financement agricole :**

Pour atteindre les objectifs, il y a lieu de suivre une politique claire qui vise l'amélioration de la production, et le suivi des crédits pour éviter tout débordement et utilisation des fonds hors domaine, et pour plus d'efficacité et de rigueur il est indispensable de procéder à la prise en considération des fondement ci-dessous<sup>1</sup> :

- Activer en matière de financement et à grand échelle.
- Réunir les conditions pour un développement durable au Sahara.
- Donner la priorité à l'agriculture au niveau des programmes d'investissement de l'état.
- Procéder aux études avec la prise en considération les spécificités de chaque région.
- La maîtrise de la technique de production et l'intégration de notre économie agricole dans le système et l'économie mondiale et particulièrement l'agriculture saharienne.
- L'adoption de la technologie dans ce domaine agricole.
- La gestion rational des services hydrauliques et la révision des relations banque/ exploitant.
- L'autosatisfaction et l'intégrité des domaines agricoles.
- L'encouragement des spécialistes.
- La flexibilité et fluidité des procédures d'encouragement des habitants des régions sud de pays.

### **6- Les risques associés à la mise en place du financement agricole :**

Un risque peut se définir comme étant « l'éventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur ». En raison de leurs activités, les banques font face à de

---

1- Bounoua :op.cit.

nombreuses sources de risque en plus de celle relative à l'insolvabilité de l'emprunteur.

Les risques qui sont extérieurs aux compétences en gestion de l'agriculteur comme le climat (sécheresse) et la santé (faible espérance de vie) sont soutenus par la banque. Étant donné que notre étude porte sur le financement agricole en Afrique de l'Ouest, nous ne nous centrerons que sur les risques les plus pertinents et sur ceux qui sont particuliers au secteur agricole, comme le risque agro-climatique<sup>1</sup>.

### **6-1- Le risque politique :**

Il peut être défini comme étant « le risque lié à une situation politique ou une décision du pouvoir politique: nationalisation sans indemnité suffisante, révolution, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire... ». Les banques opérant en Afrique de l'Ouest sont attentives à cette variable car ce type d'instabilité peut entraîner un effet domino sur le revenu des exploitants agricoles et, par conséquent, sur leur solvabilité. La prise en compte de ce risque est encore plus élevée pour l'octroi de crédit durant les périodes électorales<sup>2</sup>.

### **6-2- Les risques financiers :**

Ces risques sont relatifs à tout l'événement financier non reliés aux opérations de l'agriculteur. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer le risque de fluctuation du taux de change. Il traduit le fait qu'une baisse des cours de change peut entraîner une perte de valeur d'avoir libellés en devises étrangères. De même, la hausse des taux de change peut entraîner une hausse de valeur en monnaie nationale d'engagements libellés en devises étrangères<sup>3</sup>.

---

1- Définition d'UBS : [www.ubs.com](http://www.ubs.com).

2- [http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition\\_risquepolitique.html](http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition_risquepolitique.html).

3- [http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition\\_risque\\_de\\_change.html](http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition_risque_de_change.html).

## 6-2- Les risques majeurs :

Ils peuvent être définis comme étant « la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société» Comme cette définition nous l'indique, d'une part l'événement peut être causé par l'Homme ou être naturel; d'autre part, il implique des enjeux sur les plans économique, humain et environnemental. Les risques les plus fréquents dans le secteur agricole sont les suivants. Le risque de pandémie: il concerne davantage l'activité d'élevage. Il s'agit du risque que survienne une épidémie se propageant sur une grande surface géographique. Le risque climatique: il s'agit d'un risque non contrôlable relié aux conditions climatiques (mauvaise pluviométrie, températures extrêmes, invasion d'insectes), qui a un impact direct sur la production et donc sur la solvabilité de l'exploitant agricole<sup>1</sup>.

## 6-4- Le risque commercial :

Il s'agit d'un risque qui est relatif à l'incertitude concernant les prix des denrées, les conditions du marché, etc. Le marché dans le domaine agricole est imparfait en raison du manque d'infrastructures de communication et d'information. Étant donné que le processus de production agricole est long, il peut y avoir un écart plus ou moins important entre le prix de la denrée au moment où elle a été plantée et celui observé au moment où elle doit être vendue. Cette incertitude varie selon l'état de la demande et le niveau de production tant au niveau national qu'international<sup>2</sup>.

---

1-[http://www.prim.net/citoyen/definition\\_risque\\_majeur/definition.html](http://www.prim.net/citoyen/definition_risque_majeur/definition.html)

2- Jean Cordier avec la collaboration de Antoine Erhel, Alain Pindard et Frédéric Courleux J La gestion des risques en agriculture de la théorie à la mise en œuvre : éléments de réflexion pour l'action publique, Tiré – à – part NEE n°30, mars 2008, pp. 33-71.

## 7- Conséquences des risques :

Les risques affectent concrètement le comportement des acteurs économiques. En l'absence de mécanismes de réduction ou de cession du risque, permettant de maximiser leur bien-être, ils ont le choix entre deux attitudes<sup>1</sup> :

- Ils peuvent réduire leur activité afin de limiter leur prise de risque à un niveau acceptable par rapport aux capitaux propres de leurs entreprises. Dans ce cas, ils réalisent des choix sous-optimaux en matière de production et d'investissement, ce qui entraîne une perte d'efficacité économique ;
- Ils peuvent incorporer le coût technique du risque dans leurs coûts de production. Cela n'est possible, cependant, que s'ils disposent d'un certain pouvoir de marché leur permettant d'imposer une prime de risque à leurs clients. Dans ce cas, la hausse des marges qui en résulte fait baisser les prix en amont des filières et/ou entraîne une augmentation des prix payés par les consommateurs. Il y a alors perte de bien-être collectif. L'existence de mécanismes efficaces de gestion du risque conditionne donc à la fois la compétitivité des entreprises et le bien-être collectif.
- Le risque est composé de deux éléments, un événement aléatoire et une perte financière liée à certaines réalisations de l'événement.
- Il est donc utile de disposer d'outils et de techniques de gestion du risque, soit à titre individuel, soit à titre collectif.

---

1- Stéphane Bessay : Les enjeux du financement agricole en Afrique de l'ouest, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise administrative des affaires, école des sciences de gestion, université du Québec Montréal, novembre 2009. [www.google.com](http://www.google.com).

## Section 2 : Le financement bancaire de l'agriculture

### 1- Définition du crédit agricole :

C'est un prêt accordé par une banque à un client qui s'engage à rembourser les sommes prêtées aux échéances et à payer des intérêts pour rémunérer le service bancaire<sup>1</sup>.

Le crédit agricole est un moyen appréciable qui permet de rentabiliser davantage l'activité, augmenter la capacité de production et d'assurer la continuité de l'exploitation agricole<sup>2</sup>.

Ainsi, le crédit agricole peut être dynamique, efficace et devenir un élément essentiel de réalisation, de suivi de mesure et de contrôle, mais il peut être aussi un élément de freinage et de blocage, qui empêche le développement de la production et de la gestion.

Il va sans dire que tous les facteurs pouvant avoir une influence favorable sur la production agricole, le crédit est particulièrement efficace. En effet, faute de moyens de financement propres, l'agriculture doit recourir en crédit pour acquérir des moyens de production, les perfectionner, les réparer, voire pour moderniser son mode d'exploitation. L'utilité du recours en crédit n'a pas échappé à l'ex-puissance coloniale qui avait mis en place un système spécialement favorable aux colons et qui ne différait en rien du système en vigueur dans l'ex-métropole<sup>3</sup>.

C'est pourquoi il est indispensable que le crédit agricole soit lié à tous les problèmes posés par l'économie agricole, en générale et rural en particuliers<sup>4</sup>.

---

1- Clement J.M : la rousse agricole, France, 1984, P1208.

2- F. Bouyacoub: l'entreprise et le financement bancaire, édit Casbah, Alger, 2006, P213.

3 - Djilali Benamrane : Agriculture et développement en Algérie, Alger, 1980, P 84.

4- Boulemch Saida : op.cit, p 18.

## **2- les objectifs :**

Le prêt bancaire permet aux exploitations agricoles qui n'ont pas suffisamment de moyen d'autofinancement de :

- Soit augmenter leur production actuelle par des investissements ;
- Soit d'entreprendre de nouvelles productions surtout quand elles ne sont productives qu'après un certain nombre d'années ;
- Soit augmenter ou moderniser certains moyens de production existants ;
- Soit de donner une plus-value aux productions par les transformations ou le conditionnement ;
- Améliorer la possibilité de concurrence.

Les possibilités de crédit et de financement s'avèrent aujourd'hui un des facteurs déterminants pour la simulation et le développement de n'importe quel secteur d'une économie nationale, tous spécialement de l'agriculture qui a peu de moyen de financement<sup>1</sup>.

## **3- besoins en crédits et financement :**

Le financement des entreprises revêt une grande importance suite aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent (besoins d'investissements, besoin d'exploitation).

### **3-1- Les besoins de financement liés à l'investissement :**

A sa création l'entreprise doit se procurer un ensemble de biens destiné à rester dans la firme pour plusieurs années. Tout au long de son exercice, l'entreprise devant réaliser des investissements de nature variée correspondant à des objectifs multiples en vue d'assurer sa survie (par le renouvellement et l'adaptation de ses matériels) et son développement (par l'accroissement de ses installations).

---

1 - C.PERCHE : op.cit .



« On appelle investissement, l'engagement d'un capital dans une opération laquelle on attend des gains futurs, étalés dans le temps »<sup>1</sup>. Il est également « le nerf » et « le muscle » en matière de développement et de croissance de l'entreprise.

Quel que soit sa taille, l'entreprise peut engager quatre types d'actions donnant lieu à des investissements<sup>2</sup> :

- Maintenir les capacités de production existantes en procédant à des investissements de remplacement (remplacement d'un matériel ancien, amorti, usé ou obsolète par un matériel neuf). Ces investissements sont très fréquents.
- Améliorer la productivité et pousser la modernisation et à l'innovation. Ce qu'on appelle les investissements d'expansion ou de capacité. Ils ont pour but d'accroître la capacité de la production ou de commercialisation des produits existants et de vendre des produits nouveaux (l'installation d'une capacité nouvelle ou additionnelle).
- Rationaliser la production : ce sont les investissements de rationalisation ou de productivité qui visent la compression de fabrication.
- Valoriser le capital humain, il s'agit des investissements humains et sociaux tels que les dépenses de formation, dépenses pour l'amélioration de conditions de travail.

### **3-2- les besoins de financement liés à l'exploitation :**

Toute entreprise quelle que soit son efficacité ou quelle que soit sa structure financière, peut se trouver confronté à un problème de trésorerie de façon conjoncturelle ou structurelle. Ce problème peut survenir car, à court terme, l'entreprise doit de manière permanente chercher à assurer le financement de son actif circulant (stock, crédits accordés aux clients, créances diverses).

---

1 - Mourgues N : op.cit, p15.

2 - Ginglinger E :op.cit, 45.

On peut résumer les besoins de financements liés à l'exploitation comme suit<sup>1</sup> :

- Les stocks : pour assurer son fonctionnement normal, toute entreprise doit avoir un stock pour faire face soit à la demande de la clientèle (stock de produits finis), soit pour des fins de production (matière première). Mais la détention des stocks implique un coût pour l'entreprise ce qui rend ainsi nécessaire une gestion efficace et rationnelle de ces stocks afin de limiter les coûts et donc minimiser les besoins de financements.
- Les besoins de trésorerie : l'entreprise doit faire face à des dépenses importantes tels que : les salaires, entretien de matériels, impôts et taxes, frais divers de gestion ...etc.

Le paiement de ces charges peut troubler le fonctionnement normal de l'activité de l'entreprise. Il s'avère donc que cette activité entraîne la naissance des besoins de trésorerie qui dépendent des délais de paiement de décaissement des charges et d'encaissement des recettes<sup>2</sup>.

Enfin, sans ressources financières, l'entreprise ne produit pas, ne vend pas et donc ne peut survivre que si elle a réussi à mobiliser les ressources nécessaires au maintien de son cycle d'exploitation et au financement de ses investissements.

#### **4- les types de crédits agricoles :**

Le financement bancaire est un autre moyen de financement externe permettant d'atténuer les insuffisances des capitaux propres sur l'équilibre financier des entreprises. Selon sa maturité le crédit bancaire peut être accordé à court terme, moyen ou long terme.

---

1- Rousselot P, op.cit, p 11 et 22.

2- Bancel F : op.cit, p47.

#### **4-1- les crédits à court terme :**

Dans le cadre de son activité, une entreprise éprouve des besoins de trésorerie généralement très importants pour qu'elle puisse les assumer seule, qu'ils s'agissent de réaliser un investissement ou de financer des besoins liés à son activité courante (constitution de stocks de marchandises, octroi de délai de paiement à la clientèle...)<sup>1</sup>.

En agriculture, ce type de crédit finance un plan de production végétale et/ou animal<sup>2</sup>.

##### **4-1-1- Le crédit de campagne :**

Le crédit de campagne est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière. La raison fondamentale du besoin du crédit de campagne, c'est l'existence d'un cycle saisonnier. C'est un crédit d'exploitation par excellence de l'agriculture, il est aussi utile pour les entreprises qui, dans leurs activités, sont soumises à une distorsion entre leur production et la consommation. Autrement dit, l'entreprise sollicite un crédit de campagne se trouve dans l'un des deux cas suivants : soit elle supporte de très importants décaissements à l'entrée du cycle puis réalise des ventes échelonnées dans le temps, soit elle décaisse très progressivement puis vend d'un coup sur le marché ses produits en fermant le cycle. Mais quel que soit le cas de figure il lui faut disposer des concours nécessaires pour stocker entre le moment où elle achète ou fabrique et celui où elle vend.

Le plan de financement agricole, industriel ou commercial est un document qui permet au banquier de déterminer les risques. L'octroi de ce crédit n'est pas exempt de risque important pour le banquier qui le réservera en conséquence à des clients sûrs (ayant réussi les précédentes campagnes, avec structure financière équilibrée...). La banque s'assurera donc que de nombreuses conditions sont remplies avant

---

1- Michel Roux : master banque de détail, édition ESKA, 2010, p 272.

2- F. Bouyacoub : op.cit, p 233.

d'accorder ce type de crédit. Ainsi, le risque maximum que peut subir la banque est celui de l'échec d'une campagne qu'elle a financé.

Afin d'éviter de supporter seule ce risque, la banque peut exiger des engagements fermes : cautions personnelles de dirigeants, réserve de trésorerie conséquentes, apports éventuels en compte courant des actionnaires<sup>1</sup>.

#### **4-1-2- Le crédit d'embouche :**

Le crédit d'embouche est un crédit de campagne particulier. Il permet à une exploitation d'élevage d'acheter du bétail et de procéder à son engraissement pour sa revente.

Il se concrétise par la signature de billet à ordre souscrits par le bénéficiaire du crédit, billets qui peuvent être mobilisés sur le marché monétaire.

Le risque du crédit d'embouche tient à la durée de l'opération aux fluctuations des prix de la viande ainsi qu'aux possibilités de mortalité élevée, et qui est due aux maladies<sup>2</sup>.

#### **4-2- Les crédits à moyen et long terme :**

Appelés aussi les crédits d'investissement ils sont destinés à financer la partie haute du bilan de l'entreprise, il peut également s'agir, en agriculture au financement du cheptel et/ou plantation.

Le remboursement de ce crédit ne peut être assuré que par les bénéfices réalisés. Pour accorder ces crédits, la banque exige à l'entreprise de disposer d'un minimum de fonds propres.

---

1- chainel A : la banque et l'entreprise « les techniques actuelles de financement », édition la revue banque, 1989, p 101.

2- Boulemche Saida : op.cit, p 21.

#### **4-2-1 : Les crédits à moyen terme :**

Les crédits à moyen terme sont par définition des crédits dont la durée se situe environs entre deux et sept ans.

Ils sont généralement destinés à financer l'acquisition d'équipements légers, c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursements de ces crédits.

Les crédits à moyen terme comportent plus de risque d'immobilisation de perte que les crédits à court terme. Toutefois, le risque d'immobilisation est écarté lorsqu'il y a un engagement, de réescompte auprès de la banque centrale ou tout autre organisme mobilisateur. Mais ce risque peut réapparaître aux échéances si un ou plusieurs bénéficiaires de ces crédits sont défaillants et sollicitent soit la prorogation d'une échéance, soit même un aménagement de plusieurs échéances à venir. Dans ce cas, l'entente avec les organismes de mobilisation est difficile et l'immobilisation reste souvent à la charge du banquier.

#### **4-2-2 : Les crédits à long terme :**

Les crédits à long terme sont, par définition, des crédits dont la durée excède sept ans. Ils sont destinés généralement à financier des investissements lourds, c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement va au-delà de sept ans. Les crédits à long terme sont le plus souvent accordés par des organismes financiers spécialisés.

Au total, les risques de perte des crédits à moyen terme et long terme sont plus grands parce que pendant la durée du concours, les affaires de l'entrepreneur peuvent périlcliter pour une raison ou pour une autre. Aussi le banquier doit-il examiner attentivement le programme de remboursement et chercher des garanties adaptées<sup>1</sup>.

---

1- BouyacoubF :op.cit, p 252-253.

## 5- Les instrumentations :

### 5-1 : Financement du secteur agricole par la BNA :

Vue l'ordonnance n°66/175 du 13 juin 66, stipulant le création de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) et en même temps l'institution financière spécialisée dans le financement du secteur agricole, la BNA est considérée comme étant un instrument de planification financière relative au secteur agricole depuis 1967 et l'exploitation de tous les organismes liés au prêts agricole, à partir du 01/10/1968, les organismes de coopération pour le prêt agricole qui sont de 56 agences ont été insérées dans cette banque.

Les fonds des années de travail en matière d'analyse financière, la BNA a pu formuler un certain nombre d'observation et déterminer les carences qui sont comme suit<sup>1</sup> :

- Couverture des besoins du secteur agricole principalement par le trésor de la première banque bien que le trésor a recouru à l'assainissement non payé par la banque centrale d'Algérie à l'effet d'escompter les effets d'escompter commerciaux agricoles.
- La BNA peut répondre aux besoins du secteur agricole en rassemblant les réserves publiques du secteur industriel et commercial au lieu des réserves privées.
- Sur la base des analyses effectuées par la BNA au cours de la période s'étalant de 1970-1980, il a été décidé la fermeture des services de financement et de la mise en œuvre de principes d'orientation financière.
- Le trésor Public a également refusé de couvrir les prêts non payés par le secteur social.

---

1 - Gaouasse et Bouzouaouide, le financement du projet d'investissement agricole, 2002, p22.

- Dans ces conditions d'instabilité la banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) a été créé dans le cadre de la restructuration de la BNA.

### **5-2 : La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) :**

Depuis sa création, la BADR finance l'agriculture, tâche qui a incombé à la BNA jusqu'en 1982, elle s'est fixée le but de procurer aux agriculteurs les capitaux dont ils ont besoin pour se moderniser, s'équiper et s'agrandir, la BADR, de par ce financement, favorise ainsi la production agricole et contribue à améliorer les conditions de vie en milieu rural.

Pour mener à bien cette mission et apporter au secteur de l'agriculture son assistance technique sur le plan financier, l'institution a élargi son réseau d'agence passant ainsi en quelques années de 140 à 291 unités réparties à travers tout le territoire nationale.

Les modalités et conditions des crédits consentis par la BADR sont régies par des normes suffisamment souples et adaptées aux caractéristiques propres à l'agriculture. Les durées de crédits pour le financement des investissements varient entre 03 et 07 ans avec des différés d'amortissement qui peuvent atteindre jusqu'à 03 années.

Les conditions principales retenues pour la mise en place de ces crédits sont<sup>1</sup> :

- La rentabilité de projet.
- La solvabilité du promoteur.
- L'autofinancement qui ne peut être inférieur à 30% du cout globale du projet.
- L'accès à ce dispositif de financement se fait au niveau des subdivisions des services agricoles.

---

1- [www.BADR.dz](http://www.BADR.dz)

Les soutiens aux investissements retenus concernent :

- 20% pour les itinéraires techniques (intensification de la production).
- 80% pour la modernisation agricole dont<sup>1</sup> :
  - 20% en plantations nouvelles ou réhabilitation.
  - 50% en économiseurs d'eau.
  - 10% en valorisation des produits agricoles.

**Tableau n°10 : L'évolution des crédits d'investissement accordé et exploité selon la nature d'activité durant la période (2007-2009)**

**Unité : en millier DA**

Année	2007	2008	2009
<b>Crédits accordés</b>	33.739.173	33.734.036	33.725.842
<b>Crédits exploités</b>	18.400.793	19.966.578	20.013.668

Source : BADR, rapport d'activité 2007, 2008,2009.

### 5-3- La caisse nationale de mutualité agricole :

La Caisse de Mutualité Agricole est apparue au début du siècle passé. Elle était régie par les dispositions de la loi de 1901, portant sur les associations et les organisations professionnelles à caractères non commercial et à but non lucratif, et cela dans le but de se couvrir d'abord du risque de la grêle qui est survenue en calamité à cette époque-là<sup>2</sup>.

En plus de rôle de l'assurance économique agricole qui constitue, pour garantir les cultures contre les différents dégâts, la C.N.M.A a joué un rôle fondamental grâce à sa nouvelle vocation qui est l'octroi des crédits aux agriculteurs<sup>3</sup>.

1- Banque de l'agriculture et du développement rural, rapports d'activités agricoles : 2010.

2- Boulahia Latifa : Contribution des assurances agricoles au développement rural durable en Algérie, thèse de magister, université de Constantine, 2008, p9.

3- La Banque d'Agriculture et du Développement Rural : Revue bimestrielle d'information n°35 Juillet-Aout, Alger, 2003.



En 2000, les caisses de crédits de la mutualité agricole, grâce au FNDRA, ont assuré des crédits à presque 16000 agriculteurs bénéficiaires d'actions soutenues par ce fonds. Pour ce qui est des montants, les caisses se sont engagées pour 203 milliards de dinars à la fin décembre 2000 par rapport aux années antérieures<sup>1</sup>.

## **6- Le processus de prêt agricole :**

### **6-1- L'ouverture du dossier :**

Cette phase a pour objectif général de déterminer la recevabilité de la demande de prêt. En premier lieu, le chargé d'affaire a pour objectif d'identifier les besoins du demandeur lors d'un entretien ; cette identification est réalisée à partir de la description du projet dudit demandeur. Lors de cet entretien, le chargé d'affaires a également pour mission de recueillir des informations sur la situation financière personnelle du demandeur, sur les réalisations commerciales antérieures et actuelles, sur les états financiers de l'exploitation (de 3 ans à 5 ans) ainsi que sur les états financiers prévisionnels du projet afin d'évaluer par la suite la solvabilité du demandeur. De plus, le chargé d'affaires a pour mission d'évaluer si le montant est corrélé avec le but projeté.

### **6-2- Le traitement du dossier :**

Pour la banque, cette phase a pour objectif général d'apprécier à partir des informations collectées lors de la phase d'ouverture de dossier la rentabilité du demandeur ainsi que sa capacité à honorer son engagement de remboursement<sup>2</sup>.

Une fois le dossier constitué et relu, la banque procède à l'analyse du risque de la demande de prêt à partir des informations fournies par le demandeur et, le cas échéant, de celles qui ont été recueillies qu'elles soient internes et/ ou externes. Il s'agit d'une analyse financière (passé récent, présent et futur) et d'une analyse critique d'ensemble (situation commerciale, points forts, points faibles, moyens

---

1- I.N.R.A.A, Prospectives agricoles n°1 : Revue annuelle, Alger, 2001, pp (07-50).

2- Stéphane Bessay : op.cit, pp (42-43-44).

d'exploitation, investissements réalisés) portant sur le promoteur du projet. Il est à noter que pour les filiales de banques étrangères, l'analyse est faite (en partie ou en totalité) sur place ou transférée au siège dépendamment du montant réclamé. Enfin, lors du traitement du dossier le chargé d'affaires fait une visite des garanties.

### **6-3- La décision et les formalités administratives :**

Une fois le dossier traité, un comité de crédit donne sa décision. La décision est alors : soit le prêt est refusé, la banque explique alors sa position au demandeur ou soit le prêt est accepté ; dans le deuxième cas, cela peut être avec ou sans conditions. Dans le cas où le prêt est accepté sans conditions, la banque fait une proposition incluant une lettre d'engagement à l'emprunteur, le contrat de prêt est signé et les fonds sont transférés sur son compte. Dans le cas le plus fréquent où le prêt est accepté sous certaines conditions, le chargé d'affaire informe le demandeur des différentes conditions préalables à la signature du contrat. Si les conditions énoncées sont satisfaites, le contrat de prêt est signé et les fonds sont transférés sur le compte du client.

### **6-4- Le suivi du dossier :**

L'objectif général de cette phase est de s'assurer que le client utilise les fonds mis à sa disposition comme convenu. Il s'agit ainsi d'effectuer des visites de contrôle d'activité au moins une fois par an et d'examiner les comptes à recevoir du client ainsi que les autres actifs mis en garanties<sup>1</sup>.

### **6-5- Le remboursement :**

Dans le cas où le remboursement n'a pas été complètement réalisé, la banque met en route la procédure de recouvrement qui comporte trois étapes.

La phase de précontentieux consiste à informer le client et s'il y a lieu les cautions et les personnes garantes de la situation par téléphone et par l'envoi de lettre de

---

1 - Stéphane Bessay : op.cit, p44

rappel. Pendant la phase de procédure judiciaire, la banque envoie au client une lettre de mise en demeure. Finalement, une fois que le jugement est prononcé, les biens placés comme garanties sont alors saisis puis vendus<sup>1</sup>.

### **Section 3 : La banque BADR au service du financement de l'agriculture**

#### **1- Présentation de la BADR :**

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural est une institution financière nationale créée par décret n°82-106 le 13 mars 1982.

La BADR est une société par actions au capital social de 3.300.000.000 DA, chargée de fournir aux entreprises publiques économiques conseils et assistance dans l'utilisation et la gestion des moyens de paiement mis à leur disposition , et ce, dans le respect du secret bancaire.

En vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi des crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle les moyens de paiement et de gestion.

Depuis 1999, le capital social de la BADR a augmenté et atteint le seuil de 33.000.000.000 Dinars.

La BADR est une banque publique qui a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.

Constituée initialement de 140 agences cédées par la BNA, son réseau compte actuellement plus de 300 agences et 41 directions régionales et plus de 7000 cadres et employés activistes au sein des structures centrales, régionales et locales.

De par la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR est classée par le « BANKERS ALMANACH » (édition 2001) première banque au niveau

---

1 - Aouarib Samir :op.cit, p 54.

national, 13<sup>ème</sup> au niveau africain et 668<sup>ème</sup> au niveau mondial sur environ 4100 banques classées<sup>1</sup>.

Acteur bancaire important en Algérie, leader dans le développement du secteur agricole et rural et du financement du secteur agro-industriel, la banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) est un partenaire de premier rang dans le développement de l'économie nationale et du secteur de l'agriculture en particulier. Elle se trouve de facto le pivot du financement du secteur agricole et de l'accompagnement de la stratégie des pouvoirs publics en matière de développement de ce secteur et demeure la première banque de proximité du monde agricole et rural de par l'étendue de son réseau d'agences.

En outre, la BADR intervient également dans le financement du secteur de l'agriculture dans sa grande dimension. Nous citons, entre autres, le financement de la pêche et de l'aquaculture, le financement des entreprises (grande entreprise, PME, micro-entreprise) en rapport avec le secteur de l'agriculture.

Afin d'optimiser son service dans ses différents domaines d'intervention, la banque s'oriente vers une spécialisation de ses chargés de clientèle par portefeuille (particuliers, entreprises) en personnalisant la relation client-banque. L'objectif est de disposer d'une parfaite connaissance de chaque portefeuille afin de proposer une véritable expertise technique et par là répondre aux besoins exprimés. Particulièrement concernés, des secteurs tels que l'agriculture et l'agro-alimentaire qui requièrent des compétences spécifiques.

Cette organisation permet à la banque d'amuser pleinement son rôle de partenaire des opérateurs intervenant aussi bien dans le secteur agricole que de l'agro-industriel<sup>2</sup>.

---

1- [www.BADR.dz](http://www.BADR.dz)

2- [www.google.com](http://www.google.com)

## **2- Les missions de la BADR :**

- La BADR, banque public, a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.
- Elle propose une gamme complète de produits et services financiers et bancaires (collecte dépôts, octroi de différents types de crédit, opérations de commerce extérieur, mise à la disposition du client de plusieurs moyens de paiement...).
- Elle répond à une nécessité économique.
- Contribuer à la sécurité alimentaire du pays et relever le niveau de vie des populations rurales.
- La contribution au développement du secteur agricole, agro-alimentaire et de pêche.
- La banque contribue à la gestion des différents fonds de soutien et d'aide tendant au développement de l'agriculture, à la promotion du monde rural, ainsi qu'à celle des programmes spécifiques au sud et aux hauts plateaux.
- L'action de la BADR, dans le financement du développement, est orienté également vers la concrétisation des programmes soutenus par les pouvoirs public, notamment les crédits à l'emploi de jeunes entrant dans les secteurs stratégiques de la banque dans l'optique de création d'activité dans les zones rurales, les crédits à la construction de logements ruraux, et enfin les crédits aux professions libérales en zones rurales.
- Elle assure actuellement le financement de plus de 300 filières d'activité liées en amont et en aval à l'agriculture, aux industries agro-alimentaires et à la pêche.

## **3- La politique de financement des projets d'investissements adoptée par la BADR :**

L'objectif visé par cette politique est de favoriser l'insertion des filiales du secteur privé au processus de développement national notamment par <sup>1</sup> :

---

1- Boulemche Saida : op.cit, p49.

- L'élargissement de l'accès au crédit ;
- Une réorganisation de facilité financière vers une utilisation visant à une intensification du processus productif dans le but de l'accroissement de la production agricole ;
- Le renouvellement et le développement des moyens de production ;
- L'amélioration de l'exploitation des potentialités hydrauliques ;
- La création de nouveaux élevages et le développement de ceux déjà existants.

### **3-1- Crédits d'exploitations :**

Les crédits envisagés sont accessibles à tous les exploitants agricoles sans exception, ils sont destinés à toutes les spéculations végétales et animales.

Le financement couvre l'intégralité des changes d'approvisionnement de traction ainsi que la main d'œuvre d'appoint.

#### **3-1-1 Les conditions de la banque :**

- Durée de crédit : une campagne (minimum 6 mois / maximum 24 mois)
- Taux d'intérêt : 5.5%

#### **3-1-2-1 Garanties et réserves bloquantes :**

- Délégation d'assurance/ caution solidaire/ pouvoirs d'emprunter et d'aliéner pour les personnes morales/ cautionnement du fonds de commerce/ cautionnement du fonds de commerce étendu au matériel/ cautionnement du matériel roulant/ hypothèque.
- Toute autre sureté négociée avec le client<sup>1</sup>.

#### **3-1-2-2 Garanties et réserves non bloquantes :**

- Selon les particularités du dossier.

---

1- La banque l'agriculture et du développement rural, document interne.

### 3-2- Crédits à moyen terme :

Les actions finançables dans cette catégorie n'étendent aussi bien que des investissements de renouvellements que ceux de développement.

La nomenclature des moyens de production devant faire l'objet de financement est<sup>1</sup> :

- Le matériel agricole et d'élevage.
- Le matériel de transport (camion, camionnette,...).
- Serres.
- Animaux d'élevage (vaches laitières, brebis,...).
- Grosses réparations (matériels bâtiments ...).
- Curage, approvisionnement des puits.
- La mise en valeur des terres.

Un autofinancement maximum doit être systématiquement recherché par la banque, le financement bancaire doit prendre le relais de l'autofinancement.

#### 3-2-1 Conditions de la banque :

- Durée de crédit : de 3 à 7 ans.
- Taux d'intérêt : 5.25% bonifié comme suit : à la charge du client
  - 0 % les 5 premières années ;
  - 1% la 6<sup>ème</sup> et la 7<sup>ème</sup> année.

#### 3-2-2-1 Garanties et réserves bloquantes :

- Hypothèque légale grevant le droit réel immobilier résultant de la concession ainsi que l'engagement de l'hypothèque sur la construction à édifier sur le terrain concédé,
- Hypothèque légale de l'exploitation lorsqu'il s'agit de la propriété privée,

---

1 - Boulemche Saida : op.cit, p 50.

- Caution solidaire des associées, des coopérateurs ou des membres du groupement légalement constitué (pour les personnes morales),

### 3-2-2-2 Garanties et réserves non bloquantes :

- Nantissement des équipements,
- Gage du matériel roulant,
- Assurance multirisque avec subrogation au profit de la banque<sup>1</sup>.

### 3-3- Crédits à long terme :

Les actions finançables dans cette catégorie portent<sup>2</sup> :

- La petite hydraulique (creusage puits, construction de bassin d'irrigation et canaux d'irrigations...etc.),
- Les facteurs de productions (équipements, cheptel) sous réserve de la disponibilité de bâtiment de production,
- Les travaux d'amélioration foncière ; défoncement, drainage, conservation du sol,
- La création ou le renouvellement de plantation (arbres fruitiers,...),
- La mise en valeur des terres.

#### 3-3-1 Conditions de la banque :

- Durée de crédit : de 8 à 15 ans.
- Taux d'intérêt : 5.25% bonifié comme suit : à la charge du client
- 0 % les 5 premières années ;
- 1% la 6<sup>ème</sup> et la 7<sup>ème</sup> année ;
- 3% la 8<sup>ème</sup> et la 9<sup>ème</sup> année ;
- A partir de la 10<sup>ème</sup> année, intérêt non bonifié (5.25%).

---

1- La banque d'agriculture et du développement rural, document interne.

2- Boulemche Saida : op.cit.



### 3-3-2-1 Garanties et réserves bloquantes :

- Hypothèque légale grevant le droit réel immobilier résultant de la concession ainsi que l'engagement de l'hypothèque sur la construction à édifier sur le terrain concédé,
- Hypothèque légale de l'exploitation lorsqu'il s'agit de la propriété privée,
- Caution solidaire des associées, des coopérateurs ou des membres du groupement légalement constitué (pour les personnes morales),

### 3-3-2-2 Garanties et réserves non bloquantes :

- Nantissement des équipements,
- Gage du matériel roulant,
- Assurance multirisque avec subrogation au profit de la banque<sup>1</sup>.

## 4- Rôle de la BADR :

Dans sa stratégie de financement, la banque agit avec une stratégie sectorielle et globale et par filière également.

Elle finance tous les maillons de la chaîne d'une filière agricole. La mécanisation de l'agriculture est financée par le dispositif de leasing. Par ailleurs, le Fonds de garanties agricole est opérationnel, il constitue une véritable facilité d'accès au financement de la BADR.

En dehors de la banque, la banque finance la petite et la moyenne entreprise également, à travers le financement de l'investissement et de l'exploitation<sup>2</sup>.

La BADR confirme de jour en jour sa position de partenaire incontournable du développement de l'économie nationale, notamment dans le secteur agricole et le développement rural. De plus, la banque innove, non seulement dans le contenu, mais

---

1- La banque d'agriculture et du développement rural, document interne.

2 - [www.eldjazaircom.dz](http://www.eldjazaircom.dz)

par la diversification de sa gamme de produit et services et compte bien élever la barre en généralisant des NTIC<sup>1</sup>.

### **Conclusion :**

Le développement de l'agriculture a été l'une des priorités des pouvoirs publics durant les trois derniers programmes quinquennaux (2000-2014) qui ont consacré d'importantes enveloppes financières pour relancer la production et réduire la facture des importations.

La banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), s'est vu confier pour mission de base l'accompagnement du monde agricole, qu'il fallait développer et promouvoir, afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays et améliorer les conditions de vie de la population rural.

Aujourd'hui, elle met à profit cette importante expérience en matière de financement de l'agriculture et des entreprises agro-alimentaires.

Mais la question qui se pose, es ce que tous ses efforts consacré par l'état assure réellement un secteur important tel que l'agriculture ?

---

1 - NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) : regroupent les techniques principalement de l'informatique, de l'audiovisuel, des multimédias, d'internet et de communications qui permettent aux utilisateurs de communiquer, d'accéder aux sources d'informations, de stocker, de manipuler, de produire et de transmettre l'information sous toutes les formes.

***Chapitre 3 : Etude de cas  
pratique BADR***

**Introduction :**

Pour mettre en valeur les éléments développés dans les deux parties précédentes, une illustration par deux cas pratiques s'avère plus que nécessaire. Pour cela, nous avons choisi deux dossiers de crédit déjà traités au niveau de l'agence, concernant deux crédits d'investissement ETTAHADI, sur lesquels nous avons tenté de mener notre propre étude appliquant les techniques d'analyse financière et d'évaluation de projets.

Pour cela, et à travers ce dernier chapitre, nous tenterons d'enrichir nos informations, en suivant cette organisation :

- **Section 1** : Présentation de la structure d'accueil ;
- **Section 2** : Etude de cas d'un dossier de crédit de création d'une exploitation d'élevage ovins;
- **Section 3** : Etude de cas d'un dossier de crédit d'un projet de création d'un élevage de poules pondeuse

## Section 1 : Présentation de la structure d'accueil

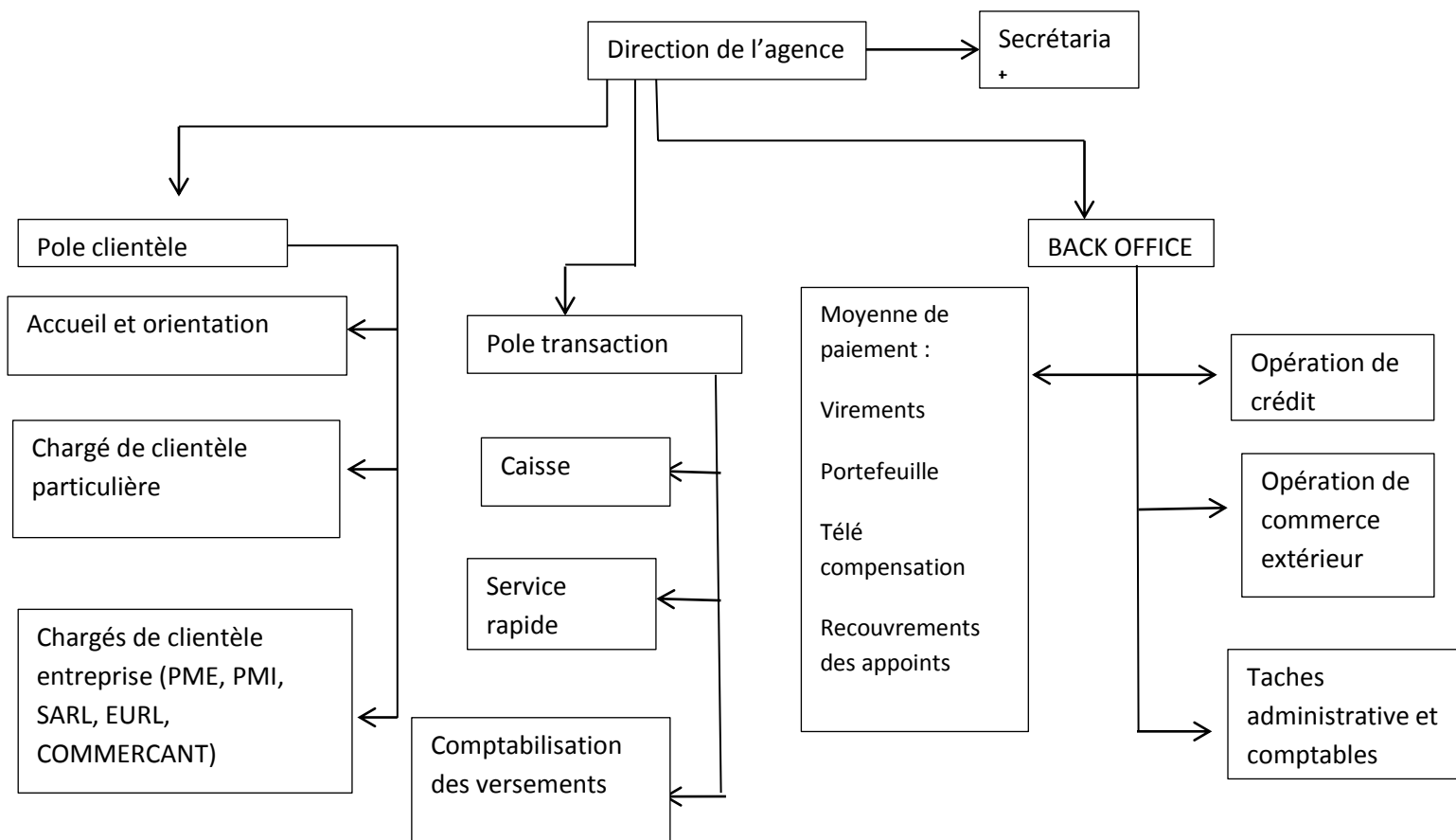
### 1- Présentation de l'agence « BADR 433 BATNA » :

Nous avons fait connaissance avec cette agence depuis notre premier stage de formation effectué là-bas, c'est l'une des premières agences de la BADR et qui ont été cédées par la BNA (Mars 1982).

Elle compte dans son effectif 22 employés, la plupart sont formés pour travailler dans différentes tâches. Ses employés sont compétants pour la mission dont ils sont chargés d'accomplir. Elle gère plus de 12000 comptes répartis comme suit : 1467comptes chèques, 3347 comptes livrets épargnent, 7674 comptes devises et 1285 comptes courants<sup>1</sup>.

### 2- Organigramme de l'agence BADR 433 :

Figure n°4 : Organigramme de l'agence 433



1- Document interne de la banque.

### 3- Organisation du service de crédit :

Le service crédit occupe une place privilégiée dans une agence bancaire car il constitue l'organe qui contribue le plus à la formation du produit de la banque, et l'agence en particulier.

Il est composé de compartiments étroitement liés, lesquels se partagent les tâches de la réception des demandes de la clientèle au suivi de l'utilisation des crédits, en passant par l'étude des dossiers.

L'organisation du service crédit est faite comme suit :

- **La cellule étude, analyse et suivi des engagements** : constituée de chargés de clientèle ainsi que des chargés d'étude, elle a pour mission de réceptionner et de vérifier les dossiers de crédit et apprécier la santé financière des entreprises et les différents risques. Aussi, elle gère et suit ces dossiers et assure le recouvrement des créances.
- **La cellule juridique** : elle est chargée de tous les problèmes d'ordre juridique et du suivi des règlements des opérations faisant l'objet du contentieux et du recouvrement des créances litigieuses et contentieuses<sup>1</sup>.

## **SECTION 2 : ETUDE DE CAS D'UN DOSSIER DE CREDIT DE CREATION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE D'ELEVAGE OVINS**

Le secteur de l'agriculture, de par sa fonction polyvalente, revêt une importance socio-économique certaine et joue un rôle dynamique dans le développement de l'activité économique en milieu rural.

Dans le but d'encourager les agriculteurs à participer aux programmes d'amélioration de leurs productions soit végétales ou animales, et de maintenir l'activité surtout en zone rurale afin de lutter contre le pauvreté et l'exode et dans la mesure de possible, à la préservation des ressources naturelles, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural octroie dans le cadre des programmes d'Investissement Agricoles des subventions, des crédits pour l'incitation à la production et au développement agricole par la nécessité de la mise en valeur de nouvelles terres dans ces régions.

Tous ces efforts établis par le pouvoirs publics c'est uniquement pour un but qui vise un objectif majeur à savoir l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays à travers la revitalisation et le développement des territoires ruraux par une utilisation rationnelle en garantissant la stabilisation et l'amélioration des conditions de vies des ménages ruraux et en valorisant les atouts du monde rural d'où une répercussion sur la diversification et l'augmentation des rendements en vue de résoudre le problème de la dépendance alimentaire.

La circulaire interministérielle n°108 relative à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage vient de renforcer ces programmes de développement pour aider les agriculteurs à augmenter leurs investissements, améliorer leur productions, valoriser et préserver les ressources naturelles, élaborer des programmes de création d'emplois répondant aux besoins des populations locales pour un développement autonome et durable dans un but d'une sécurisation alimentaire.

La présente étude de cas concerne une demande d'un crédit d'investissement pour la création d'une exploitation agricole d'élevage ovin sur une superficie de 9,97 HA.

Le montant global du concours sollicité s'élève à 3 466 800,00 DA.

### **Constitution du dossier de crédit :**

- Demande de crédit,
- Extrait de naissance,
- Facture pro-forma/ Devis,
- Situation fiscale,
- Cahier de charges validé et attestation de validation,
- Acte de propriété ou de concession,
- Etude technico-économique,
- Autorisation des services de l'hydraulique pour forage,
- Autorisation des services de l'environnement,
- Agréments sanitaires des bâtiments d'élevage délivrés par les services vétérinaire de l'Etat.

### **1- DONNEES GENERALES DU PROJET :**

#### **1.1- Identification de l'investisseur :**

Nom : Hamane

Prénom : Djamel

Né le 17/07/1950 à DJERMA Wilaya de BATNA

Fonction : Agriculteur

Statut juridique de l'exploitation ou raison social : Acte de Possession

Ressources hydriques disponibles : un forage de 42 ml avec un débit de 3l/s.

Equipement : équipé de pompe émergée.



## **1.2- Description du projet :**

### **1.2.1- Localisation de l'exploitation :**

L'exploitation est située à DJERMA, au lieu-dit AIN SEKHOUNA à environ 08 km de la commune de DJERMA et à 40 km du chef-lieu de la Wilaya de BATNA, elle s'étale sur une superficie totale de 9.97 ha, elle est limitée comme suit :

- Nord par : Exploitation Privé.
- Ouest par : Foret.
- Est par : station Météorologique de AIN SEKHOUNA.
- Sud par : Route National N°3 BATNA-CONSTANTINE.

### **1.2.2- Consistance du projet :**

Après une sortie sur terrain accompagné du promoteur, les actions relatives au projet d'investissement retenu en commun accord avec l'opérateur tout en prenant compte ses actions contenues dans l'attestation de validation de projet délivrée par l'ONTA de BATNA, se composent de :

- Acquisition d'un cheptel reproducteur de 100 têtes d'ovins dont 95 brebis et 05 béliers.

### **1.2.3- Occupation actuelle de la sole agricole :**

Le lieu-dit AIN SEKHOUNA fait partie de la commune de DJERMA, attaché géographiquement à la commune de AIN YAGOUT caractérisé par un relief plat, avec un sol de texture limono-argileuse, salée, de bonne aptitude pédologique, dominé par les plantes indicatrices de salinité telles que le TAMARIX, ATRIPLEX, et SUAEDA VERMICULA qui donne à la région une vocation pastorale par excellence.

La céréaliculture surtout l'orge est la culture la plus dominante dans l'exploitation, pratiquée d'une façon régulière donne de bonne rendements en irriguée avec le suivi de l'itinéraire technique de la culture.

#### 1.2.4- Les traditions agricoles de la zone d'étude :

La majorité de la population de la commune de DJERMA sont des éleveurs dont l'activité principale est d'élevage bovin et ovin, classée la première commune dans la production laitière, d'ailleurs c'est le bassin laitier de la wilaya de BATNA.

L'utilisation de la SAU met en évidence la dominance de la céréaliculture qui occupe une superficie de 2 300 ha, suivie par les cultures fourragères d'une superficie totale de 1 198 ha ceci s'explique par l'importance du cheptel existant dans la région.

En matière de production animale l'élevage bovins et ovins se présente en fort taux pratiqué d'une façon régulière reposé sur un système d'élevage en stabulation libre pour bovins et extensif pour ovins. Aussi, l'aviculture qui était insignifiante avec un taux de production très réduit, a commencé à s'intensifier et est devenue l'activité concurrente à l'élevage bovin et ovin.

#### 1.2.5- Nature des investissements à consentir :

Investissement	Nature des investissements
- Plantation et semis	/
- Elevage	- Acquisition d'un cheptel de reproducteur de 100 têtes d'ovins dont 95 brebis et 05 béliers
- Aménagement hydraulique	/
- Equipement de production	/
- Génie- civil	/

#### 1.2.6- Nature des produits escomptés par le projet :

Les produits escomptés par l'investissement consistent en :

- **La reproduction** : la production d'antennaises pleines en rythme de croisière (plus de 50 têtes /an).

- **Vente d'agneaux :** l'engraissement des agneaux nés à la ferme pour la production de la viande rouge en rythme de croisière avec une production totale moyenne annuelle de 100 têtes.
- **Sous-produit :**
  - La production de laine.
  - La production de fumier.

### 1.2.7- Effectif du personnel :

Ce projet permettant de recruter 02 ouvriers permanents (01 ouvrier au sein de la filière animale et un ouvrier dans la filière végétale) :

Emplois permanents	02
--------------------	----

### 1.2.8- Planning de réalisation projetée :

Dès l'octroi de la décision le projet sera réalisé dans un délai d'un (01) mois au maximum.

## 2- Faisabilité technique du projet :

### 2.1- Analyse des données climatiques :

#### 2.1.1- Températures :

La région se caractérise par une température moyenne annuelle de l'ordre de 15,41°C. Le mois le plus chaud est Juillet avec une température moyenne de 26,60°C alors que Janvier est le mois le plus froid avec 5,54°C.

#### 2.1.2- Précipitation :

- La moyenne annuelle des précipitations est de 336.96, ce qui est faible et insuffisant pour les cultures céréalières et arboricoles.
- Le mois le plus humide de l'année est le mois de Mars avec un taux moyen de précipitation maximum de 39.4 mm.

- On note que la saison humide s'étale de Mars à Mai correspondant à la saison printanière où les besoins en eaux sont maximums.
- La saison sèche s'étale de Juillet à Aout avec un minimum de 9,9 mm en Juillet, ce mois est considéré le plus chaud.

### **2.1.3 – Humidité relative :**

Le taux d'humidité relative maximale est enregistrée en hiver et minimale en été. La valeur maximale est de 74,13% en Janvier, et la valeur minimale est 39,65% en Juillet. La valeur moyenne annuelle est de 59,19%.

### **2.1.4 - Les vents :**

La vitesse du vent peut exercer un effet mécanique nocif sur la végétation à titre, la vitesse moyenne annuelle est de 3.41 m/s. la maximale est observée durant le mois d'Avril avec 3.99 m/s et le minimale au mois de Janvier avec 2.78 m/s.

## **2.2 – Ressources en sol et en eau :**

Sur le terrain on rencontre des sols homogènes de textures limino-argileuses, caractérisés par des profils profonds à structure grumeleuse, friable, avec dominance d'un couvert végétal existant et les besoins du projet.

L'exploitation possède un forage de 42 ml avec un débit de 3l/l d'une qualité physico-chimique excellente, couvre largement les besoins hydriques de la production végétale existante et les besoins du projet qui fait l'objet de cette étude.

## **2.3 – L'approche environnementale et durabilité :**

Le projet s'inscrit dans le cadre du développement de la production animale, vue l'importance de cette activité dans la région, le secteur de l'élevage ovin, de par sa fonction polyvalente, revêt une importance socio-économique certaine et joue un rôle dynamique dans le développement de l'activité économique en milieu rural.

Mais dans ces zones, peu d'intérêt est réservé à la protection des ressources naturelles. Il en résulte une pression accrue sur le milieu et une surexploitation des ressources végétales naturelles notamment au niveau des parcours, ce qui augmente les risques d'érosion et de désertification ; ce qui consiste à planter des arbustes ainsi qu'un matériel végétal approprié à l'élevage à fin de réduire les phénomènes d'érosifs.

La réalisation de ce projet générera des emplois supplémentaires au sein de l'exploitation (01 emploi permanents) et d'autres emplois temporaires utilisée dans la valorisation de la main d'œuvre familiale dans les processus de production et de transformation des sous-produits (fabrication de KACHABIA-BERNOUSS).

### **3- Actions d'aménagement :**

#### **3.1 – Détail des actions d'aménagement :**

Les actions relatives à cet investissement consistent :

- L'acquisition d'un cheptel composé de 100 têtes d'ovins dont 95 têtes de brebis et 05 béliers, de races locales (de préférence Race Ouled Djalal), de même âge, vaccinés et menu de certificats de vaccination.

#### **4- Hygiène :**

La prévention est une règle prioritaire pour la santé du troupeau. L'ensemble des facteurs liés aux pratiques d'élevage, d'alimentation, de logement interagissent.

- En dehors des vaccinations, des traitements antiparasitaires et des plans obligatoires, le nombre maximal de traitements allopathiques autorisés est de :  
Pour les brebis et chèvres : 3 traitements/ an  
Pour les agneaux, chevreaux et animaux de moins d'un an : 1 traitement sur leur cycle de vie.
- Contre l'enter toxémie (pour les brebis pleines au dernier mois de gestation et pour les agneaux à leur deuxième semaine d'âge.

### 5- Evaluation financière du projet :

L'investissement du projet est établi en fonction des factures pro-forma et devis des différents fournisseurs selon les prix du marché.

#### 5-1 Les investissements en matière d'équipement, bâtiments, aménagement, matériels agricoles :

Désignation	QTE	Prix en HT	Prix TTC
- Acquisition d'un cheptel de 100 têtes d'ovins	100	3 600 000.00	3 852 000.00
			3 852 000.00

Source : document interne de l'agence

#### 5.2- Charges d'exploitation :

Les charges opérationnelles : il s'agit de toutes les dépenses engagées pour l'élaboration directe de la production, elles comprennent, les charges de la conduite des cultures végétale et des élevages animale, à savoir les travaux culturaux, les ingrédients, les frais vétérinaires, les frais d'assurances, électricité et gaz et les différentes actions du vide sanitaires établi entre chaque bande.

Les charges de structure ou non proportionnelles : elles comprennent les personnels (salaires, assurances, charges sociales), frais de services extérieurs (assurance, impôts et frais de gestion...), dotations aux amortissements (provisions relatives à l'usure des éléments d'actifs tels que matériel et bâtiments...).

##### 5-2-1 Charges sur production animale :

Désignation	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Nbre de brebis	100	116	122	129	134
Aliments en vert foin fourrager (2 kg+1kg/ jour/ 6 mois	565500,00	655980,00	689910,00	729495,00	757770,00
Aliments concentré	90000,00	104400,00	109800,00	116100,00	120600,00
Frais vétérinaire	40000,00	46400,00	48800,00	51600,00	53600,00
Eau	7250,00	8410,00	8845,00	9352,50	9715,00
Electricité	18000,00	20880,00	21960,00	23220,00	24120,00
Total	720750,00	836070,00	879315,00	929767,50	965805,00

Source : document interne de l'agence

**5-2-2 Les charges d'exploitation sur la production végétale (luzerne+ orge) :**

<b>Production</b>	<b>Luzerne</b>				
<b>Année</b>	<b>Exo 1</b>	<b>Exo 2</b>	<b>Exo 3</b>	<b>Exo 4</b>	<b>Exo 5</b>
<b>Surface en ha</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Travaux culturaux (labour profond + croissage+ recroissage+ semis)	12600,00	12600,00	12600,00	12600,00	12600,00
Engrais /ha (fumier)	84000,00	84000,00	84000,00	84000,00	84000,00
Engrais /ha (urée)	4600,00	4600,00	4600,00	4600,00	4600,00
Produits phytosanitaires et des h /ha	1500,00	1500,00	1500,00	1500,00	1500,00
Semences /ha	65000,00	00,00	00,00	00,00	00,00
Travaux entreprise (taille et entretien)	3000,00	3000,00	3000,00	3000,00	3000,00
Fauchage et bottelage	14000,00	14000,00	14000,00	14000,00	14000,00
Irrigation	4500,00	4500,00	4500,00	4500,00	4500,00
Divers/ ha	2400,00	2400,00	2400,00	2400,00	2400,00
<b>Total des charges/ ha</b>	<b>191600,00</b>	<b>12600,00</b>	<b>12600,00</b>	<b>12600,00</b>	<b>12600,00</b>
<b>Total des charges/ culture</b>	<b>383200,00</b>	<b>253200,00</b>	<b>253200,00</b>	<b>253200,00</b>	<b>253200,00</b>

<b>Production</b>	<b>Orge</b>				
<b>Année</b>	<b>Exo 1</b>	<b>Exo 2</b>	<b>Exo 3</b>	<b>Exo 4</b>	<b>Exo 5</b>
<b>Surface en ha</b>	<b>7</b>	<b>JACHRE</b>	<b>7</b>	<b>JARCHE</b>	<b>7</b>
Travaux culturaux (labour profond + croissage+ recroissage+ semis)	12600,00		12600,00		12600,00
Engrais /ha (fumier)	9200,00		9200,00		9200,00
Engrais /ha (urée)	4600,00		4600,00		4600,00
Produits phytosanitaires et des h /ha	600,00		600,00		600,00
Semences /ha	2500,00		2500,00		2500,00
Travaux entreprise (taille et entretien)	00,00		00,00		00,00
Fauchage et bottelage	5250,00		5250,00		5250,00
Irrigation	9200,00		9200,00		9200,00
Divers/ ha	3000,00		3000,00		3000,00
<b>Total des charges/ ha</b>	<b>46950,00</b>		<b>46950,00</b>		<b>46950,00</b>
<b>Total des charges/ culture</b>	<b>328650,00</b>		<b>328650,00</b>		<b>328650,00</b>

Source : document interne de l'agence

**Total des charges végétales (Orge+ Luzerne) :**

Désignation	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Orge + Luzerne	711850,00	253200,00	581850,00	253200,00	581850,00

**5-2-3 Autres charges liées à l'exploitation :**

- **Frais de personnel (y compris charges sociales) : 02 ouvriers permanents à 30000,00 DA/ Mois**

Rubriques	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Salaires moyens	720000,00	720000,00	720000,00	720000,00	720000,00
Cotisations sociales	187200,00	187200,00	187200,00	187200,00	187200,00
<b>Total</b>	<b>907200,00</b>	<b>907200,00</b>	<b>907200,00</b>	<b>907200,00</b>	<b>907200,00</b>

- **Impôts et taxes :**

Rubriques	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
T.A.P	/	/	/	/	/

- **Frais financiers :**

Rubriques	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Intérêts bancaires	/	/	/	/	/

- **Frais divers :**

Rubriques	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Frais d'assurance	292900,00	322190,00	354409,00	389850,00	428835,00
<b>Total</b>	<b>292900,00</b>	<b>322190,00</b>	<b>354409,00</b>	<b>389850,00</b>	<b>428835,00</b>

**Tableau récapitulatif des charges total d'exploitation :**

Désignation	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Matières et fournitures	1392600,00	1042870,00	1412365,00	1131367,00	1494055,00
Services	332900,00	368590,00	403209,00	441450,00	482435,00
Salaires	907200,00	907200,00	907200,00	907200,00	907200,00
Impôts et taxes	/	/	/	/	/
Frais financiers	/	/	/	/	/
Amortissements	770400,00	770400,00	770400,00	770400,00	770400,00
Impôts sur revenu (IRG)	/	/	/	/	/
<b>Total des charges</b>	<b>3403100,00</b>	<b>3089060,00</b>	<b>3493174,00</b>	<b>3250417,00</b>	<b>3654090,00</b>

Source : document interne de l'agence



### 5.3- Les recettes du projet :

Le chiffre d'affaire prévisionnel c'est la production vendue de l'exploitation au sein de l'exercice, il est basé sur la vente de la production animale et ses dérivés ainsi que la production végétale, déterminé sur la base des couts de vente pratiqués actuellement sur le marché.

#### 5.3.1 – Vente des produits animaux :

Désignation	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Nbre d'agneaux vendus/ an	120	130	160	170	180
Prix unitaire	35000,00	35000,00	35000,00	35000,00	35000,00
<b>Total 1</b>	<b>4200000,00</b>	<b>4550000,00</b>	<b>5600000,00</b>	<b>5950000,00</b>	<b>6300000,00</b>
Brebis réformées				12	20
Prix unitaire				28000,00	28000,00
<b>Total 2</b>				<b>336000,00</b>	<b>560000,00</b>
Vente toison (kg)		100	160	170	180
Prix unitaire		120,00	120,00	120,00	120,00
Total		12000,00	19200,00	20144,00	21600,00
Fumier (Qx)	135	138	142	145	148
Prix unitaire	1500,00	1500,00	1500,00	1500,00	1500,00
<b>Total 3</b>	<b>202500,00</b>	<b>207000,00</b>	<b>213000,00</b>	<b>217500,00</b>	<b>222000,00</b>
<b>TOTAL = 1+2+3</b>	<b>4402500,00</b>	<b>4769000,00</b>	<b>5832200,00</b>	<b>6523900,00</b>	<b>7103600,00</b>

Source : document interne de l'agence

#### 5.3.2- Vendre de produit végétaux :

Production	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Orge	350000,00	00,00	350000,00	00,00	350000,00
Luzeerne	600000,00	600000,00	600000,00	600000,00	600000,00
<b>Total</b>	<b>950000,00</b>	<b>600000,00</b>	<b>950000,00</b>	<b>600000,00</b>	<b>950000,00</b>

Source : document interne de l'agence

#### 5.3.3- Recette prévisionnelle annuelle :

Désignation	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Produits animale (ovins)	4402500,00	4769000,00	5832200,00	6523900,00	7103600,00
Autres (produit végétale)	950000,00	600000,00	950000,00	600000,00	950000,00
	<b>532500,00</b>	<b>5369000,00</b>	<b>6782200,00</b>	<b>7123900,00</b>	<b>8053600,00</b>

Source : document interne de l'agence

**5.4 -Cash-Flow :**

	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5	
Marchandises vendues						
Production vendue	5.352.500,00	5.369.500,00	6.782.200,00	7.123.900,00	8.053.600,00	
<b>Chiffre d’affaire</b>	<b>5.352.500,00</b>	<b>5.369.500,00</b>	<b>6.782.200,00</b>	<b>7.123.900,00</b>	<b>8.053.600,00</b>	
Variation stocks produits finis et en cours						
<b>Production de l’exercice</b>	<b>5.352.500,00</b>	<b>5.369.500,00</b>	<b>6.782.200,00</b>	<b>7.123.900,00</b>	<b>8.053.600,00</b>	
Achat consommées	1.367.350,00	1.013.580,00	1.382.560,00	1.098.795,00	1.460.220,00	
Services extérieurs et autres services	358.150,00	397.880,00	434.014,00	474.022,00	516.270,00	
<b>Consommation de l’exercice</b>	<b>1.725.500,00</b>	<b>1.411.460,00</b>	<b>1.815.574,00</b>	<b>1.572.817,00</b>	<b>1.976.490,00</b>	
<b>Valeur ajoutée d’exploitation</b>	<b>3.627.000,00</b>	<b>3.957.540,00</b>	<b>4.966.626,00</b>	<b>5.551.083,00</b>	<b>6.077.110,00</b>	
Frais de personnel	907.200,00	907.200,00	907.200,00	907.200,00	907.200,00	
Impôts et Taxes						
<b>Excédent brut d’exploitation</b>	<b>2.719.800,00</b>	<b>3.050.340,00</b>	<b>4.059.426,00</b>	<b>4.643.883,00</b>	<b>5.169.910,00</b>	
Autres charges opérationnelle						
Autres produits opérationnels						
Dotations aux amortissements	770.400,00	770.400,00	770.400,00	770.400,00	770.400,00	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1.949.400,00</b>	<b>2.279.940,00</b>	<b>3.289.026,00</b>	<b>3.873.483,00</b>	<b>4.399.510,00</b>	
Produits financiers	-	-	-	-	-	
Charges financières	-	-	-	-	-	
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Résultat ordinaire avant impôts</b>	<b>1.949.400,00</b>	<b>2.279.940,00</b>	<b>3.289.026,00</b>	<b>3.873.483,00</b>	<b>4.399.510,00</b>	
Impôt exigible sur les résultats	-	-	-	-	-	
<b>Résultat net de l’exercice</b>	<b>1.949.400,00</b>	<b>2.279.940,00</b>	<b>3.289.026,00</b>	<b>3.873.483,00</b>	<b>4.399.510,00</b>	
Dotation aux amortissements et provisions	770.400,00	770.400,00	770.400,00	770.400,00	770.400,00	
Cash-flow brut	2.719.800,00	3.050.340,00	4.059.426,00	4.643.883,00	5.169.910,00	
<b>Cash-flow brut actualisé</b>	<b>2.719.800,00</b>	<b>3.050.340,00</b>	<b>4.059.426,00</b>	<b>4.643.883,00</b>	<b>5.169.910,00</b>	
Remboursements	693.360,00	693.360,00	693.360,00	693.360,00	693.360,00	
Cash-flow net	2.026.440,00	2.356.890,00	3.366.066,00	3.950.523,00	4.476.550,00	
Cash-flow net cumulé	2.026.440,00	4.383.420,00	7.749.486,00	11.700.009,00	16.176.559,00	
Disponibilité	1.826.440,00	4.033.420,00	7.249.486,00	11.050.009,00	15.376.559,00	
<b>Cash-flow brut actualisé</b>	<b>2.719.800,00</b>	<b>3.050.340,00</b>	<b>4.059.426,00</b>	<b>4.643.883,00</b>	<b>5.169.910,00</b>	-
<b>Cash-flow brut actualisé cumulé</b>	<b>2.719.800,00</b>	<b>5.770.140,00</b>	<b>9.829.566,00</b>	<b>14.473.449,00</b>	<b>19.643.359,00</b>	19.643.359,00
Montant du financement	→					3.466.800,00
Taux d’actualisation	→					0,00%
Valeur actualisé nette (VAN)	→					16.176.559,00
Taux de rentabilité interne (TRI)	→					18%
Taux de remboursement du financement	98%	166%	284%	417%	567%	567%

Source : document interne de l’agence

### 5.5- Montage financier :

#### 5.5.1- Détail de l'opération :

Rubriques	Dinars	Total
Acquisition d'un cheptel d'ovins de 100 têtes d'ovins	<b>3.853.000,00</b>	<b>3.853.00,00</b>

Source : document interne de l'agence

#### 5.5.2- Mode de financement :

Les financements préconisés dans cette étude sont basées sur les crédits bonifiés Ettahadi de l'ordre de 80% et l'apport personnel à 20%. Chacune des parties se présente comme suit :

Apport personnel (10%) : 385.300,00

Crédit bonifié (90%) : 3.466.800,00

Crédit classique : 00,00 DA

Soutien de l'Etat (FNDIA) : 00,00 DA

#### Recapitalisation générale du montage financier du projet :

Rubriques	Apport personnel	Crédit bonifié	Total
Acquisition d'un cheptel d'ovins de 100 têtes	385.300,00	3.466.800,00	3.853.000,00
<b>Total</b>	<b>385.300,00</b>	<b>3.466.800,00</b>	<b>3.853.000,00</b>

Source : document interne de l'agence

### 5.6- Echancier de remboursement et amortissement des investissements :

Cette rubrique correspond à la rémunération des crédits consentis dans le cadre du crédit Ettahadi et crédit Rfig. A savoir le crédit Ettahadi est un crédit sans intérêt pendant les trois premières années et cinquième années le taux sera de 1%.

**5-6-1 Le remboursement des investissements :****Crédit Bonifié : 3.446.800,00****Taux en (%) : 0% (1<sup>ère</sup> + 2<sup>ème</sup> + 3<sup>ème</sup> + 4<sup>ème</sup> + 5<sup>ème</sup>) année****Durée en (année) : 5,00****Différé en (année) : /****Annuités en (Dinars) : 693.360,00 DA**

AN	Annuité	Intérêt	Capital	Solde
1	693.360,00	0,00	693.360,00	2.773.440,00
2	693.360,00	0,00	693.360,00	2.080.080,00
3	693.360,00	0,00	693.360,00	1.386.720,00
4	693.360,00	0,00	693.360,00	693.360,00
5	693.360,00	0,00	693.360,00	0,00
	<b>3.466.800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.466.800,00</b>	

Source : document interne de l'agence

**5-6-2 Les amortissements :**

Le tableau ci-dessous reprend les immobilisations au départ du projet, elles auront été affectées d'une durée de vie en fonction de leur utilisation qui constituera la durée d'amortissement. On prévoit le renouvellement des investissements après l'amortissement comptable de chaque composante de l'investissement global.

Rubriques	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Bâtiments	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00
Matériels et outillage	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00
<b>Autres immobilisations corporelles</b>					
Cheptel ovins	3.852.000,00	770.400,00	770.400,00	770.400,00	770.400,00
<b>Total</b>	<b>3.852.000,00</b>	<b>770.400,00</b>	<b>770.400,00</b>	<b>770.400,00</b>	<b>770.400,00</b>

Source : document interne de l'agence

**5-7 Les résultats prévisionnels :**

**5-7-1 Plan de Trésorerie Prévisionnel :**

<b>Rubriques</b>	<b>Exo 1</b>	<b>Exo 2</b>	<b>Exo 3</b>	<b>Exo 4</b>	<b>Exo 5</b>
Solde début de l'année		1826440,00	4033420,00	7249486,00	11050009,00
<b>Recette :</b>					
Ventes produits avicoles	4402500,00	4769000,00	5832200,00	6523900,00	7103600,00
Ventes produits ovins	950000,00	600000,00	950000,00	600000,00	950000,00
Ventes produits végétales					
<b>Total recette</b>	<b>5352500,00</b>	<b>5369000,00</b>	<b>6782200,00</b>	<b>7123900,00</b>	<b>8053600,00</b>
<b>Dépense :</b>					
Matière première	1567350,00	1163580,00	1531560,00	1248795,00	1610220,00
Services	358150,00	397880,00	434014,00	474022,00	526270,00
Salaires	907200,00	907200,00	907200,00	907200,00	907200,00
Remboursements	693360,00	693360,00	693360,00	693360,00	693360,00
intérêts et emprunts					
Impôts					
Autres crédits Rfig					
<b>Total dépenses</b>	<b>3526060,00</b>	<b>3162020,00</b>	<b>3566134,00</b>	<b>3323377,00</b>	<b>3727050,00</b>
<b>Différences (recette – dépense)</b>	<b>1826440,00</b>	<b>2206980,00</b>	<b>3216066,00</b>	<b>3800523,00</b>	<b>4326550,00</b>
<b>Solde fin d'année</b>					
	<b>1826440,00</b>	<b>4033420,00</b>	<b>7249486,00</b>	<b>11050009,00</b>	<b>15376559,00</b>

Source : document interne de l'agence

### 5-7-2 Bilans prévisionnels

<b>ACTIF</b>	<b>Ex N</b>	<b>Ex N+1</b>	<b>Ex N+2</b>	<b>Ex N+3</b>	<b>Ex N+4</b>
Actif non courant					
Immobilisations corporelles					
Terrain	0	0	0	0	0
animaux	0	0	0	0	0
bâtiments	0	0	0	0	0
Autres immobilisation corporelles	3852000	3852000	3852000	3852000	3852000
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Aménagement et installation	0	0	0	0	0
Equipement sociaux	0	0	0	0	0
<b>Total brut</b>	<b>3852000</b>	<b>3852000</b>	<b>3852000</b>	<b>3852000</b>	<b>3852000</b>
<b>Amortissements</b>	<b>770400</b>	<b>1540800</b>	<b>2311200</b>	<b>3081600</b>	<b>3852000</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>3081600</b>	<b>2311200</b>	<b>1540800</b>	<b>770400</b>	<b>0</b>
Immobilisation en cours					
Immobilisation financière					
<b>Total actif non courant</b>	<b>3081600</b>	<b>2311200</b>	<b>1540800</b>	<b>770400</b>	<b>0</b>
<b>Actif courants</b>					
<b>Stocks et encours</b>	200000	350000	500000	650000	800000
<b>Créances &amp; emplois assimilés</b>					
Clients et comptes rattachés					
Impôts et assimilés					
<b>Disponibilités et assimilés</b>	<b>200000</b>	<b>350000</b>	<b>500000</b>	<b>650000</b>	<b>800000</b>
Trésorerie	1826440,00	4033420,00	7249486,00	11050009,00	15376559,00
<b>Total actif courant</b>	<b>2026240</b>	<b>4383220</b>	<b>7749286</b>	<b>11699809</b>	<b>16176359</b>
<b>Total général</b>	<b>5107840</b>	<b>6694420</b>	<b>9290086</b>	<b>12470209</b>	<b>16176359</b>
<b>Passif</b>	<b>Ex N</b>	<b>Ex N+1</b>	<b>Ex N+2</b>	<b>Ex N+3</b>	<b>Ex N+4</b>
<b>Capitaux propres</b>					
Capital émis ou fonds d'exploitation	385000	385000	385000	385000	385000
Primes et réserves		1949400	4229340	7518366	11391849
Résultat net	1949400	2279940	3289026	3873483	4399510
<b>Total passif courant</b>	<b>164302455</b>	<b>225318578</b>	<b>290170559</b>	<b>359068922</b>	<b>432358627</b>
<b>Passif non courants</b>					
Emprunt et dettes financières	2773440	2080080	1386720	693360	4399510
<b>Total passif non courant</b>	<b>2773440</b>	<b>2080080</b>	<b>1386720</b>	<b>693360</b>	<b>4399510</b>
<b>Passifs courants</b>					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Impôts et assimilés					
Autre dettes					
<b>Total passif courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>5107840</b>	<b>6694420</b>	<b>9290086</b>	<b>12470209</b>	<b>16176359</b>

Source : document interne de l'agence

**5-7-3 Tableau des comptes des résultats :**

	Exo 1	Exo 2	Exo 3	Exo 4	Exo 5
Ventes de marchandises	4402500,00	4769000,00	5832200,00	6523900,00	7103600,00
Produits fabriqués	950000,00	600000,00	950000,00	600000,00	950000,00
<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>5.352.500,00</b>	<b>5.369.500,00</b>	<b>6.782.200,00</b>	<b>7.123.900,00</b>	<b>8.053.600,00</b>
Variation stocks produits finis et en cours					
Subvention d'exploitation					
<b>Production de l'exercice</b>	<b>5.352.500,00</b>	<b>5.369.500,00</b>	<b>6.782.200,00</b>	<b>7.123.900,00</b>	<b>8.053.600,00</b>
Achats consommés	1.367.350,00	1.013.580,00	1.382.560,00	1.098.795,00	1.460.220,00
Services extérieurs et autres consommations	358.150,00	397.880,00	434.014,00	474.022,00	516.270,00
<b>Consommation de l'exercice</b>	<b>1.725.500,00</b>	<b>1.411.460,00</b>	<b>1.815.574,00</b>	<b>1.572.817,00</b>	<b>1.976.490,00</b>
<b>Valeur ajoutée d'exploitation</b>	<b>3.627.000,00</b>	<b>3.957.540,00</b>	<b>4.966.626,00</b>	<b>5.551.083,00</b>	<b>6.077.110,00</b>
Charges de personnel	907.200,00	907.200,00	907.200,00	907.200,00	907.200,00
Impôts, taxes et versement assimilés			0,00	0,00	0,00
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>2.719.800,00</b>	<b>3.050.340,00</b>	<b>4.059.426,00</b>	<b>4.643.883,00</b>	<b>5.169.910,00</b>
Autres produits opérationnel					
Autres charges opérationnelles					
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	770.400,00	770.400,00	770.400,00	770.400,00	770.400,00
Reprise sur pertes de valeurs et provisions					
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1.949.400,00</b>	<b>2.279.940,00</b>	<b>3.289.026,00</b>	<b>3.873.483,00</b>	<b>4.399.510,00</b>
Produits financiers					
Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat financier</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat ordinaire avant impôt</b>	<b>1.949.400,00</b>	<b>2.279.940,00</b>	<b>3.289.026,00</b>	<b>3.873.483,00</b>	<b>4.399.510,00</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IRG) impôts différés (variation) sur résultats ordinaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>5.352.500,00</b>	<b>5.369.500,00</b>	<b>6.782.200,00</b>	<b>7.123.900,00</b>	<b>8.053.600,00</b>
<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>3403100,00</b>	<b>3089060,00</b>	<b>6782200,00</b>	<b>7123900,00</b>	<b>8053600,00</b>
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>	<b>1.949.400,00</b>	<b>2.279.940,00</b>	<b>3.289.026,00</b>	<b>3.873.483,00</b>	<b>4.399.510,00</b>
Eléments extraordinaires (produits)					
Eléments extraordinaire (charges)					
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1.949.400,00</b>	<b>2.279.940,00</b>	<b>3.289.026,00</b>	<b>3.873.483,00</b>	<b>4.399.510,00</b>

Source : document interne de l'agence

**5-7-4 Plan de financement de l'exploitation :**

	Ex N	Ex N+1	Ex N+2	Ex N+3	Ex N+4
<b>Solde début de période</b>		<b>1826440</b>	<b>4033420</b>	<b>7249486</b>	<b>11050009</b>
<b>Encaissement</b>	<b>4402500</b>	<b>4769000</b>	<b>5832200</b>	<b>6523900</b>	<b>7103600</b>
Clients	950000	600000	950000	600000	950000
Découvert					
Variation TAV collectée					
Accréditifs					
Avances récupérées					
Autres					
<b>Totaux</b>	<b>5352500</b>	<b>5369000</b>	<b>6782200</b>	<b>7123900</b>	<b>8053600</b>
<b>Décaissement</b>					
Achats marchandises	1567350	1163580	1531560	1248795	1610220
Fournisseurs					
Avances sur services					
Variation TVA sur achats	-	-	-	-	-
Services	358150	397880	434014	474022	516270
Frais du personnel	907200	907200	907200	907200	907200
Impôts et taxes	-	-	-	-	-
Organismes sociaux					
Frais financiers	-	-	-	-	-
Frais divers					
Remboursement découvert	693360	693360	693360	693360	693360
<b>Totaux</b>	<b>3526060</b>	<b>3162020</b>	<b>3566134</b>	<b>3323377</b>	<b>3727050</b>
<b>Soldes de la période</b>	<b>1826440</b>	<b>2206980</b>	<b>3800523</b>	<b>4326550</b>	<b>4326550</b>
<b>Soldes fin de période</b>	<b>1826440</b>	<b>4033420</b>	<b>7249486</b>	<b>11050009</b>	<b>15376559</b>

Source : document interne de l'agence



### 5-7-5 Rentabilité du projet :

Les principaux agrégats du projet s'établissent comme suit :

Année	Ex N	Ex N+1	Ex N+2	Ex N+3	Ex N+4
Dotations aux amortissements	770400	770400	770400	770400	770400
Résultat	1949400	2279940	3289026	3873483	4399510
<b>Cash flow</b>	<b>2719800</b>	<b>3050340</b>	<b>4059246</b>	<b>4643883</b>	<b>5169910</b>
<b>Cash flow actualisé</b>	<b>2541869</b>	<b>2664285</b>	<b>3313701</b>	<b>3542796</b>	<b>3686074</b>
<b>Cumul cash flow actualisé</b>	<b>2541860</b>	<b>5206154</b>	<b>8519855</b>	<b>12062651</b>	<b>15748726</b>
<b>Taux d'actualisation</b>					<b>7%</b>
<b>Coût de l'investissement</b>					<b>3852000</b>
<b>VAN</b>					<b>11896726</b>

<b>Taux de rentabilité interne</b>	<b>68%</b>	<b>n = 5</b>
<b>Taux de profitabilité</b>	<b>4,08 supérieurs à 1</b>	
<b>Délai récupération</b>	<b>1année et 10 mois</b>	

Source : document interne de l'agence

#### Commentaire :

**La VAN :** La valeur nette est positive. Le projet est donc rentable.

**Le TRI :** Le taux de rentabilité interne est largement supérieur au taux bancaire. Le projet permet de dégager des profits substantiels.

**Le taux de profitabilité :** Le taux de profitabilité est supérieur à 1. Le projet permettra au bout de 5 ans 4,08 fois le capital engagé.

**Le délai de récupération :** La récupération du capital se réalise donc à partir de la troisième année (résultat positif) on peut donc conclure que le délai de récupération du capital est de deux ans.

### 5-7-6 Bilans financiers

Postes d'actif	Ex N	Ex N+1	Ex N+2	Ex N+3	Ex N+4
<b>Immobilisation</b>					
<b>incorporelles</b>					
<b>Immobilisation corporelles</b>					
Animaux					
Bâtiments et terrain					
Matériel et agricole	3852000	3852000	3852000	3852000	3852000
Equipements de transport	0	0	0	0	0
<b>(1) Total des immob brut</b>	<b>3852000</b>	<b>3582000</b>	<b>3852000</b>	<b>3852000</b>	<b>3852000</b>
<b>(2) Total des amortissements</b>	770400	1540800	2311200	3081600	0
<b>(3) Immob nettes (1-2)</b>	<b>3081600</b>	<b>2311200</b>	<b>1540800</b>	<b>770400</b>	<b>0</b>
Cautionnements versé					
Créances sur associés					
Créances à plus d'un an					
<b>(4) Total des V.T.R</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>(5) Total de l'actif immobilisé (3+4)</b>	<b>3081600</b>	<b>193805343</b>	<b>180551039</b>	<b>167296735</b>	<b>154042432</b>
<b>(6) FDR positif (16-5)</b>	<b>49102808</b>	<b>105001235</b>	<b>164735519</b>	<b>228516186</b>	<b>296688195</b>
Marchandises ou matières	200000	350000	500000	650000	800000
Produits finis					
Produits en cours					
<b>(7) Total des valeurs d'exploitation</b>	200000	350000	500000	650000	800000
Avances aux fournisseurs	0	0	0	0	0
Clients et factures à établir					
Effets à recouvrer	0	0	0	0	0
Impôts					
<b>(8) Total des créances</b>	0	0	0	0	0
<b>(9) Actif circulant à financer (7+8)</b>	<b>200000</b>	<b>350000</b>	<b>500000</b>	<b>65000</b>	<b>800000</b>
<b>(10) B.F.R Positif (9-21)</b>	<b>200000</b>	<b>350000</b>	<b>500000</b>	<b>65000</b>	<b>800000</b>
Banque + C.C.P	1826240	4033220	7249286	11049809	15376359
Caisse	0	0	0	0	0
<b>(11) Total des disponibilités</b>	<b>1826240</b>	<b>4033220</b>	<b>7249286</b>	<b>11049809</b>	<b>15376359</b>
<b>(12) Total des actifs circulants (9+11)</b>	<b>2026240</b>	<b>4383220</b>	<b>7749286</b>	<b>11699809</b>	<b>16176359</b>
<b>Total Actif</b>	<b>5107840</b>	<b>6694420</b>	<b>9290086</b>	<b>12470209</b>	<b>16176359</b>

Source : document interne de l'agence

<b>PASSIF</b>	<b>Ex N</b>	<b>Ex N+1</b>	<b>Ex N+2</b>	<b>Ex N+3</b>	<b>Ex N+4</b>
Capitaux propres					
- Fonds social ou personnel	385000	385000	385000	385000	385000
-Réserve et provision pour perte (bénéfice antérieurs)	0	1949400	4229340	7518366	11391849
-Bénéfice de l'exercice (à reporter)	1949400	2279940	3289026	3873483	4399510
<b>(13) Total des fonds propres</b>	<b>2334400</b>	<b>4614340</b>	<b>7903366</b>	<b>11776849</b>	<b>16176359</b>
Dettes d'investissement	2080080	1386720	693360	0	0
Dettes envers les associés					
<b>(14) Total des fonds d'emprunt</b>	<b>2080080</b>	<b>1386720</b>	<b>693360</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>(15) Fonds permanents bruts (13+14)</b>	<b>4414480</b>	<b>6001060</b>	<b>8596726</b>	<b>11776849</b>	<b>16176359</b>
Non valeurs (pertes+ frais préliminaires)(-)	0	0	0	0	0
<b>(16) fonds permanents nets</b>	<b>4414480</b>	<b>6001060</b>	<b>8596726</b>	<b>11776849</b>	<b>16176359</b>
<b>(6) FDR négatif (5-16)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>(17) Dettes de stocks et avances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fournisseurs, effets à payer	0	0	0	0	0
Avances et acomptes clients					
<b>(18) Créances privilégiées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres dettes	0	0	0	0	0
Impôts	0	0	0	0	0
Organismes sociaux et personnel	0	0	0	0	0
<b>(19) bénéfice à distribuer (de l'exercice)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>(20) Passif circulant à financer (17+18+19)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>(10) B.F.R Négatif (20-9)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances bancaires à court terme					
Effets financiers (Tombées C.M .T)	693360	693360	693360	693360	0
<b>(21) Total des dettes financiers</b>	<b>693360</b>	<b>693360</b>	<b>693360</b>	<b>693360</b>	<b>0</b>
<b>(22) Total des dettes à court terme (20+21)</b>	<b>693360</b>	<b>693360</b>	<b>693360</b>	<b>693360</b>	<b>0</b>
<b>Total passif</b>	<b>5107840</b>	<b>6694420</b>	<b>9290086</b>	<b>12470209</b>	<b>16176359</b>

Source : document interne de l'agence

**5-7-7 Principaux ratios :**

<b>Ratios</b>	<b>Ex N</b>	<b>Ex N+1</b>	<b>Ex N+2</b>	<b>Ex N+3</b>	<b>Ex N+4</b>
<b>Structure</b>					
FDR*360/ C.A = Nbre de jours	90	186	2674	4171	6130
BFR*360/C.A = Nbre de jours	76	210	189	390	303
<b>Liquidité immédiate</b>					
Disponibilité/total des dettes à CT	2.63	5.82	10.46	15.94	
Actif circulant/ dettes à C.T					
Total amortissement/ immobilisation brute	0.20	0.40	0.60	0.80	1.00
<b>Rentabilité</b>					
Résultats nets/ Fonds permanents	0.84	0.49	0.42	0.33	0.27
Résultats nets/ C.A	0.36	0.42	0.48	0.54	0.55
<b>Solvabilité</b>					
Endettement M et L terme/ Fonds permanent	0.47	0.23	0.08	0.00	0.00
Endettement Met L terme/ Fonds propres	0.89	0.30	0.09	0.00	0.00

**Ratio de rentabilité économique de l'activité :**

<b>Ratios</b>	<b>Ex N</b>	<b>Ex N+1</b>	<b>Ex N+2</b>	<b>Ex N+3</b>	<b>Ex N+4</b>
<b>Consommation intermédiaire</b>	0.322	0.263	0.268	0.221	0.245
<b>Nombre de jours de FDR</b>	90	186	2674	4171	6130
<b>Nombre de jours de BFDR</b>	76	210	189	390	303
<b>Disponibilité/ dettes à C.T</b>	2.63	5.82	10.46	15.94	0.00
<b>Dettes à LT/ Fonds permanent</b>	0.47	0.23	0.08	0.00	0.00
<b>Valeur ajoutée/ C.A</b>	0.68	0.74	0.73	0.78	0.75
<b>Résultat de l'exercice/ C.A</b>	0.36	0.42	0.48	0.54	0.55
<b>Résultat net/ Fonds propres</b>	0.84	0.49	0.42	0.33	0.27
<b>Résultat net/ Valeur ajouté</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Frais de personnel/ V.A</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Source : document interne de l'agence

**Commentaire :**

La première des choses à constater est que le capital de l'entreprise augmente progressivement durant les cinq années. Le capital passe de 2334400 DA à la première année à 16176359 DA à la dernière année.

Les capitaux permanents de l'entreprise représentent 86 % du total bilan dans la première année, un taux très fort ce qui fait que cette entreprise dispose de capitaux permanents solides.

L'entreprise d'une capacité d'endettement très forte : le volume important des dettes à moyen et long terme est largement inférieur aux fonds propres.

Consommation intermédiaire: la consommation de semences et d'énergie représente environ 30% du chiffre d'affaire.

Nombre de jour FDR : la marge constituée par le FDR est positive et permet de faire face au financement des actifs circulants.

Nombre de jour BFR : le besoin en fonds de roulement est positif car les besoins en ressources sont importants pour acheter les matières premières et faire face aux délais-clients. Cependant, les disponibilités importantes permettent d'honorer les dettes exigibles.

Ratio disponibilité/ dettes à CT : les disponibilités dégagées par l'activité représentent sur la durée de 5 ans, 2 à 13 fois l'endettement à CT.

L'ensemble des autres ratios de rentabilité confirment l'existence d'une rentabilité intéressante qui permet la couverture des frais financiers et d'une trésorerie suffisante pour assurer la solvabilité de l'exploitation.

## 6- Conclusion :

Ce projet d'investissement mérite une attention particulière et une prise en charge effective et rapide dans la mesure où il répond à la politique du pays en matière de développement agricole et présente des états financiers et comptables favorables.

Par ailleurs, il est à noter que l'opérateur apporte 10% du crédit bonifié Ettahadi, il dispose :

- De potentialités foncières favorables.
- De potentialités humaines (main d'œuvre) sur place.
- Un marché fructueux intéressant en matière de produits agricoles (œuf, etc.).

Le projet présente tous les indices positifs, pas d'inconvénients majeurs, est viable, réalisable et rentable. L'accompagnement du départ est indispensable.

A cet effet, nous sommes d'avis favorable pour un accord de principe pour le financement du projet par un CMT équipement d'un montant de 3 466 800,00 DA des conditions de financement de *cinq ans (05) de crédit dont un an (01) de différé de paiement.*

### Garanties :

- Hypothèque de l'exploitation.

### Conclusion de l'étude :

Compte tenu des différents éléments abordés dans la présente étude et les résultats de solvabilité obtenus, la banque est d'avis favorables pour la mise en place des crédits sollicités pour le montant suivant :

- CMT Ettahadi d'un montant de 3 466 800,00DA.

### **SECTION 3 : ETUDE DE CAS D'UN DOSSIER DE CREDIT D'UN PROJET DE CREATION D'UN ELEVAGE DE POULES PONDEUSES**

L'Algérie, comme la plupart des pays en développement a connu l'industrialisation des filières agroalimentaire et la mise en place d'une aviculture intensive qui a pour but de combler le déficit du pays en protéines animales.

Le développement d'une aviculture intensive a été imposé par une demande en viandes en accroissement constant à laquelle ni l'offre en viandes rouges ni la production fermière, ne pouvait répondre.

Cette orientation, l'état l'a entrepris par de nombreux programmes ambitieux, incitant à la production nationale, avec des dispositifs d'aide à la production et à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet proposé ci-après à l'étude. En effet, il s'agit d'une étude visant la création d'un élevage de poules pondeuses, destiné à la production d'œufs et viandes blanches pour la transformation et accessoirement du fumier.

Cet investissement de taille sera initié par l'investisseur privé Mr Benchab Aissa. Le projet en question sera installé au niveau de la commune d'Ichmoul, Wilaya de Batna.

Cet investissement est d'une importance capitale, que ce soit sur le plan économique ou social, vu les apports qu'il engendre en amont et en aval de l'activité qui se traduit par les effets induits suivants :

- Création d'emplois
- Création d'un surplus économique
- Offre de produits importants demandés sur le marché : œufs, viandes blanche

La présente étude de cas concerne une demande d'un crédit d'investissement pour la création d'un élevage de poule pondeuse sur une superficie de 3.95 HA.

Le montant global du concours sollicité s'élève à 38 201 400 DA.

### **Constitution du dossier de crédit :**

- Demande de crédit,
- Extrait de naissance,
- Facture pro-forma/ Devis,
- Situation fiscale,
- Cahier de charges validé et attestation de validation,
- Acte de propriété ou de concession,
- Etude technico-économique,
- Autorisation des services de l'hydraulique pour forage,
- Autorisation des services de l'environnement,
- Agréments sanitaires des bâtiments d'élevage délivrés par les services vétérinaire de l'Etat.

### **1- Les données générales sur le projet :**

#### **1-1. Identification de l'investisseur :**

Mr Benchab Aissa est un agriculteur qui habite à Ichmloul wilaya de Batna, son activité principale est l'élevage de volaille à titre privé.

Mr Benchab Aissa veut créer une exploitation agricole et d'élevage au niveau de sa commune Ichamoul wilaya de Batna d'un montant globale qui s'élève à 42 446 000 DA.



## 1-2. Description du projet :

Le présent projet est inscrit dans le cadre de la circulaire interministérielle 108 du 23 Février 2011 relative à la création d'exploitation agricoles et d'élevages.

<b>Localisation du projet</b>	La ferme est située au niveau de territoire de la commune d'Ichmoul, wilaya de Batna.
<b>Consistance du projet</b>	Le présent projet consiste en la création d'un élevage hors sol de poules pondeuses de 9 600 sujets par bande avec acquisition de batterie et construction de poulailler.
<b>Nature des investissements à consentir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un poulailler de 960 m<sup>2</sup> ;</li> <li>- L'acquisition d'une batterie avicole poules pondeuses d'une capacité de 9600 sujets de marque ZUCAMI ;</li> <li>- L'acquisition de 800 qx d'aliment poules pondeuses ;</li> <li>- L'acquisition du cheptel avicole de 9600 poules pondeuse de souche LOHMANN BROWN.</li> </ul>
<b>Nature des produits escomptés par le projet</b>	<p><b>a- Produits :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production de 3 194 946 œufs/ an ;</li> <li>- Production de 9 312 sujets/ an à la fin de série.</li> </ul> <p><b>b- Sous-produit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La fourniture de 168 tonnes/ an de fiente de vollale.</li> </ul>
<b>Effectifs du personnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promoteur lui-même ;</li> <li>- Deux éleveurs spécialisés.</li> </ul> <p>D'autre part, ce projet peut induire des emplois indirects (activité commerciale, service et autres).</p>
<b>Planning de réalisation du projet</b>	<p>Le planning à adopter consiste à mettre en œuvre une hiérarchisation des opérations comme présentées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du poulailler,</li> <li>- Acquisition du matériel d'élevage batterie d'élevage de poules pondeuses ;</li> <li>- Acquisition d'aliments pondeurs (800qx),</li> <li>- Acquisition du cheptel composé de 9 600 poussins.</li> </ul>

**Source :** document interne de l'agence

## **2- Faisabilité Technique du Projet :**

### **2-1. Analyse des données climatiques :**

#### **2-1-1 Précipitation :**

D'après la pluviométrie à Batna station de Biskra, la valeur maximale des précipitations est enregistrée au mois d'Octobre avec 26,48 mm, tandis que le minimum est atteint au mois de Juillet avec 2,79mm. La hauteur des pluies annuelle est de 227,46 mm.

#### **2-1-2 Température :**

La moyenne mensuelle de la température ambiante est de 19,62°C. Le mois le plus chaud est le mois de Juillet où les températures moyennes enregistrées avoisinent les 32,37°C. Les températures extrêmes sont de 39,38°C pour les maxima (Juillet) et avoisinent 2,96°C pour les minima (Janvier).

#### **2-1-3 Les vents :**

Les vents dominant sont la direction Ouest et Nord-ouest en hiver, tandis que les vents venus du Sud sont fréquents en été et sont souvent associés aux grandes chaleurs, donnant lieu aux vents chauds « sirocco ».

### **En conclusion :**

Le climat de la région d'étude est caractérisé par :

- Une saison hivernale rigoureuse, et froide s'étalant du mois d'Octobre au mois de Mai ;
- Une saison estivale, généralement, sèche et chaude allant du mois de Juin au mois de Septembre.

La région d'étude appartient à l'étage bioclimatique aride à semi-aride.

## 2-2. Ressources en sol :

Nous sommes devant un élevage avicole en hors sol qui n'a pas besoin de ressource en sol.

## 2-3. Ressources en eau :

La mobilisation d'eau est assurée au niveau de l'exploitation par un forage de 60 ml de profondeur, réalisé par le promoteur dans le cadre du programme FNRDA.

## 2-4. L'approche environnementale et de durabilité :

### 2-4-1 Impact environnemental :

Le projet ne présente aucune menace sur l'environnement humain, faune et flore de la région, il ne rejette pas de déchets toxiques, chimiques, et les déchets d'élevage seront utilisés comme source d'engrais riche en azote.

### 2-4-2 Impact social :

Le présent projet s'inscrit dans une logique de développement durable, ainsi il aura un impact social dès qu'il sera lancé puisqu'une demande en main d'œuvre sera inexorablement ressentie, trois (03) emplois permanents seront assurés.

A ces emplois, il convient d'adjoindre toute une série d'emplois indirects, qui seront ou mieux valorisés ou à créer du fait des besoins suscité par la réalisation de ce projet.

## 3- Actions d'aménagement :

Pour une meilleure installation du projet, et pour permettre un bon fonctionnement de l'unité d'élevage de poules pondeuses, il est prévu que le projet soit doté d'un ensemble d'aménagements et d'infrastructures, lui permettant d'être à la hauteur des exigences d'un élevage moderne, notamment **en matière de bâtiments d'élevages.**

—> Les besoins en bâtiments sont un hangar poulailler de 960m<sup>2</sup> équipé en mobilier d'élevage.

#### 4- Activité animale :

Les principales données techniques et de conduite prises en considération correspondent à des conditions et des programmes de production optimale, permettant de valoriser les potentialités génétiques du cheptel à acquérir ;

**Le cheptel** de départ à acquérir pour la production d'œufs est constitué de 9600 poulettes démarrées de 18 mois, se rapprochant au standard de la souche choisie ;

**La souche** choisie est la Lohmann Brown, bien connue pour ces performance de production ainsi que la qualité de ses œufs bruns ;

**L'alimentation** joue un rôle important dans l'extériorisation du potentiel génétique de la pondeuse, il est primordial d'apporter une alimentation équilibrée dont la formule doit être adaptée aux besoins de la souche.

**Le programme d'éclairement** doit être respecté rigoureusement, il doit tenir compte deux paramètre :

- Standard de la souche ;
- Du mode d'élevage et du programme lumineux appliqués durant la phase poulette, de la date de naissance de la poulette et de la durée du jour naturel.

**Contrôle journalier** : contrôler au moins une fois par jour

- L'état de santé des animaux
- La température ambiante
- La ventilation
- La consommation d'aliment et d'eau
- L'éclairement
- Le taux de mortalité

Lors de l'évaluation de l'état de santé, il convient de prendre en considération, outre l'aspect général le taux de mortalité, la consommation d'aliment, d'eau ainsi que l'aspect des fientes.

## **5- Impact socio-économique et commercial du projet :**

### **5.1- Impact social :**

Ce projet par ses activités nécessite la création de trois emplois permanents, chose non négligeable sur le plan social dans une région où le chômage représente un fardeau lourd pour l'état ; étant donné que ce projet va permettre de prendre en charge trois familles de façon durable et continue. D'autre part, il peut induire également des emplois indirects.

### **5.2- Impact économique :**

L'impact économique du projet :

- Développement de l'élevage avicole qui permettra une augmentation de production de viande.
- La disponibilité de la viande blanche en quantité dans la région et les zones limitrophes et sur le marché national.

### **5.3- Impact commerciale :**

- Ce projet permettra d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, particulièrement dans le domaine viande.
- Ce projet peut également favoriser le développement d'autres activités à l'amont et à l'aval de l'activité principale de la ferme.

### **5.4- Impact sur l'environnement :**

Le projet ne présente aucune menace sur l'environnement humain, faune et flore de la région. Il ne rejette pas des déchets organiques, chimiques ou radioactifs indestructibles. Le fumier sera utilisé par le promoteur ce qui lui permettra de diminuer l'utilisation des engrais chimiques.

## 6- Evaluation financière du projet :

### 6-1. Les investissements :

L'investisseur aura à réaliser les investissements suivants :

Désignation	Qté	Montant T.T.C
<b>Bâtiments</b>		<b>17 460 000</b>
Poulailler de 960 m <sup>2</sup>	1	17 460 000
<b>Acquisition du cheptel</b>		<b>6 720 000</b>
Poulette démarrées	9600	6 720 000
<b>Matériel et équipement d'élevage</b>		<b>12 876 000</b>
Batterie pour poules pondeuses	Lot	12 876 000
<b>Alimentation</b>		<b>3 840 000</b>
Aliment poules pondeuses	800 qx	3 840 000
<b>Equipement électrique</b>		<b>1 550 000</b>
Groupe électrogène	1	1 550 000
Total		42 446 000

Source : document interne de l'agence

Les investissements à consentir pour la création de la dite exploitation laitière vont s'élever à **quarante-deux millions quatre cents quarante-six mille dinars et 00 cts (42.446.000,00)**.

### 6-2. Les charges d'exploitation :

Elles portent sur :

- Les charges d'élevage : correspondent aux frais des produits sanitaires et de vétérinaire, dès la 2<sup>ème</sup> année, en ajoute les frais d'aliments et ceux du cheptel.
- Le cout de la main d'œuvre : ils sont relatifs aux traitements et salaires de trois employés.
- Frais de services : Gaz, Electricité, Téléphone.
- Frais financier : ils sont relatifs aux intérêts générés par le prêt bancaire accordé avec un taux bonifié.
- Frais divers : relatifs aux charges d'entretien du matériels et des équipements.

### 6-2-1 Frais du personnel :

Rubrique	Nombre	Salaire brut/ mois	Salaire annuel
Gérant (promoteur)	1	35 000	420 000
Ouvrier	2	28 000	672 000
<b>Total</b>	<b>3</b>		<b>1 092 000</b>

### 6-2-2 Frais financier :

Année	1	2	3	4	5
Comiss de gestion	-	-	-	-	-
Comiss d'engagement	-	-	-	-	-
Crédit bancaire					
Intérêt	00	00	00	254 676	191 007
T.V.A	00	00	00	43 294,92	32 471,19
<b>Total frais financiers</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>297 970,92</b>	<b>223478,19</b>

### 6-2-3 Autres charges :

Rubrique	1	2	3	4	5
Charges d'élevage	14 896 000	25 456 000	25 456 000	25 456 000	25 456 000
Frais de service	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Frais divers (forfait)	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Assurances	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
<b>Total</b>	<b>15 406 000</b>	<b>25 966 000</b>	<b>25 966 000</b>	<b>25 966 000</b>	<b>25 966 000</b>

Source : document interne de l'agence

### 6-3. Les recettes du projet :

L'estimation des recettes est calculée sur la base des ventes des produits escomptés par projet (produit animaux), et en tenant compte des prix actuel du marché local.

Les entrées d'argent prévisionnelles résultant de l'activité proviennent de :

Désignation	Unités	Quantité	Prix unitaire	Montant DA
Taux de mortalité		3%		
Production d'œufs	U	3 194 946	9,50	30 351 987
Vente de poules reformées	U	9 312	300	2 760 000
Ventes de fientes	tonne	168	15 000	2 520 000
<b>Recettes totales</b>				<b>35 631 987</b>

Source : document interne de l'agence

#### 6-4. La valeur actuelle nette (VAN) et le taux de rentabilité interne (TRI) :

Pour estimer la rentabilité du projet de promoteur, il faut passer par les étapes suivantes :

- La valeur actuelle nette (VAN)
- Calcul du taux de rentabilité interne (TRI)

- **Valeur actuelle nette (VAN) :**

$$VAN = FNT_1 * (1+i)^{-1} + FNT_2 * (1+i)^{-2} + FNT_3 * (1+i)^{-3} + FNT_4 * (1+i)^{-4} +$$

$$FNT_5 * (1+i)^{-5} + FNT_6 * (1+i)^{-6} + FNT_7 * (1+i)^{-7} - I$$

$$VAN = 8103387 * (1+0)^{-1} + 8103387 * (1+0)^{-2} + 8103387 * (1+0)^{-3} +$$

$$7805416.08 * (1+0.01)^{-4} + 7879908.81 * (1+0.01)^{-5} + 7879908.81 * (1+0.01)^{-6}$$

$$+ 7879908.81 * (1+0.01)^{-7} - 42446000$$

$$VAN = 9.902.245.86 \text{ DA}$$

VAN est positive donc, l'investissement à une rentabilité.

- **Taux de rentabilité interne (TRI) :**

$$TRI = \text{résultat brut} / \text{chiffre d'affaire} * 100$$

$$= (8103387 / 42446000) * 100$$

$$= 19.09\%$$

#### 6-5. Montage financier :

Tous les investissements du projet seront financés par un emprunt bancaire à long terme bonifié (crédit Ettahadi) à hauteur de 90% et par un apport personnel à hauteur de 10%.

Ainsi le besoin de financement du projet ce chiffre à 42 446 000 DA ; dont :

- Apport personnel 4 244 600 DA ;
- Montant du crédit long terme 38 201 400 DA.



### 6-6. Echancier de remboursement :

Le tableau suivant propose un échancier de remboursement du crédit en 6 échéances annuelles.

	Principal	Intérêt	T.V.A (17%)	Reste à rembourser	Total remboursement
1	0	0	0	38 201 400	0
2	6 366 900	0	0	31 834 500	6 366 900
3	6 366 900	0	0	25 467 600	6 366 900
4	6 366 900	254 676	43 294.92	19 100 700	6 664 879.92
5	6 366 900	191 007	32 471.19	12 733 800	6 590 378.19
6	6 366 900	382 014	64 942.38	6 366 900	6 813 856.38
7	6 366 900	191 007	32 471.19		6 590 378.19

Source : document interne de l'agence

### 6.7- Les amortissements :

L'amortissement technique se fera sur la base de la durée de vie des équipements en se référant au taux d'amortissement généralement admis.

Année	1	2	3	4	5
Total amortis	13030600	2470600	2470600	2470600	2470600

Source : document interne de l'agence

### 6.8 – Compte de trésorerie :

Les comptes de trésorerie indiquent une certaine flexibilité de manœuvre par apport aux fonds disponibles, en effet le tableau laisse apparaître un niveau de disponibilité financière très satisfaisante et ce dès la première année.

Rubrique	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Résultat d'exploitation	8 103 387	8 103 387	8 103 387	7 805 416.08	7 879 908.81
Amortissements	13 030 600	2 470 600	2 470 600	2 470 600	2 470 600
Cash flow	21 133 987	10 573 987	10 573 987	10 573 987	10 350 508.81
Remb dettes	0.00	6 366 900	6 366 900	6 366 900	6 366 900
Trésorerie résiduelle	21 133 987	4 207 087	4 207 087	3 909 116.08	3 983 608.81
Report trésorerie	21 133 987	25 341 074	29 548 161	33 457 277.08	37 440 885.89

Source : document interne de l'agence

## 6.9 - Les résultats prévisionnels de l'exploitation :

### 6.9.1- Tableau de compte de résultat d'exploitation :

Le compte d'exploitation prévisionnel pour 5 ans est présenté au tableau ci-dessous :

Rubrique	N	N+1	N+2	N+3	N+4
<b>Chiffre d'affaire total</b>	<b>35 631 987</b>	<b>35 631 987</b>	<b>35 631 987</b>	<b>35 631 987</b>	<b>35 631 987</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Charge d'élevage	12 896 000	23 456 000	23 456 000	23 456 000	23 456 000
Frais de service	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Frais de main d'œuvre	1 092 000	1 092 000	1 092 000	1 092 000	1 092 000
Frais financier	0.00	0.00	0.00	297 970.92	223 478.19
Frais divers	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Assurances	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Dotations aux amortissements	13 030 600	2 470 600	2 470 600	2 470 600	2 470 600
<b>Total charges</b>	<b>27 528 600</b>	<b>27 528 600</b>	<b>27 528 600</b>	<b>27 826 570.92</b>	<b>27 752 078.19</b>
<b>Résultat brut</b>	<b>8 103 387</b>	<b>8 103 387</b>	<b>8 103 387</b>	<b>7 805 416.08</b>	<b>7 805 416.08</b>
Impôts					
<b>Résultat net d'exploitation</b>	<b>8 103 387</b>	<b>8 103 387</b>	<b>8 103 387</b>	<b>7 805 416.08</b>	<b>7 805 416.08</b>

Source : document interne de l'agence

### 6.9.2- Bilans d'ouverture :

ACTIF		PASSIF	
Rubrique	Valeur nette	Rubrique	Montant
Equipement agricole		<b>Fonds propres</b>	
Equipement hydraulique		Apport personnel	4 244 600
Equipement électrique	1 550 000	Subvention	
Equipement d'élevage	12 876 000		
Matériel de transport			
Bâtiments	17 460 000		
Cheptel	6 720 000	<b>Dettes</b>	
Alimentation	3 840 000	Crédit long terme	38 201 400
<b>Total</b>	<b>42 446 000</b>	<b>Total</b>	<b>42 446 000</b>

Source : document interne de l'agence

**6.9.3- Bilan prévisionnel :**

<b>Actif</b>	<b>N</b>	<b>N+1</b>	<b>N+2</b>	<b>N+3</b>	<b>N+4</b>
Equipement agricole	-	-	-	-	-
Equipement hydraulique	1 240 000	930 000	620 000	310 000	0.00
Equipement électrique	11 588 400	10 300 800	9 013 200	7 725 600	6 438 000
Equipement d'élevage	-	-	-	-	-
Matériel de transport	16 587 000	15 714 000	14 841 000	13 968 000	13 095 00
Bâtiments	-	-	-	-	-
Cheptel	-	-	-	-	-
Alimentation	19 133 987	21 341 074	23 548 161	25 457 277.08	27 440 885.81
Disponibilité					
<b>Total Actif</b>	<b>48 549 387</b>	<b>48 285 874</b>	<b>48 022 361</b>	<b>47 460 877.08</b>	<b>46 973 885.89</b>
<b>Passif</b>	<b>N</b>	<b>N+1</b>	<b>N+2</b>	<b>N+3</b>	<b>N+4</b>
<b>Fonds propres</b>					
Fonds propre	4 244 600	4 244 600	4 244 600	4 244 600	4 244 600
Résultat en instance					
Affectation		6 103 387	12 206 774	18 310 161	24 115 577
<b>Dettes</b>					
Crédit long terme	38 201 400	31 834 500	25 467 600	19 100 700	12 733 800
Résultat de l'exercice	6 103 387	6 103 387	6103 387	5 805 416.08	5 879 908.81
<b>Total passif</b>	<b>48 549 387</b>	<b>48 285 874</b>	<b>48 022 361</b>	<b>47 460 877.08</b>	<b>46 973 885.89</b>

Source : document interne de l'agence

**6.9.4- les ratios :**

**6-9-4-1- La structure de l'actif :**

- **Ration d'immobilisation :**

<b>Rubrique</b>	<b>Ex 1</b>	<b>Ex 2</b>	<b>Ex 3</b>	<b>Ex 4</b>	<b>Ex 5</b>
Immobilisations nettes/ actif total	<b>0.61</b>	<b>0.56</b>	<b>0.51</b>	<b>0.46</b>	<b>0.42</b>

Source : document interne de l'agence

On remarque que l'actif immobilisé représente en moyenne 50% du total de l'actif. Ainsi, ce ratio montre que l'entreprise ne souffre pas d'une sur-immobilisation ce qui ne représente pas un risque de liquidité qui peu touché la trésorerie pendant les cinq années à venir.

• **Ratio de renouvellement ou d'âge des immobilisations :**

Rubrique	Ex 1	Ex 2	Ex 3	Ex 4	Ex 5
Amortissements globaux / immobilisations brutes	0.30	0.36	0.42	0.48	0.54

Source : document interne de l'agence

Le ratio d'âge des immobilisations est en moyenne de l'ordre de 42% durant les cinq exercices ce qui nous permet de dire que les immobilisations ne sont pas vieilles.

**6-9-4-2 La structure du passif :**

• **Les ratios d'endettement :**

Rubrique	Ex 1	Ex 2	Ex 3	Ex 4	Ex 5
Ratio d'endettement global= dettes totales/ capitaux propres	10.44	3.66	1.91	1.10	0.65
Ration d'endettement à terme= Dettes à MLT/ capitaux propres	9	3.07	1.54	0.84	0.45

Source : document interne de l'agence

Le ratio d'endettement global est en moyenne 3.55 durant les cinq années. Selon les normes bancaires courantes, un ratio supérieur à 2 indique une capacité d'endettement saturée.

Le ratio d'endettement à terme est en moyenne 2.98 durant les cinq exercices. La capacité d'endettement à terme est en principe saturé avec un ratio supérieur à 1.

• **Ratio de rentabilité :**

Rubrique	Ex 1	Ex 2	Ex 3	Ex 4	Ex 5
Résultats nets/ C.A	0.17	0.17	0.17	0.16	0.16

Source : document interne de l'agence

On remarque que l'entreprise dégage une faible rentabilité au cours des cinq exercices. Le ration n'évolue pas et reste inférieur au ratio de la rentabilité financière.

### **7- Conclusion de l'étude :**

Le dossier de crédit du projet des poules pondeuses a été refusé par la banque BADR pour la raisons suivante :

- L'entreprise présente un ratio d'endettement en moyen très supérieure à la valeur de référence 1 qui est de 3.55 ce qui signifie que l'entreprise est déjà lourdement endettée.

### **Conclusion du chapitre :**

A travers l'étude qu'on a effectuée, ainsi que les différentes informations et connaissances qu'on a acquise à notre stage dans l'agence de la BADR, on a appris le processus de traitement d'un dossier de crédit.

A partir du moment où un client dépose auprès de son agence une demande de crédit, un travail préparatoire est mené par le banquier en s'intéressant à tout document ou toute information susceptible de lui permettre une appréciation minutieuse du demandeur de crédit et de son environnement, et ce à travers la constitution du dossier du client, son étude ainsi que son actualisation.

L'étude proprement dite consiste en l'analyse de l'entreprise dans ses divers aspects pour pouvoir apprécier les risques courus et permettre ainsi la prise de décision.

Ce n'est qu'au terme de cette étude approfondie que le banquier décidera si le client peut bénéficier de l'aide financière.

# ***Conclusion générale***

Le secteur agricole algérien est au centre de toutes les politiques de restructurations établies par le gouvernement. Il recèle un potentiel très important et les besoins nécessaires à son développement. C'est dans ce cadre qu'on a essayé tout au long de cette étude de répondre à la problématique suivante : **« Comment adapter les services financiers offerts par les banques algériennes et particulièrement la BADR aux besoins spécifiques du financement agricole? En d'autres termes, dans quelles conditions les instruments financiers, dans leur diversité, pourront-ils répondre efficacement à l'ampleur et à la spécificité des besoins de financement de l'agriculture algérienne dans un contexte de libéralisation? ».**

L'Algérie reste l'un des pays du monde les plus importateurs de denrée alimentaire alors qu'il fut un temps où elle était parmi les pays exportateurs des produits agricole vers l'Europe pendant la période coloniale.

Après l'indépendance, le gouvernement a établi un plan d'action visant à assurer l'autosuffisance alimentaire et à équilibrer la balance agricole du pays d'où la mise en œuvre du plan national de développement agricole par le ministère de l'agriculture.

Le financement agricole est considéré comme l'une des filières de l'agriculture économique, constitué par des bases et des règles des théorie particulières de l'offre et de la demande et de la manière de la distribution et de l'utilisation des ressources financières limitées pour répondre aux besoins de l'activité agricole et de son développement, pour l'amélioration de niveau de vie des agriculteurs, et le développement de leurs ressources, que ce soit des entreprises financières ou autres. Le financement agricole offre des facilités aux agriculteurs pour assurer la continuité et la réussite dans leur travail.

Pour mener notre étude, nous avons effectué un stage pratique au niveau de la banque BADR de Batna, par l'étude de deux cas pratique de crédit d'investissement « ETTAHADI » en parallèle avec l'étude bibliographique. A travers cette étude, on peut citer les résultats suivants :

- Le secteur agricole représente l'un des principaux piliers de la réalisation du développement économique et social en Algérie, mais il souffre de nombreux problèmes, en particulier les faibles revenus agricole et donc l'absence d'un processus d'autofinancement chez les agriculteurs et en raison de l'importance du financement dans le développement et la modernisation de ce secteur, l'Etat a fourni aux agriculteurs l'aide nécessaire à travers des prêts bancaires par la Banque de l'Agriculteur et du Développement Rurale créée à cet effet en 1982.
- Les durées de crédits pour le financement des investissements agricoles et du monde rural varient entre 03 et 07 ans avec des différés d'amortissement qui peuvent atteindre jusqu'à 03 années tels que le cas de dossier de crédit d'une exploitation d'un élevage ovins et une exploitation de poules pondeuses.
- Cette étude a montré que la BADR a accordé un prêt bancaire pour l'élevage ovin qui présente un projet rentable de par les résultats obtenu avec valeur actuelle nette positive, un taux de rentabilité largement supérieur au taux bancaires et l'ensemble des autres ratios de rentabilité confirment l'existence d'une profitabilité intéressante qui permet la couverture des frais financiers et d'une trésorerie suffisante pour assurer la solvabilité de l'exploitation.
- Le dossier de crédit du projet des poules pondeuses a été refusé par la banque BADR pour la raisons suivante : L'entreprise présente un ratio d'endettement en moyen très supérieure à la valeur de référence 1 qui est de 3.55 ce qui signifie que l'entreprise est déjà lourdement endettée.
- Le financement de l'agriculture algérienne se diversifie, mais les résultats restent mitigés, l'Algérie n'arrive pas à l'auto-suffisant alimentaire.

Après l'étude et les résultats obtenus, on peut conclure que sur les hypothèses initialement proposées, l'une qui constitue un accès facile et sans contraintes aux différents crédits du financement, permet aux agriculteurs de développer davantage le secteur agricole est infirmative alors que le reste des hypothèses sont affirmatives.



Le financement bancaire est bien adapté aux exigences du secteur agricole mais nécessite quelques améliorations à savoir les recommandations suivantes :

- Le développement de la performance de la Banque doit suivre le rythme de l'évolution du secteur bancaire ;
- Réévaluer les prêts bancaires et suivre les politiques de crédit prévu à cet effet ;
- La nécessité d'améliorer l'efficacité de la réalisation de la politique de prêts à assurer la continuité de la banque et sa durée de vie et une attention particulière à la collecte des différents taux de prêt à renforcer la position financière de la banque.

Enfin, et d'après notre étude : L'agriculture saharienne représente, il faut le dire, depuis quelques années, une sérieuse alternative pour arriver à l'autosuffisance alimentaire de l'Algérie. Cependant, des questions subsistent. Qu'a-t-on fait pour atteindre cet objectif ? Le potentiel agricole de notre grand Sahara est-il bien exploité ? A-t-on mis les moyens financiers nécessaires pour attirer des investissements dans ces régions où il ne fait pas toujours bon de vivre ?

# ***Bibliographie***

**Les ouvrages :**

- 1- Abdelhamid Abdelaziz : Quelle Agriculture pour l'Algérie ?, l'office des publications universitaires, Alger
- 2- BEDRANI Slimane : L'agriculture algérienne depuis 1966 : Etatisation ou Privatisation ?, OPU, Alger, 1981.
- 3- BENACHENHOU Abdellatif : « Formation du sous – développement en Algérie », pages 390 et 391, OPU, Alger, 1978.
- 4- Benamrane Djilali : Agriculture et développement en Algérie, Alger, 1980.
- 5- BENISSAD H. 1991 : La réforme économique en Algérie ou l'indicible ajustement structurel Ed OPU, Alger.
- 6- BENISSAD M.E : 1979Economie de développement de l'Algérie, Office des Publications Universitaires, Alger, 1979.
- 7- BENISSAD Mohamed Hocine : « L'économie algérienne contemporaine », page 11, PUF-Paris, 1980.
- 8- Bouyacoub.F: l'entreprise et le financement bancaire, édit Casbah, Alger, 2006.
- 9- E.Cohen : gestion financière de l'entreprise et développement financier, édition EDICEF/AUPELF, 1991.
- 10- F. Bancel : les choix d'investissement, méthodes traditionnelles, édition Economica, 1995.
- 11- Gaouasse et Bouzouaouide, le financement du projet d'investissement agricole, 2002.
- 12- Gillet R, Joberd J-P, Navatte P, Rambourg P : finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier, édition Dalloz, 1994.
- 13- Ginglinger E : gestion financière de l'entreprise, éditions Dalloz, 1991.
- 14- Hersi Abderrahmane : Les politiques agraires en Algérie : vers l'autonomie ou la dépendance ? CREA – 475 pages – 1980.
- 15- MOUHOUBI Salah, « Les vulnérabilités, Cas de l'Algérie », édition ENAG, Alger, 2008.

- 16- Mourgues N : le choix des investissements dans l'entreprise, éditions Economica, 1994.
- 17- Rousselot P ; Vérdié J-F : la gestion de trésorerie, 2<sup>e</sup> édition Dunod, 1991.
- 18- Roux Michel : master banque de détail, édition ESKA, 2010.

### Les revues :

- 1- Adair Philippe : Mythes et réalités de la réforme agraire en Algérie, Bilan d'une décennie Études rurales, N°85, 1982.
- 2- ASSABA Mohamed. LABORDE Jean-Pierre. REZAK Salima, Revue scientifique et technique LJEE N°21 et 22. Spécial colloque CIREDD, 2013.
- 3- CASTILLO Jésus, OSMAN Yasmine, « Algérie : une croissance dynamique malgré la dépendance accrue aux hydrocarbures », flash économie, NATIXIS, 25 juillet 2013 – N° 555.
- 4- Chainel A : la banque et l'entreprise « les techniques actuelles de financement », édition la revue banque, 1989.
- 5- CIHEAM « International Centre for Advanced Mediterranean Agronomic Studies », N°9 , Février 2013, Après le printemps arabe : pour les nouvelles publiques alimentaire, agricole et rurales en Algérie du Nord.
- 6- Cordier Jean avec la collaboration de Antoine Erhel, Alain Pindard et Frédéric Courleux J La gestion des risques en agriculture de la théorie à la mise en œuvre : éléments de réflexion pour l'action publique, Tiré – à – part NEE n°30, mars 2008.
- 7- I.N.R.A.A, Prospectives agricoles n°1 : Revue annuelle, Alger, 2001.
- 8- La Banque d'Agriculture et du Développement Rural : Revue bimestrielle d'information n°35 Juillet-Aout, Alger, 2003.
- 9- Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples, source : Mission économique à Alger, Ministère français des affaires étrangères et européens, Ministère algérien de l'agriculture, Ministère français de l'agriculture et de la pêche , Ubifrance, revue : CIHEAM , MARS 2009.

- 10- OMARI Cherif : « L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires » Trajectoire historique et perspectives, Revue Tiers Monde, 2012/2 n°210.
- 11- OUALIKENE Selim MA.CC, Les fondements explicatifs du mode d'organisation de l'économie nationale Algérienne a la veille de l'indépendance, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Revue Campus N°14.

### **Les colloques :**

- 1- Belgaid Lynda: la sauvegarde de la souveraineté nationale, université de Chlef, le (23-24) novembre 2014.
- 2- Bounoua : problématique de financement de l'agriculture, actes de séminaire (le développement de l'agriculture Saharienne), 2002.
- 3- EZZRAIMI Abdelkader TAIEB, Colloque sur le thème de la Sécurité Alimentaire, Le 08 avril 2013.
- 4- FSP « l'ingénierie territoriale au service de l'attractivité, de la compétitivité et du développement durable des territoires », El-Aurassi, 4 mars 2009.
- 5- Réunion du comité interprofessionnel des céréales (CIC), « remontée de la filière céréales pour une meilleure sécurité alimentaire », 18 juin 2012, communication de Mr Kehal Nouredine DG de l'OAIC.
- 6- Wampbler B et Lapenu C : la micro-finance au service de l'agriculture familiale, résumé exécutif du séminaire international du 21-24 janvier 2001, Dakar Sénégal, 2002.

### **Les thèses et mémoires :**

- 1- AOUARIB Samir, les assurances Agricoles, le financement et le développement de l'agriculture dans la wilaya d'Ouargla, mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en agronomie saharienne université d'Ouargla, 2005.
- 2- Berkal Safia : les relations banques/entreprises publiques (portées et limites), mémoire de magister en sciences économiques, université de TiziOuzou, 2012.

- 3- Bouammar Boualem : Le développement agricole dans les régions sahariennes, thèse de Doctorat, université d'Ouargla, 2009.
- 4- Boulahia Latifa : Contribution des assurances agricoles au développement rural durable en Algérie, thèse de magister, université de Constantine, 2008.
- 5- Boulemche Saida : le financement bancaire de projet d'investissement agricole, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de post-graduation spécialisée en banque, ESC, 2000.
- 6- GUERRAD Chahrazed : La question du foncier agricole algérien entre discours et actions, Mémoire Présenté pour l'obtention du diplôme de MAGISTER, université de Constantine, 2004.
- 7- Kebaili S : les portées et les limites de la mise en valeur dans les régions saharienne : cas de la région Ouargla, mémoire d'ingénieur, NFS/AS, Ouargla.
- 8- Stéphane Bessay : Les enjeux du financement agricole en Afrique de l'ouest, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise administrative des affaires, école des sciences de gestion, université du Québec Montréal, novembre 2009.

### **Les documents :**

- 1- Banque l'agriculture et du développement rural, document interne
- 2- Banque de l'agriculture et du développement rural, rapports d'activités agricoles : 2010
- 3- Direction Technique Chargée de la Comptabilité Nationale, Collections Statistiques N° 176/2012, Série E : Statistiques Economiques N° 72.
- 4- Direction Général des Douane, données statistiques, 2014.
- 5- Données statistiques ONS, N° 653.
- 6- Données statistiques, ONS, n°658.
- 7- La politique du renouveau agricole et rural en Algérie, MADR, novembre 2010.

- 8- Organisation des Nations-Unies Pour l'Alimentation et l'Agriculture, République Algérienne Démocratique et Populaire, « Cadre Programmation Par Pays Algérie (2013 – 2016) », décembre 2012.

### **Les sites internet :**

- 1- [www.BADR.dz](http://www.BADR.dz)
- 2- [www.Cerise-microfinance.org](http://www.Cerise-microfinance.org)
- 3- [www.eldjazaircom.dz](http://www.eldjazaircom.dz)
- 4- [www.google.com](http://www.google.com)
- 5- [www.ons.dz](http://www.ons.dz)
- 6- [www.ubs.com](http://www.ubs.com)
- 7- [http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition\\_risquepolitique.html](http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition_risquepolitique.html).
- 8- [http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition\\_risque\\_de\\_change.html](http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition_risque_de_change.html).
- 9- [http://www.prim.net/citoyen/definition\\_risque\\_majeur/definition.html](http://www.prim.net/citoyen/definition_risque_majeur/definition.html)

### **Dictionnaire :**

1. Clement J.M : la rousse agricole, France, 1984

### **المراجع باللغة العربية**

- 1- عبد الوهاب مطر الداھري، أسس و مبادئ الاقتصاد الزراعي، مطبعة بغداد، 1969، ص 211.
- 2- وليد حمدي باشا، دور السياسة الانتمايية في تمويل القطاع الفلاحي في الجزائر 2000/2010، رسالة ماجستير في العلوم الاقتصادية، جامعة باتنة، 2014، ص.35

# ***Annexes***



## Annexe n°01

## Attestation de validation de projet

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**Office National des Terres Agricoles**

Direction de la Wilaya de BATNA

76 050 250

**ATTESTATION DE VALIDATION DE PROJET**

Je soussigné Mr RAMDANE Allaoua, Directeur de l'Office National des Terres Agricoles de la Wilaya de BATNA, atteste, après visite sur terrain effectuée par le subdivisionnaire de l'agriculture de la Daïra **EL MAËHER**, avoir examiné le projet de développement présenté par :

M. ██████████

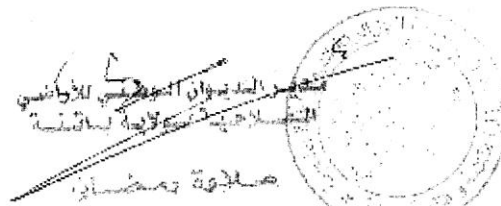
Commune de **DIERMA** Wilaya de **BATNA**

Titulaire de (toute pièce officielle reconnue) : **ACTE DE CONCESSION**

- Et déclare que la terre d'une superficie de : **09ha 97A 24CA** objet du projet présenté, nécessite effectivement une valorisation par les actions proposées et énumérées ci-dessous :
  - Élevage Ovin :
    - Acquisition Cheptel Ovins (95 brebis & 05 béliers)

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée conformément aux dispositions du circulaire interministérielle n° 108 du 23 février 2011, relative à la création d'exploitations agricoles et d'élevage.

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE NATIONAL DES TERRES  
AGRICOLES DE LA WILAYA DE BATNA



Annexe n°02

Carte d'agriculteur

رقم الملف: [REDACTED]

تصديقات

رقم	سنة
	2011
	2012
	2013
	2014

اللقب: [REDACTED]

الإسم: [REDACTED]

الجنس: [REDACTED]

تاريخ ومكان الميلاد: 17/07/1950

جريمة الظهارة

العنوان الشخصي: [REDACTED]


عنوان المزرعة: [REDACTED]

المنصف المهني: O3A

النشاط الفلاحي الرئيسي: O1

الإسم واللقب بالأحرف الأتنية: [REDACTED]

إمضاء صاحب بطاقة



سنة تاريخ: 2011

مركز مصادرة القوائم الفلاحية لولاية: [REDACTED]

الولاية: [REDACTED]

الرقم التعريف: [REDACTED]

ح. يوسف

الرقم: 131788\*01\*O3A\*13\*05

## Annexe n°03

## Facture pro-forma

**S.A.R.L BENDAHMANE**  
**IMPORT - EXPORT AGRICULTURE**

Adresse : 01, Lot 111 N° 05 Ceure Route du Cimetière Bir-Touta -ALGER

R.C N° : 05 / B / 096983900

Alger, le 19/12/2013

Identification Fiscale N° : 0 005 1609 69839 56

Article Imposition N°: 16340072321

Compte Bancaire AGB- Agence El Mouradia 2

N° 002 0384 89 DZD 25000 1

NIS 000 5183 4079 2539

## Facture proforma N° 706 /2013

Doit : Monsieur ██████████

Adresse : Commune de Djerma - Wilaya de Batna

N°	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant
01	Brebis	95 T	35 000.00	3 325 000.00
02	Béliers	05 T	55 000.00	275 000.00
MONTANT (H.T)				3 600 000.00
TVA 7 %				252 000.00
TVA 7 %				/
TARIF ANSEJ-CNAC				3 600 000.00
<b>TOTAL</b>				<b>3 852 000.00</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de : Trois millions huit cent cinquante deux mille dinars Algériens.

Notre société se réserve le droit de modifier les prix à la hausse en fonction de la parité du dinar et de la réglementation douanière et aussi suivant la race et le pays d'origine  
 Offre valable 15 Jours

SCE/ COMMERCIALE

**SARL BENDAHMANE**01, Lot. 111 N°05-Route du Cimetière  
Bir Touta - Alger

N.F:0051.60969 83956

R.C.N°:05 B 0969839

## Annexe n°04

### Pro forma contrat



Caisse Nationale De Mutualité Agricole  
CNMA SA NA

Edité le 25/12/2013  
Heure 09:14  
Page 1

#### PROFORMAT CONTRAT Multirisques Ovine

##### Identification du contrat

**Client:** 1970032002 [REDACTED]  
**Police n°:**  
**Date d'effet:** 25/12/2013      **Date fin de contrat:** 24/12/2014  
**Tarif:**

##### Données Objets à assurer

Prix Unitaire (DA)      3852000

##### Garanties

Garantie	Capital	Prime de base	Réduction	Majoration	Prime nette
06.130-12-1 Bâtiment d'élevage construit en semi léger	800 000.00	1,960.00			1,960.00
06.130-12-1 Matériaux et outillage d'élevage constructif	100 000.00	190.00			190.00
06.130-12-1 Matériaux des approvisionnements et p...	100 000.00	190.00			190.00
06.130-12-1 Cheptel vil construction en semi léger	3,852 000.00	7,511.40			7,511.40
09.640-04-0 Zone agro-sylvo-pastorale	3,852 000.00	211,860.00			211,860.00
13.101-08-1 Recours des voisins et des tiers constru...	4,852 000.00	2,328.96			2,328.96
06.230-01 Explosions bâtiments agricoles	4,852 000.00	485.20			485.20
06.410-04 Tremblement de terre	4,852 000.00	4,556.00			4,556.00
06.330-13 Terroir sur bâtiment d'élevage	4,852 000.00	4,852.00			4,852.00
08.420-16 Inondation sur bâtiment d'élevage	4,852 000.00	4,852.00			4,852.00
09.130-05 Dégâts des eaux sur bâtiments d'élevag...	1,213 000.00	1,213.00			1,213.00
13.121-04-1 Dommages corporels	1,000 000.00	100.00			100.00
13.121-04-1 Dommages matériels	200 000.00	100.00			100.00

Prime nette:	<b>249,808.56</b>	Compléments:	<b>500.00</b>		
Réduction:		Taxes:	<b>42,552.46</b>	Net à payer:	<b>292,901.02</b>
Majoration:		Timbres:	<b>40.00</b>		



## Annexe n°05

## Fiche signalétique de l'exploitation

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
 CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA WATAA DE BATNA

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'EXPLOITATION**

تمت هذه الوثيقة لاستعمالها فيما يسمح به القانون ولا تعبر سنداً للملكية

**L'EXPLOITATION :**

Batna, le : 25/12/2013

- Dénomination : BIENS DE L'ETAT

- Localisation : جرمة

- Statut Juridique : cx-EAI

Titres et Actes - : عقد اداري + شهادة تقييم 2011 + شهادة تقييم 2012 - الجدي -

- Taille : Superficie Totale: 9,97 Ha

- SAU : 9,97 Ha - Superficie Irriguée : /Ha

- Limites et Morcellement : /

- NORD : EXP ZAALANI

- SUD : STATION METEO

- EST : RN 3

- OUEST : EXP BENACER ALI

L'EXPLOITANT : -NR DOSSIER : **4640** - CATEGORIE : مستقل غير مالك- Nom et Prénom : A [REDACTED] - Ben (t) : [REDACTED]

- Date et lieu de Naissance : 17/07/1950 جرمة الظهارة

- Adresse Personnelle : ممرات الإخوة مناصرية رقم 33 باتنة

- N° = Carte Professionnelle : 131788 - **2013****LES ACTIVITES :**

- Activité Dominante : CEREAICULTEUR

Plantations : /

Abricotier : /

Amandier : /

Grenadier : /

Pommier : /

Pécher : /

Poirier : /

Vigne : /

Figuier : /

Noyer : /

Olivier : /

Pomme de terre : /

Palmiers : /

Tomate : /

Tabac : /

Ovins : **503**

Bovins : /

Caprins : /

Chevaux : /

Ponte : /

Chair : /

Dinde : /

Apicult : /

LE SECRETAIRE GENERAL

L.MESSAOUDI

Certifiée Conforme à l'Originale

-Observations : /



Annexe n°07

Plan de l'exploitation

